

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Cote : SH15

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

UNE COMMUNE TRADITIONNELLE
DE GUYANE FRANÇAISE :
L'APPROUAGUE

M-J. JOLIVET

O.R.S.T.O.M.

NOVEMBRE 1968

AVANT-PROPOS

Première étape d'une recherche sur le milieu rural guyanais, l'étude de la commune de Régina ne peut donner que des résultats partiels: elle a permis essentiellement d'établir un certain nombre d'hypothèses concernant la structure socio-économique de la Guyane rurale, hypothèses que l'étude d'autres communes confirmera ou infirmera.

Ce travail a nécessité l'application de trois méthodes d'enquête: l'observation ethnographique; l'entretien semi-directif; et le questionnaire. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'une enquête sociologique, ce n'est pas le dépouillement des questionnaires qui a apporté le plus d'éléments. Il faut voir ce rapport comme une sorte de monographie qui se situe dans le cadre méthodologique classique des études de communautés rurales, mais dont certains éléments pourront servir de base à une étude plus systématique.

En effet, seule l'observation ethnographique pouvait permettre l'établissement correct du répertoire des différentes techniques mises en oeuvre par la population étudiée. C'est un procédé assez long qui implique que le chercheur vive avec les gens et suive chacun de leurs gestes au cours de leurs diverses activités: travail à l'abattis, fabrication du couac, techniques de pêche et de chasse, travail du bois, fabrication des canots, techniques de canotage e.t.c... Mais ce genre d'observation, outre les renseignements précieux qu'il donne en soi, permet également d'entrer en contact avec les gens: l'agriculteur de Guyane, comme sans doute d'ailleurs, comprend parfaitement que l'on puisse s'intéresser à sa vie matérielle et perd assez vite sur ces sujets sa méfiance naturelle. L'étude technologique n'a donc semblé un point de départ nécessaire à ce double titre.

L'entretien semi-directif est, parmi les méthodes employées lors de cette enquête, celle qui a donné les résultats les plus nombreux et les plus intéressants. Il s'agissait d'abord de définir les objectifs de l'enquête, et de répertorier les thèmes à approfondir. De nombreuses discussions libres lorsque l'occasion s'en présentait, doublées d'une série d'entretiens provoqués, mais à peine dirigés, ont pu permettre de dégager des thèmes clefs, autour desquels semblait s'organiser la vie de la commune considérée. L'orpailage les problèmes de l'abattis, les relations avec Cayenne..., thèmes dont nous verrons l'analyse détaillée au cours de ce rapport.

Parmi ces thèmes, seul celui de l'abattis a pu donner lieu à une enquête par questionnaire. La population de Régina est, en effet, une population en majorité agricole, et le nombre des exploitants pouvait justifier l'établissement d'un questionnaire, dont il fallait, toutefois, déterminer auparavant les grandes rubriques. Là encore, l'enquête semi-directive a été nécessaire, et aurait presque pu être suffisante, car tous les problèmes importants liés à l'abattis sont apparus au cours de ces entretiens. Le questionnaire n'a été fait que dans un but de vérification, pour ce qui est de la seule commune de Régina. Mais passé dans d'autres communes, il pourra peut-être permettre de faire utilement des comparaisons systématiques.

Ce questionnaire comporte sept fiches dont voici le contenu:

Fiche 4

-Nombre de parents proches (parents ou enfants) vivant à l'étranger

Lien de parenté				
Nom				
Prénom				
Age				
Profession				
Salaire				
Lieu de résidence				
Fréquence et durée des visites auprès du chef de famille				
Date de départ de la commune				
Motifs				

Nom

-COMPOSITION DE LA FAMILLE

-Nombre de personnes vivant sous le même toit que l'exploitant

Lien de parenté				
Nom				
Prénom				
Age ou date de naissance				
Lieu de naissance				
Travail à l'abattis				
Profession				
Tps plein partiel Temporaire				
Salaire				
Autres Activités				
Tps consa- -cré				
Observa- -tions				

fiche 5

- Nom _____
- Résidence principale: dans le bourg? _____
 Près de l'abattis? _____
- Si la résidence principale se situe dans le bourg l'exploitant a-t-il une maison de culture sur les lieux d'abattis? _____
- Si la résidence principale se situe près de l'abattis, l'exploitant a-t-il une case de passage dans le bourg? _____
- L'exploitant a-t-il aussi une chambre de passage à Cayenne? _____
- Quelle est la distance qui sépare l'abattis et le bourg? _____
- Quel est le moyen d'accès: route ; fleuve? _____
- Quel est le moyen de locomotion (a) _____
- Si le moyen d'accès est le fleuve, quelle est la distance entre l'abattis même et le dégrad? _____
- Si le moyen d'accès est le route, quelle est la distance à parcourir à pied pour rejoindre l'abattis? _____
- Quelle est la fréquence des va-et-vient de l'exploitant entre son abattis et le bourg? _____
- Quelle est la fréquence des va-et-vient de l'exploitant entre le bourg et Cayenne? _____
- L'exploitant entretient-il une culture de case? _____
 (potager, verger...) _____
- Si oui, est-ce près de son habitation principale, ou près de son abattis? _____
- Nature des cultures _____
- L'exploitant a-t-il changé de résidence principale? _____
- Quelle est la distance maximale entre ses divers lieux d'abattis? _____
- Si la distance dépasse 10 Km.: Pourquoi ce déplacement? _____
- A quelle époque l'exploitant est-il devenu agriculteur? _____
- A-t-il à un certain moment interrompu sa carrière d'agriculteur? Quand? _____
- Pendant combien de temps? _____
- Pour quelles raisons? _____
- Observations: _____
- (a) Pour le canot préciser pagaie ou moteur et puissance du moteur.

Fiche 6

-Nom _____

-REPARTITION DES TACHES A L'ABATTIS

-Qui défriche? _____

-Qui brûle? _____

-Qui plante? _____

-Qui nettoie? _____

-Qui récolte? _____

-REPARTITION DES TACHES POUR LE COUAC

-Qui prépare les racines? (lavage, grattage) _____

-Qui grage? _____

-Qui "couleuvre" le manioc? _____

-Qui tamise la farine? _____

-Qui s'occupe du feu? _____

-Qui s'occupe de la cuisson du couac? _____

-DECISION

-Qui prend les grandes décisions? _____

-Qui décide du lieu du nouvel abattis? _____

-Qui décide de la surface à défricher? _____

-Qui décide des dates de défrichage? _____

-De l'emploi ou non du "mahury"? _____

-Qui décide des cultures à faire? _____

-Des dates de plantation? _____

-Des dates de récoltes? _____

-Des quantités à récolter à chaque fois? _____

-Des dates de fabrication du couac? _____

-Des quantités à fabriquer à chaque fois? _____

-Des denrées à vendre? _____

-REPERTOIRE DES ACTIVITES

-Du chef de famille _____

-De la femme _____

-Des enfants vivent au foyer? _____

Fiche 7

- NOM _____
- L'agriculteur a-t-il un ou des "correspondants" à Cayenne ? _____
- Noms et adresses _____
- _____
- Quel est le lien de parenté entre l'exploitant et le "correspondant" ? _____
- Quelles denrées sont ainsi vendues et en quelles quantités ? _____
- _____
- Le revendeur achète-t-il les marchandises à l'exploitant et les revend-il ensuite pour son propre compte ? _____
- Ou bien partage-t-il les bénéfices de la vente à Cayenne avec l'exploitant ? _____
- Si oui, sur quelles bases s'effectue le partage? _____
- _____
- L'exploitant revend-il directement à des particuliers ? _____
- La totalité (s'il n'a pas de correspondant) ? _____
- Ou une partie (proportion) ? _____
- _____
- L'exploitant vient-il lui-même à Cayenne vendre ses produits ? _____
- Pour aider son correspondant ? _____

- Fréquence des venues à Cayenne _____
- Quelles denrées l'exploitant vient-il vendre, et en quelles quantités ? _____
- _____
- Combien de temps reste-t-il à Cayenne ? _____
- _____
- Est-il accompagné ? De qui ? _____
- _____
- Observations: _____
- _____
- _____

Ce système de fiches a été établi dans le but de simplifier le travail de dépouillement. Chaque fiche recoupe en effet un thème et peut être individualisée.

Il était inutile, voire impossible, de chercher à établir un questionnaire aussi détaillé portant sur la population non-agricole de Régina: les gens ne possédant pas d'abattis et tirant leurs ressources et leur nourriture d'autres activités sont assez peu nombreux; chacun représente de surcroît un cas particulier. En revanche, parmi cette population non-agricole, les allocataires et assistés sociaux de toute sorte, sont en nombre significatif. On en trouve même parmi les cultivateurs. Il m'a donc semblé intéressant de passer auprès des non-agricoles un questionnaire très bref, dans le style de ceux du recensement, susceptible de donner des indications sur l'origine des ressources. En voici le texte:

- Commune _____
- Nom _____
- Prénom _____
- Surnom _____
- Lieu de résidence _____
- _____
- Situation de famille _____
- Age _____
- Profession actuelle _____
- Salaire ou ressources (à préciser) _____
- _____
- Profession(s) antérieure (s) _____
- _____
- Nombre de personnes vivant sous le toit _____
- Observations _____
- _____
- _____
- _____

En ce qui concerne les personnes actives il sera difficile d'extrapoler, et cela posera sans doute un problème lorsqu'il s'agira d'établir une comparaison entre Régina et d'autres communes du littoral. Nous aborderons, en conclusion de ce rapport, cette question de l'analyse comparative, ainsi que des possibilités de généralisation, à partir d'une critique des options de départ, des méthodes employées, et du questionnaire établi, dans le cadre de cette première enquête.

Signalons encore l'utilisation, pour cette étude, de certains documents tels que les archives des petites compagnies de navigation et d'aviation desservant la commune, les fichiers établis par la direction départementale de l'agriculture, les archives de la gendarmerie locale, le budget communal. Ces documents ont permis, d'une part de vérifier la véracité de certains renseignements recueillis auprès de la population, d'autre part de voir la façon dont cette commune s'insère dans l'ensemble plus vaste du département, au point de vue économique et budgétaire.

INTRODUCTION

LE CADRE GEOGRAPHIQUE, ADMINISTRATIF ET HISTORIQUE

Situé à 70 kilomètres au Sud-Est de Cayenne, le bourg de Régina appartient à la commune de l'Approuague-Kaw, du nom des deux cours d'eau qui la traversent.

Le relief de cette région n'est pas uniforme; deux types s'y côtoient: d'une part, une plaine sédimentaire appartenant au grand complexe des terres basses qui se situe en bordure du littoral; d'autre part, un relief de collines appartenant déjà au complexe des terres hautes du bouclier guyanais.

Paysage de savanes, les terres basses sont de vastes étendues planes et marécageuses, situées au niveau de la mer. Les sols en sont formés par des alluvions marines argileuses, avec un phénomène de salure plus ou moins prépondérant, donnant lieu soit à des sols salés, soit à des sols hydromorphes. Les bourgades de Kaw et de Guisanbourg s'ouvrent sur ces terres basses qui s'interrompent plus en amont (cf. Carte p. 10).

Les terres hautes, caractérisées par une succession sans fin de collines couvertes par la forêt primaire, sont formées de sols ferrallitiques dus à l'altération des formations rocheuses du bouclier guyanais. Le village de Régina s'est construit sur ces terres.

Les trois bourgs, regroupés dans cette commune, se distribuent en bordure de ses deux fleuves: Régina et Guisanbourg sur l'Approuague, Kaw sur la rivière du même nom. Guisanbourg se trouve à quelques 15 kilomètres de l'embouchure du fleuve, tandis que Régina, plus en amont, en est distante de 35 kilomètres. Kaw est assez éloignée de l'embouchure de sa rivière, (30 kilomètres), mais en fait très proche du littoral, car si les deux bassins sont indépendants et débouchent tous deux sur l'océan, un canal, appelé le canal de Kaw, relie le village de ce nom à l'embouchure de l'Approuague, et le place ainsi à une dizaine de kilomètres du littoral par cette voie. L'Approuague est un fleuve très accidenté; il est entrecoupé de vingt quatre sauts, dont les principaux sont: le grand Machicou qui fait seize mètres de dénivellation, et le grand Canori qui en compte dix neuf. Le premier nécessite le déchargement des canots que l'on tire ensuite à la cordelle; le second n'est franchissable qu'en hissant le canot au-dessus du saut par voie terrestre.

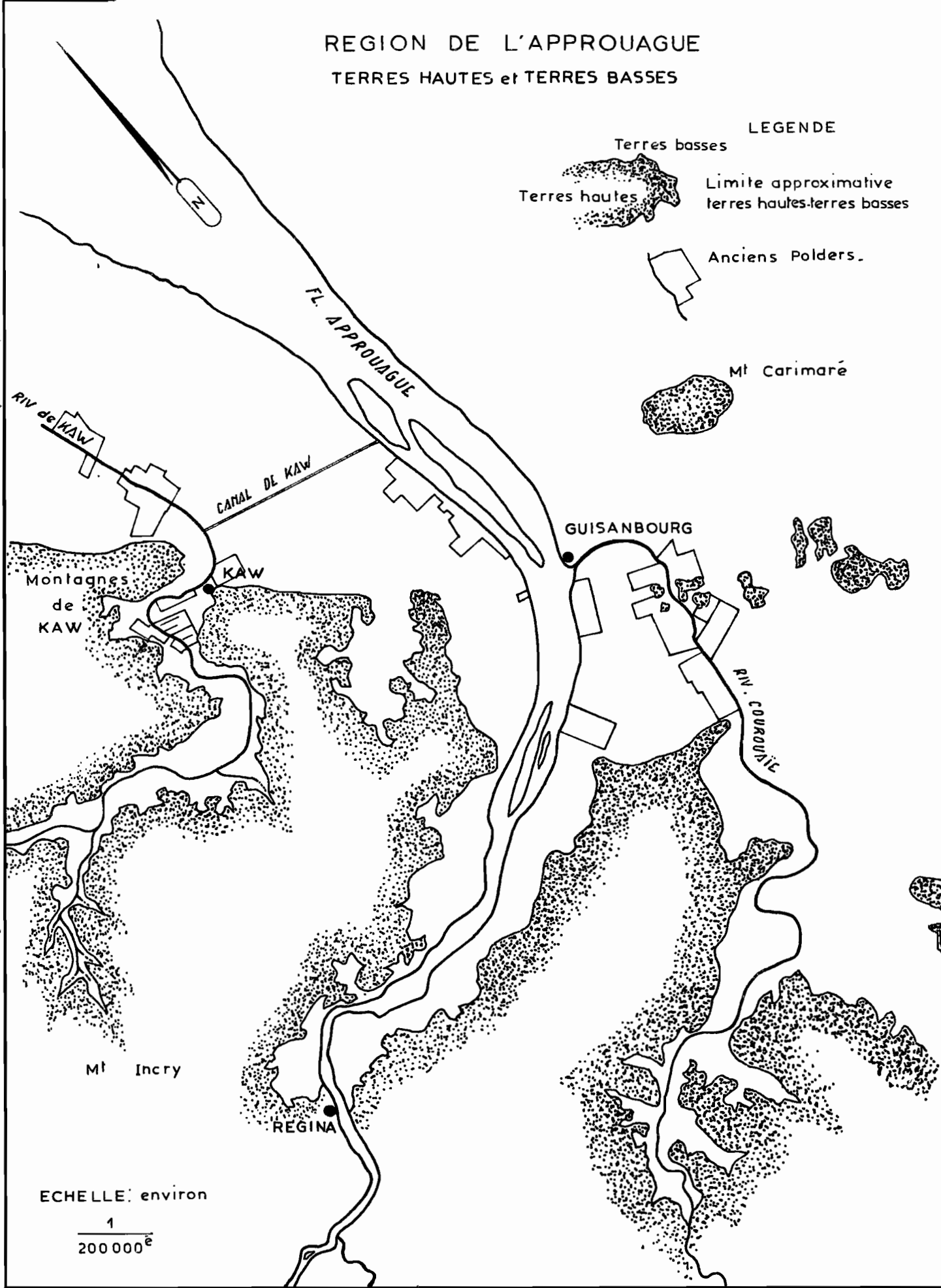
Les cours inférieurs des rivières sont influencés par la marée. Pour l'Approuague, la marée remonte jusqu'au saut Tourépé, situé en amont de Régina. Mais les eaux saumâtres ne remontent guère au-delà de Guisanbourg; quant à la rivière de Kaw, elle ne connaît d'eaux saumâtres que sur quinze kilomètres à partir de l'embouchure, ce qui fait que la savane, dite de Kaw, est traversée par un cours d'eau douce.

REGION DE L'APPROUAGUE

TERRES HAUTES et TERRES BASSES

LEGENDE

- Terres basses
- Terres hautes
- Limite approximative terres hautes-terres basses
- Anciens Polders



ECHELLE: environ

1
200 000^e

Le climat de cette région exposée à l'alizé du Nord-Est est parmi les plus humides de toute la Guyane. Il tombe, en moyenne, entre 3,50 mètres et 4 mètres de pluie chaque année (cf. tableau ci-dessous). Pour la bande côtière, c'est-à-dire sur quinze kilomètres à partir de la mer, la saison sèche est marquée et dure plus de trois mois. La ventilation est bonne, les amplitudes de température sont faibles. Sur la zone médiane, bande d'une centaine de kilomètres de largeur contigue à la zone côtière, la saison sèche est bien moins longue. Les précipitations violentes sont fréquentes, les intervalles de beau temps en période pluvieuse sont plus rares, et il y a un déficit important d'insolation, dû à la forte nébulosité.

A Régina, la température mensuelle moyenne oscille autour de 26°. On n'a pas de données concernant Guisanbourg et Kaw.

Hauteur moyenne des pluies en millimètres

Mois Stations	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ANNÉE
Régina	473	373	342	438	550	397	246	128	79	91	158	340	3.635
Guisanbourg	491	373	373	417	594	375	219	116	53	56	140	342	3.549
Kaw	456	339	371	353	609	438	239	109	35	75	144	319	3.667
Cayenne	288	232	220	330	495	453	185	78	25	40	123	234	2.703

Nombre moyen de jours de pluie ayant fourni au moins 10 m/m.

Mois Stations	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ANNÉE
Régina	14	11	9	10	16	13	9	6	3	22	5	11	108
Guisanbourg	13	10	9	10	15	12	7	4	2	2	5	11	100
Kaw	11	10	8	15	15	14	8	4	2	3	6	12	108
Cayenne	8	7	4	9	13	13	6	2	1	2	4	7	76

REGINA

T° Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ANNÉE
T° moyenne	25.7	25.8	25.9	26.1	26.3	26.2	26.3	26.7	27.0	27.2	26.8	26.4	26.4
Moyenne des mini- -mums quotidiens	21.7	21.8	21.7	21.9	22.3	22.2	21.1	20.9	20.8	20.9	21.0	21.8	21.5
Moyenne des maxi- -mums quotidiens	29.7	29.7	30.3	30.4	30.3	30.6	31.4	32.5	33.2	33.6	32.7	30.9	31.2
T° maximales	33.8	33.0	33.5	33.5	33.6	35.0	34.5	35.0	37.1	36.9	37.0	35.3	37.1
T° minimales	18.0	18.0	18.0	18.0	19.0	19.0	18.4	18.3	18.5	18.5	17.7	18.8	17.7

Nous avons parlé des fleuves et de la mer. Ce furent pendant longtemps les seules voies d'accès. Un caboteur vient encore deux fois par mois approvisionner Régina, en faisant une halte à Guisanbourg. Mais depuis quelques années, la TAAG, petite compagnie aérienne qui dessert tout l'intérieur de la Guyane, organise deux vols par semaine sur Régina: un petit bi-moteur vient se poser sur une piste en terre souvent détrempeée et impraticable en saison des pluies. Toutefois, depuis le début du mois d'Août 1968, la compagnie fait un effort de réorganisation, et un avion quotidien peut atterrir sur le terrain qui a été légèrement aménagé à l'aide de plaques métalliques. Il est impossible de prévoir dès maintenant si cet effort se poursuivra. Une route reliant Régina à Cayenne est prévue depuis longtemps, elle a même été ébauchée. Mais sa construction présente de grosses difficultés, car elle doit traverser une région marécageuse. Le devis en sera certainement très élevé et il ne semble pas que sa réalisation soit pour bientôt.

D'une superficie de 2,500 kilomètres carrés, la commune proprement dite est rattachée à l'arrondissement de Cayenne. Elle est administrée par un Maire, lequel est en même temps Conseiller Général. Le Conseil Municipal comporte douze membres parmi lesquels trois adjoints au Maire : l'un à Régina, le second à Guisanbourg, le dernier à Kaw. La mairie se trouve à Régina depuis 1924. Auparavant, le centre administratif était Guisanbourg qui comptait encore, en 1929, 400 habitants. L'enseignement est assuré par trois écoles mixtes, une dans chaque bourg, qui conduisent les enfants au certificat d'études primaires. A Régina, c'est le Maire qui est Directeur et assume la classe finale ; deux autres instituteurs sont aussi chargés de l'enseignement des plus jeunes. Il y a en outre un instituteur dans chacun des deux autres centres. C'est aussi à Régina qu'est construite la poste. Un Receveur s'en occupe avec l'aide d'un adjoint. Le service de santé est placé sous la direction d'un médecin autrefois à demeure ; mais depuis quelques années, c'est le médecin de Saint-Georges de l'Oyapock qui est chargé de faire deux tournées par mois dans la commune. Un dispensaire comportant une pharmacie assez bien équipée et une dizaine de lits, est confié aux soins d'une infirmière diplômée, assistée d'une aide-soignante. Guisanbourg possède aussi une infirmerie très rudimentaire, dirigée par une préposée aux soins. Son poste, ainsi que celui de Kaw, sont en liaison radio avec le dispensaire de Régina. Lorsqu'un malade ne peut être soigné sur place un canot du service de la santé va le chercher et le ramène à Régina, d'où il est souvent évacué sur Cayenne. L'église de Régina abritait jusqu'au début de l'année 1968, un prêtre chargé de la paroisse. Mais celui-ci est parti et n'a pas été remplacé, malgré les demandes de la commune. Rappelons que les officiants du culte catholique sont, en Guyane, des fonctionnaires rémunérés par l'Etat. La gendarmerie est représentée à Régina par un brigadier qui est chargé de la coordination des transports aériens, du servic

météorologique, du service des douanes, des eaux et forêts. Il joue aussi le rôle de greffier du tribunal d'instance.

Les limites de la commune de l'Approuague - Kaw passent un peu en amont de Régina. Au-delà, on entre dans l'arrondissement de l'Inini. Créé en 1930, alors qu'auparavant les textes ne parlaient pas de l'arrière pays, la Guyane étant limitée au Sud par les "Grands Bois", le territoire de l'Inini est défini par décret comme "une unité administrative autonome qui a la personnalité civile et se trouve placée sous l'autorité du Gouverneur de la Guyane assisté d'un Conseil d'Administration qui n'est pas élu." Quand, en 1946, les colonies de la Guyane Française sont érigées en département français, aucune mention n'est faite de l'Inini. Ce n'est qu'en 1951 que l'Inini devient un arrondissement, mais avec un statut particulier. Il a la personnalité morale, il a son propre budget qui comprend en recettes les subventions et participations de l'Etat, les recettes de nature communale perçues dans l'Inini hors des communes et centres municipaux, et des recettes de nature départementale.

Administré par le Sous-Préfet de Saint-Laurent du Maroni qui a le titre de "fonctionnaire chargé de l'administration de l'Inini" et par un Conseil d'Arrondissement, contrôlé par le Préfet du département, l'Inini est subdivisé en centres et en cercles municipaux.

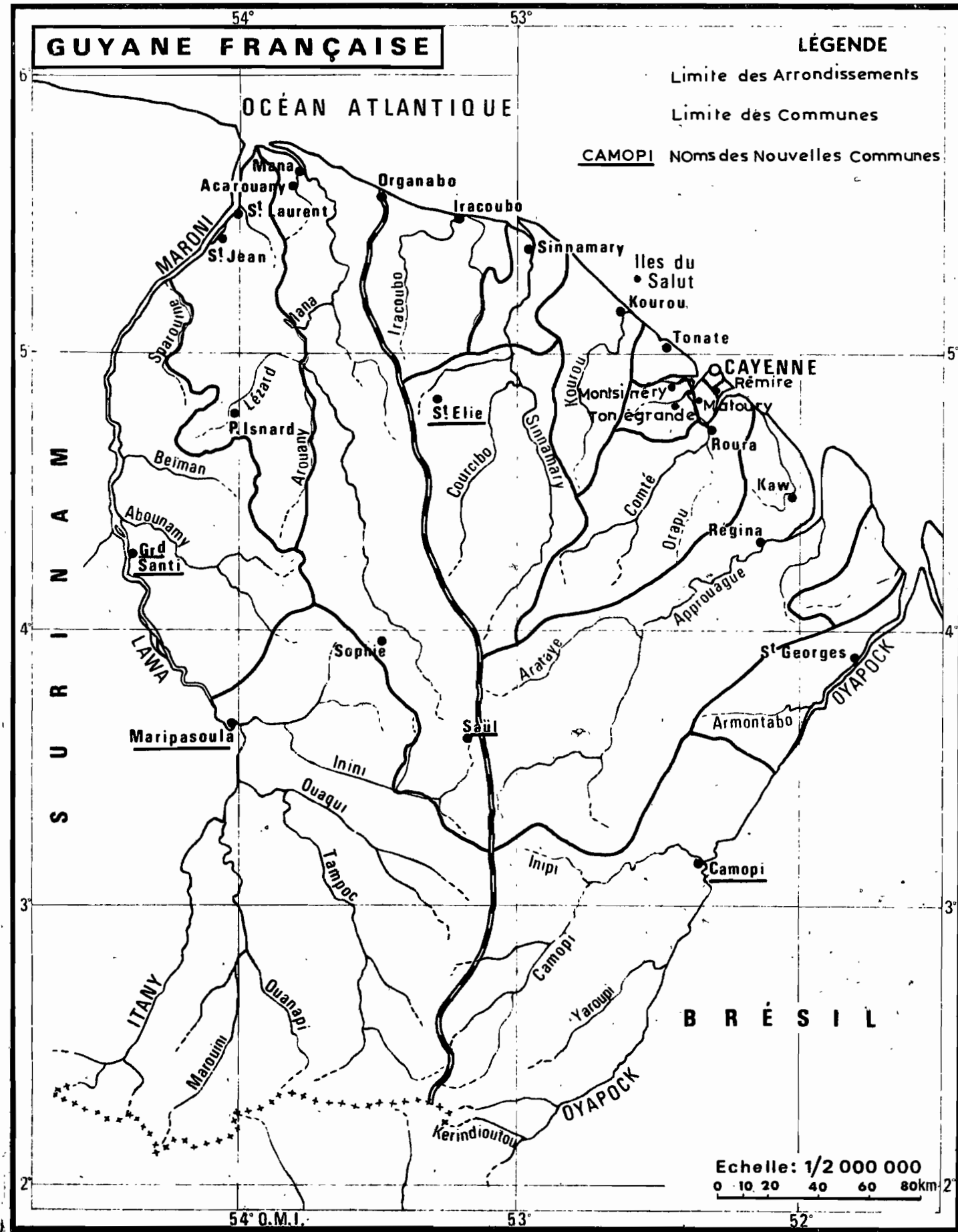
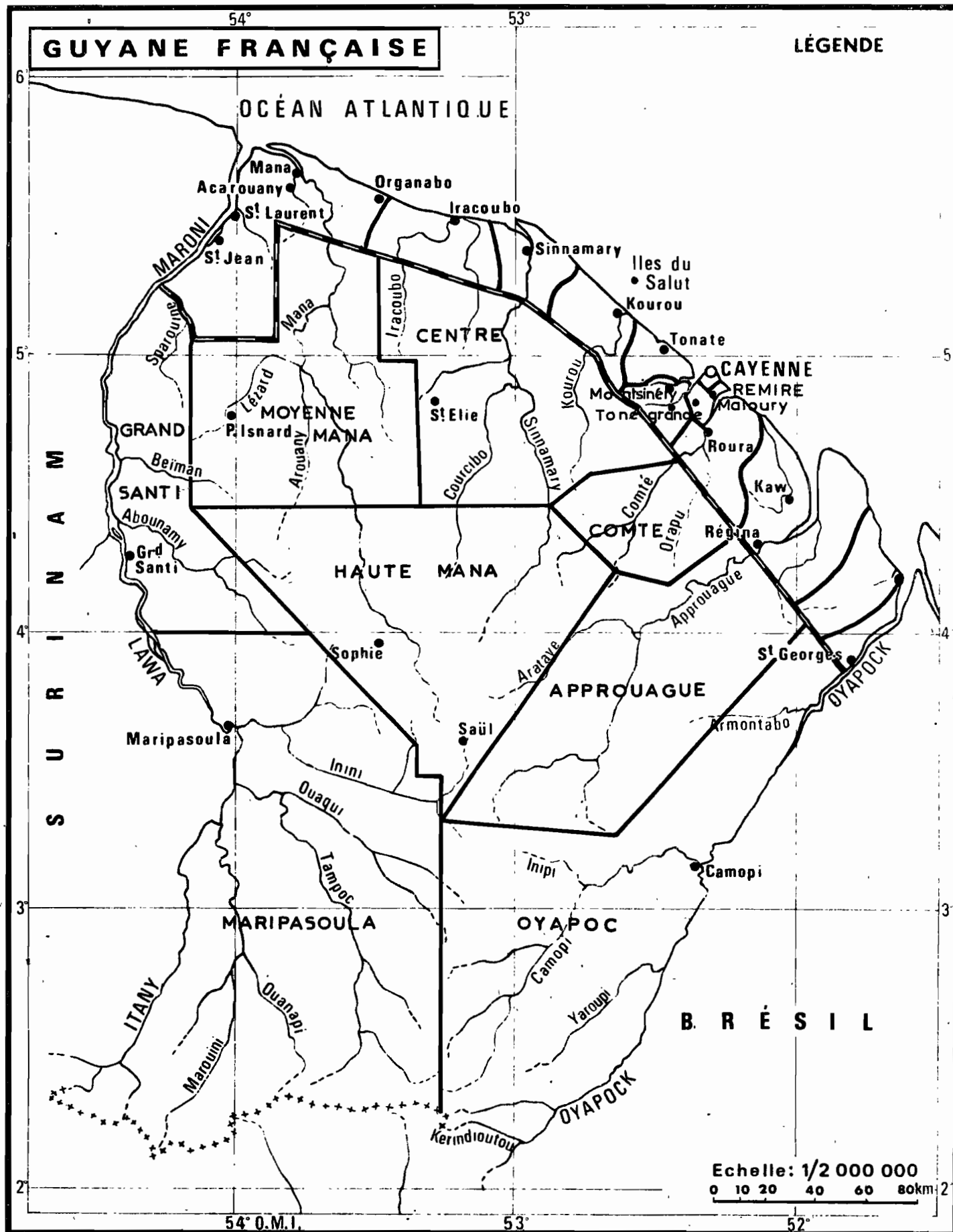
Les centres municipaux sont administrés par une assemblée élue, mais à laquelle peuvent être adjoints, jusqu'à un tiers de son effectif, des notables désignés par le Préfet. Ce sont les Maires qui en sont présidents, mais les décisions doivent être approuvées par le Sous-Préfet de l'Inini.

Les cercles municipaux n'ont pas d'organe d'administration propre. C'est le Sous-Préfet de l'Inini qui les contrôle, en déléguant une partie de ses pouvoirs à des administrateurs désignés sur sa proposition par le Préfet. En règle générale, les administrateurs des cercles municipaux sont les commandants de brigade des communes correspondantes.

C'est le cas du cercle de l'Approuague qui a une superficie de 8.000 kilomètres carrés et est administré par le brigadier de Régina."

Un projet de réorganisation de l'Inini est actuellement en cours. Il prévoit le découpage de la Guyane en deux arrondissements dont les limites sont totalement différentes de celles des arrondissements actuels, et dont les statuts seront semblables entre eux. Les centres et les cercles municipaux disparaîtront pour faire place à des communes. En ce qui concerne la région de l'Approuague, deux communes sont prévues : celle de l'Approuague dont le chef-lieu sera Régina, et celle de la Haute-Mana et Haute-Approuague dont le chef-lieu sera Saül. (Se reporter aux deux cartes faisant état du découpage actuel et du projet).

N.B. Les renseignements concernant l'organisation de l'Inini ont été en grande partie puisés dans une étude du professeur Luchaire sur les départements d'Outre-Mer.



Au point de vue démographique, le dernier recensement donne les résultats suivants: pour l'ensemble de la Guyane 38.820 habitants, dont 302 pour la commune de l'Approuague-Kaw. Une enquête menée par le nouveau service statistique, dans le cadre de la direction départementale de l'agriculture, montre que parmi ces 302 habitants, 180 vivent de l'agriculture, 71 sont des actifs agricoles, et l'on compte 57 exploitants se répartissant 81 abattis. En se référant aux chiffres des recensements des années 1961 et 1963, on peut aisément mesurer l'importance du phénomène de dépopulation de cette région

Année	1961	1963
Ensemble Commune + Cercle	709	637
Régina	414	380
Guisanbourg	68	60
Kaw	128	120
Cercle municipal	99	77

On s'aperçoit qu'en cinq ans, la population a diminué de moitié. Cette diminution, nous le verrons, est due à un exode vers la capitale.

Il est regrettable de ne pouvoir faire état de chiffres concernant toute la période de l'or. Le rush vers les mines de l'Approuague a provoqué un accroissement considérable de la population pendant toute la première moitié de ce siècle. L'exploitation des mines d'or a eu, en effet, des conséquences primordiales sur l'évolution de cette région. Nous avons dit que le centre administratif avait été Guisanbourg jusqu'en 1924. Située au milieu des terres basses, entourée d'abattis prospères, cette bourgade vivait de son agriculture. Mais il y avait l'or, là-haut sur la rivière, on en parlait de plus en plus, on voyait les orpailleurs passer; ils voulaient des vivres. Un commerçant du nom de Régina eut l'idée de monter s'installer plus en amont sur la rivière, plus près des placers, pour approvisionner les orpailleurs. Son exemple a été suivi par d'autres; les orpailleurs sont descendus dépenser leur or dans ce village où ils trouvaient des vivres et des débits de boisson. Dès 1920 Régina avait détrôné Guisanbourg; ce dernier n'approvisionnait plus que les mineurs de la crique Courouaie toute proche. Alors, les gros commerçants de Régina ont

demandé que le centre administratif soit transféré chez eux. Et en 1924 c'était chose faite. On a même transféré les bâtiments: l'église de Régina est entièrement construite avec les briques de celle de Guisanbourg; cela s'est fait plus tard, vers la fin de la dernière guerre, au moment où Guisanbourg n'était déjà plus qu'un hameau.

Jusque vers 1954, Régina s'est maintenue. Essentiellement village de commerçants, elle recueillit cependant quelques agriculteurs, qui quittaient le "bas de la rivière", pour venir s'installer sur les terres hautes, suivant ce mouvement général attirant tout le monde vers l'amont. Mais c'est surtout l'or qui la faisait vivre. Lorsque les mineurs ont quitté l'Approuague, toutes les activités de commerce et de canotage ont cessé; et les intéressés sont partis. En perdant ainsi sa raison d'être, Régina ne pouvait que péricliter. Jamais le bois de rose, ni le bois en grumes, que l'on exploitait aussi dans la forêt, n'ont pu remplacer la mine d'or. C'était pourtant le même type de vie, celui que les gens d'ici appellent "la vie dans les bois", mais sans l'espoir de trouver un jour la grosse pépite apportant la fortune; le coeur n'y était plus.

Ceux qui sont restés ont du refaire de l'agriculture. Sans doute n'avaient-ils jamais cessé, car même en forêt l'abattis tenait son rôle. Mais c'était là une reconversion difficile. Nombreux sont les agriculteurs qui sont retombés dans une sorte d'économie d'auto-subsistance. Certains ont planté de la canne à sucre. On aurait pu faire du rhum, on n'en a fait qu'un peu.

Il fallait parler de l'or, de la "vie dans les bois", il fallait parler de l'abattis, du mode de vie qu'il implique, avant que d'aborder l'analyse de l'organisation socio-économique de cette commune, et de son insertion dans la société globale. Ce sont ces deux complexes que j'ai décrits dans les deux premières parties de ce rapport, en réservant l'analyse pour la fin.

LE COMPLEXE DE "LA VIE DANS LES BOIS"

Nous avons vu combien la Guyane a été marquée par la présence de l'or pendant toute la première moitié de ce siècle. La structure socio-économique d'un bourg comme Régina était totalement organisée autour de ce phénomène. Née de la découverte de l'or sur le Haut-Approuague, Régina en vivait; on peut dire qu'aujourd'hui elle en meurt.

Venus des quatre coins de la Guyane, des Antilles françaises et anglaises, en particulier de Sainte-Lucie, des hommes et des femmes, après un bref séjour à Cayenne, s'acheminaient vers les fleuves. Lorsqu'ils avaient choisi l'Approuague, ils faisaient auparavant une halte à Régina pour organiser leur expédition. Pendant de nombreuses années, Régina a donc été avant tout un centre de passage et de commerce, un point de départ et de retour.

Mais l'or n'attirait pas seulement des orpailleurs. Canotiers et colporteurs, gros et petits commerçants trouvaient aussi leur profit. Il n'est que de se promener à Régina le long de la berge pour voir encore les petites maisons de commerce, aux enseignes délavées par les intempéries, où cependant on peut lire : "achat d'or". C'était l'époque extraordinaire où l'argent n'existait plus, où tout se payait avec de l'or, aussi bien l'outil manufacturé que les produits de l'abattis. Et pour nourrir toute cette population, il fallait des conserves, mais aussi du pain, des légumes, du couac: il fallait que les agriculteurs de la région plantent des dachines, et surtout du manioc. C'était donc une période prospère même pour l'agriculture.

Et puis, l'or s'est épuisé. Les commerçants ont fermé boutique. Mais la forêt gardait encore quelques ressources: il restait le bois de rose. Nombreux sont ceux qui, après l'or, ont travaillé le bois de rose. Il restait enfin le bois en grumes, dont on parle toujours comme la grande ressource de la Guyane.

Ce sont toutes ces activités, impliquant un certain mode de vie, celui que j'ai appelé "la vie dans les bois", suivant l'expression du pays, que nous allons examiner au cours de cette première partie.

CHAPITRE I : L'OR

" La hantise de l'or avait été à l'origine de la colonisation française en Guyane, et l'on peut dire que, depuis cette époque jusqu'à celle de sa découverte, tout le monde y crut plus ou moins." (I). Si l'on n'a jamais trouvé le fabuleux lac Parima, où le dernier Inca aurait caché tous les trésors ayant échappés à Pizarre, on a à plusieurs reprises découvert des paillettes d'or dans le sable de l'île de Cayenne, dès le XVIIIème siècle. Mais la première découverte importante s'est faite sur l'Approuague au milieu du siècle dernier:

"...en 1855, des indiens Oyampi, venus du Haut-Approuague, où ils cherchaient la salsepareille, distribuèrent, à Guisanbourg, deux onces d'or dont ils ignoraient la valeur. Félix Coffy, colon et commandant du quartier, s'en procura une petite quantité et l'envoya aussitôt à Cayenne pour identification. Sur réponse affirmative, il organisa une expédition et partit le 16 Août, accompagné du chef des indiens, Paoline. Après quatre jours d'une navigation difficile, ils parvinrent dans l'Arataye et, quelques jours plus tard, Paoline montrait à Coffy l'endroit où il avait trouvé l'or. "C'est là, lui dit-il, fouillez et vous trouverez, il y en a beaucoup". Au bout d'une heure de travail, le temps de remuer et de laver un mètre cube de terre, des paillettes et des pépites d'une certaine grosseur brillèrent dans la batée."(I). Après une période d'incrédulité et d'apathie, la foule se rua bientôt vers l'Approuague. Et ce fut le début d'une aire nouvelle pour cette région jusqu'alors méconnue.

Le travail de l'or connut son apothéose vers le début de ce siècle. Ce sont évidemment les placers à forte teneur, où l'on accédait assez facilement, où l'extraction ne demandait pas une trop haute technicité, qui ont ainsi été occupés. Pour ces placers, deux techniques d'exploitation ont été mises en oeuvre:

une exploitation industrielle de type 1900, utilisant un matériel très lourd;

une exploitation de type artisanal et individuel, utilisant un matériel rudimentaire et très léger.

La première méthode nécessite un plan d'eau important. Ce sont les dragues imposantes dont on trouve encore les vestiges le long des fleuves. La mise de fonds étant importante, ces dragues étaient le fait de sociétés. Sur l'Approuague, deux dragues ont ainsi fonctionné, l'une sur la crique Ipoucin, l'autre sur la crique Beaugé. D'après mon informateur, un vieil homme du pays, lui-même ancien orpailleur, chacune de ces dragues aurait fait travailler mille personnes vers les années 1920. Mais sans doute surestime-t-il largement la population considérée, et ceci d'autant plus que d'après

(I) Docteur HENRY : La Guyane française Cayenne 1950
éd. Laporte.

d'autres informateurs, seule la drague d'Ipoucin aurait travaillé à plein rendement.

La seconde méthode, encore plus que la première, nécessite des flats alluvionnaires à fortes teneurs et à faible recouvrement. "La batée fut d'abord la méthode d'exploitation la plus simple. D'une contenance de 7 à 10 litres de gravier, elle a permis dans des cas exceptionnels de recueillir en un lavage plus d'un gramme d'or (gravier à plus de 100 gr/m³). Elle devint ensuite un outil de prospection... La recherche des gisements se faisait en ce qui concerne les flats par puits de un mètre sur deux mètres, creusés jusqu'au bed-rock (argile stérile sauf en ce qui concerne son contact avec le gravier) à l'aide de "pelles à vase" et de "pelles criminelles" servant à extraire le gravier reposant sur le bed-rock. Seule la veine, partie du gravier aurifère la plus riche, était titrée, donnant lieu à des teneurs qui paraissent actuellement extraordinaires.

"En cas de découverte, les méthodes de travail employées étaient et sont encore les suivantes:

"Emploi du Long-Tom: les alluvions sont délayées au jet d'eau dans plusieurs caisses en bois se faisant suite, la dernière portant des tasseaux en bois où l'or se dépose par densité.

"Sluice: Long-Tom contenant un grand nombre de caisses (il a quelques fois jusqu'à 15 mètres de longueur), dont les dernières sont garnies de rifles ou de plaques métalliques perforées au travers desquelles passent les minéraux lourds.

"L'emploi du mercure pour réaliser un amalgame n'était pas général, et on trouve encore des orpailleurs qui ne l'utilisent pas.

"Les alluvions ou éluvions extraites à la pelle et à la pioche, quelques fois au monitor dans le cas d'éluvions en amont pendage, sont transportées au Long-Tom ou au Sluice, au jet de pelle ou à la brouette. L'eau nécessaire à leur lavage provient d'un petit barrage sur la crique, situé en amont de l'exploitation.

"Un tel chantier nécessite de trois à quinze personnes suivant la longueur du sluice et l'importance de la découverte du panneau d'alluvions ou d'éluvions. Certains employaient des femmes pour l'élimination des blocs trop importants et le débourbage des blocs d'argile." (2)

En ce qui concerne l'organisation du travail de la mine, on trouve: des ouvriers salariés, mais en nombre assez restreint; des employés "à la bricole" déjà plus nombreux; enfin, le plus souvent, des maraudeurs sans titres ni contrats.

Ceux que l'on a appelé les "bricoleurs" ont joué un rôle important. Travaillant en équipe pour le compte des concessionnaires, lesquels possédaient le droit d'exploitation, ce sont eux surtout qui ont amené la fixation de villages dans tout l'intérieur, et permis la création de l'ININI,

(2) ESAMBERT B. L'orpailage en Guyane française. Rapport du Service des Mines. Cayenne Août 1963.

en 1930. Les maraudeurs solitaires ont souvent suivi cet exemple; mais leurs lieux d'extraction étaient parfois assez éloignés de ces villages, et il n'était pas rare de voir ces hommes ne rentrer du placer que pour le week-end. Ils retrouvaient alors toute l'atmosphère de la vie en communauté villageoise. Certaines femmes aussi montaient vivre en forêt. Les unes pour travailler à la mine, d'autres pour faire un peu de commerce, d'autres enfin pour s'occuper de l'abattis et de l'intérieur. Il est difficile de se faire une idée précise, à l'heure actuelle, de la proportion de femmes dans ces centres d'orpailage. On a avancé, qu'en moyenne, femmes et enfants représentaient un tiers de la population. Toujours est-il qu'aux dires des anciens orpailleurs le couple était une unité fréquente.

Ainsi, n'imaginons pas l'orpailleur comme un maniaque ayant perdu tout contact avec sa civilisation. Sans doute, la vie dans les bois est-elle rude, mais il savait la rendre possible. "Il y avait le commerçant, le débit de boissons, quelques fois même une chapelle; et puis, on construisait sa case, on faisait son abattis. Pas un abattis de manioc, bien sûr, car il aurait fallu avoir le temps de faire le couac; mais un abattis de légumes, -dachines, bananes, bacoves-, et parfois un peu de culture maraîchère près de l'habitation. Le dimanche on ne travaillait pas à la mine; on s'occupait de son abattis, on préparait une nouvelle semaine de vivres quand le placer était loin, on se réunissait quelque part pour boire ensemble, pour boire beaucoup. Quand la mine marchait bien, on ne se privait guère. On faisait monter toutes les denrées dont on était friand, même du champagne." Ainsi s'exprime un vieil orpailleur, avec un peu de regret.

Dans cette organisation de la vie en forêt, venait au premier chef le problème de l'approvisionnement. C'est là que l'on voit apparaître le lien important commerçant-orpailleur. A cet égard, le système du travail "à la bricole", dont il a été question plus haut, ne manque pas d'intérêt: lorsqu'il avait fait une découverte, l'orpailleur chargeait presque toujours un gros commerçant de demander pour lui un permis de recherche. Le commerçant transformait ce permis en concession; l'orpailleur exploitait alors ces concessions "à la bricole", c'est-à-dire qu'il payait une redevance au commerçant qui lui servait d'intermédiaire; mais souvent cette redevance était transformée en obligation pour lui d'acheter ses vivres au magasin considéré. On trouvait aussi le système du "travail à la part": le concessionnaire avançait au mineur les vivres et le matériel dont il avait besoin et recevait en échange la moitié de la production.

Sans toujours prendre une forme aussi stricte, ce dernier système d'approvisionnement était assez fréquent, notamment pour les nouveaux venus: n'ayant aucune ressource en arrivant à Régina, ceux-ci étaient bien obligés de se faire ouvrir une espèce de crédit chez l'un des commerçants en place. Ils s'engageaient à rembourser sur la production à

venir, et devenaient ainsi des clients forcés, souvent endettés pour longtemps. Mais pour les orpailleurs installés déjà depuis un certain temps, le règlement des achats se faisait à l'avance. Les grosses maisons de commerce de Cayenne avaient installé des succursales dans les différents bourgs. A Régina, la maison la plus importante était celle de Tanon, laquelle est encore la plus grande chaîne de distribution de Cayenne; mais la succursale a fermé ses portes. D'autres commerces, de moindre envergure, mais qui faisaient quand même de bonnes affaires s'étaient installés: Cécilon, Aubin et Hitier, ainsi qu'une infinité de petites boutiques faisant commerce d'or.

Avant que de décrire la façon dont s'organisait l'approvisionnement de l'intérieur, il faut mentionner le rôle important des canotiers dans ce trafic. N'oublions pas que les centres miniers se trouvaient très enfoncés dans l'intérieur de la forêt, et que le seul moyen d'accès était le fleuve. Or, l'Approuague est un fleuve difficile: il est entrecoupé de sauts et de rapides. A l'époque de l'or, la montée et la descente se faisaient à la pagaie; plusieurs ruptures de charges étaient nécessaires. Pour éviter les naufrages et les pertes de marchandises, les canotiers devaient posséder parfaitement leur technique. C'est en 1897 que sont arrivés, sur l'Approuague, les deux premiers Saramacas. Venant du Surinam, ils appartenaient à l'un des groupes de noir dits ici "prinitifs", issus de marronage (3). Nous verrons plus loin l'organisation sociale du groupe Saramaca. Toujours est-il qu'ils sont venus en apportant leur technique de fabrication de canots, dont le profil est beaucoup mieux adapté à la navigation dans les sauts que celui des anciens canots de type créole; ils ont aussi apporté l'usage du "takari", sorte de longue perche, connue des indiens de toute l'Amazonie, qui sert à sonder la profondeur de l'eau et surtout à diriger le canot au milieu des rochers. En très peu de temps ils acquirent le quasi monopole de la navigation sur l'Approuague. Aux dires des commerçants qui leur confiaient leurs denrées, ces Saramacas transportaient sur un seul de leurs canots, jusqu'à deux tonnes et demie de marchandises, avec un équipage réduit à quatre hommes, alors qu'un canot créole ne prenait jamais plus d'une tonne et faisait très souvent naufrage. Ces Saramacas étaient des transporteurs organisés. Ils étaient responsables des marchandises qu'ils prenaient en charge. S'ils coulaient, ils remboursaient eux-mêmes le prix des denrées perdues. Mais avec eux, les naufrages étaient extrêmement rares, et les orpailleurs étaient à peu près sûrs de recevoir à temps les produits commandés.

Dans le petit village minier, un revendeur groupait, en principe, les commandes des divers orpailleurs. Il faisait une évaluation de la quantité d'or correspondant à la commande, et l'envoyait avec celle-ci à la maison.

(3) Pour complément d'information sur le marronage, se reporter au troisième chapitre du présent rapport, et à l'ouvrage de BASTIDE R. : Les Amériques noires, édition Payot, Paris 1967.

de commerce avec laquelle il avait l'habitude de correspondre. Prenons l'exemple de la maison Tanon, tel que le donne son re-présentant à Régina entre 1945 et 1956:

Par l'intermédiaire des canotiers Saramacas qui servaient donc de traits d'union entre Régina et les différents villages, la succursale Tanon recevait la commande émanant du revendeur, la plupart du temps lui-même orpailleur. Cette commande était exécutée par un personnel spécialisé, comprenant: un "directeur" (non informateur sur cette question), un comptable, une caissière, un employé aux expéditions, et trois garçons de magasin. Le détail de la commande était enregistré sur un cahier qui servait à l'expédition des marchandises. Nous avons vu que la commande était toujours accompagnée d'un petit sac de poudre d'or, correspondant au montant présumé des achats. Le directeur évaluait, en fonction du cours de l'or, la valeur de la poudre reçue, et comparait avec la facture établie pour les marchandises demandées. Lorsque le montant de la facture dépassait la valeur de l'or reçu, il diminuait d'autant les denrées qui lui semblaient de moindre importance, à moins qu'il ne s'agisse d'un client sérieux, auquel il faisait alors crédit. Dans le cas inverse, il augmentait la quantité de marchandises. Ensuite, il faisait appel au canotier responsable de la montée des produits; ce canotier était payé directement par le client, à la réception des colis. Les autres maisons de commerce procédaient de la même façon.

L'essentiel des ventes portait sur le couac, le poisson séché, le riz, la farine, les haricots rouges, le sucre, l'huile, le savon, le pétrole, et aussi le rhum, le vin, les cartouches. A cette liste, il faut ajouter de nombreuses conserves, surtout corned beef et sardines.

Ces produits, il fallait que les marchands de Régina se les procurent. C'étaient surtout les grosses maisons comme celles citées plus haut qui les importaient, et fournissaient les divers revendeurs, même pour les produits locaux: par exemple, Tanon achetait aux agriculteurs de Régina 600 à 800 kg. de couac par mois vers 1948, mais en faisait venir une quantité équivalente de l'Oyapock, par l'intermédiaire des tapouilles^(a) brésiliennes; il en était de même pour les poissons séchés: une partie devait être importée. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre concernant l'abattis; mais il est à noter au passage que, même dans sa période florissante, l'agriculture de Régina n'a jamais été capable de faire face à la demande. Pour les autres denrées, elles provenaient toutes de la maison mère de Cayenne. Si l'on veut évaluer l'ampleur du trafic commercial instauré entre les bourgs et les villages de l'intérieur, il n'est que de préciser que la succursale Tanon de Régina recevait 25 à 30 kilogrammes d'or par mois en échange de ses marchandises. Les centres d'orpillage proches, comme Ipoucin, Pierrette ou Tortue (Cf. carte annexe), nécessitaient chaque mois trois ou quatre voyages

(a) Petit voilier.

de 25 à 30 barils^(b) chacun, et rapportaient près de deux kilogrammes d'or à chaque voyage. Les centres un peu plus éloignés comme Sapocaye ou Couata, se contentaient d'un voyage par mois. Pour Saül et Souvenir, Tanon effectuait un voyage tous les trois mois; mais Saül était aussi ravitaillée par le bassin de la Mana.

Ces centres assez éloignés étaient également approvisionnés par des colporteurs -souvent des femmes-, qui achetaient des marchandises à Régina, et montaient les revendre sur place, en s'arrêtant un jour ou deux dans chaque centre. Ces colporteurs pour la plupart n'avaient pas de canots personnels; ils devaient attendre le départ d'un canot Saramaca pour y "prendre passage" avec leurs produits.

Cette image d'un trafic commercial intense entre l'intérieur et le bourg n'est valable que jusque vers 1950. A partir de cette date, les choses ont changé d'aspect. Il est difficile de déterminer avec impartialité les causes exactes de ce brusque changement: les usagers de la mine avancent toujours l'argument du Bureau minier; "les orpailleurs ont quitté les mines à cause du Bureau minier", disent-ils. Le Bureau Minier Guyanais a été créé en 1949. Organisme de recherche, son but était aussi de promouvoir l'exploitation minière rationnelle, d'intéresser des privés à la prospection et à l'exploitation. Lorsque le B.M.G. a commencé ses prospections alluvionnaires, la législation minière autorisait encore l'orpailleur individuel à exploiter. Celui-ci exploitait évidemment les fortes teneurs, seules rentables pour ses moyens réduits. Ce fait risquait de fausser considérablement les données de la prospection du B.M.G. Les concessions accordées au Bureau minier, balayèrent donc tous les droits antérieurs des petits orpailleurs, et ceci d'autant plus aisément que bonne partie d'entre eux n'étaient que ce qu'on a appelé des maraudeurs, simples occupants sans titres. Sans doute le B.M.G. a-t-il offert un nombre considérable d'emplois à ceux qui se trouvaient soudain dans l'interdiction d'aller au placer. Le Bureau minier avait en effet besoin de nombreux manoeuvres pour faire ses prospections. Mais il semble que seuls les plus jeunes et les plus vigoureux s'embauchèrent; et ils connurent très vite l'attrait du salaire fixe, qui leur apportait plus d'argent qu'ils n'en avaient jamais eu. Ce sont ceux-là qui sont descendus à Cayenne lorsque le Bureau Minier est parti. Les autres, les plus vieux, mis dans l'impossibilité de continuer à vivre sur place, sont revenus à l'abattis, dans leur commune d'origine. Ce sont eux qui se sont sentis expulsés, et de fait l'ont-ils été. Ce point est important pour comprendre la mentalité actuelle des habitants du bourg comme Régina.

Toujours est-il que les orpailleurs ont effectivement quitté les bois en masse. La chute du trafic commercial donne une mesure de cet exode: Tanon, qui, nous l'avons vu,

(b) Un baril égale cent kilogrammes.

touchait jusqu'à 30 kilogrammes d'or par mois jusqu'en 1950, n'en touchait plus que 5 kilogrammes à partir de cette date. Il faut peut-être prendre en considération le rôle important de l'économat du Bureau Minier, pour pondérer ces données: dans les grands centres comme Saül, où il faisait un travail de prospection considérable, le B.M.G. faisait monter les denrées de base directement et les revendait à ses travailleurs au prix de Cayenne, sans tenir compte du coût du transport. Autant dire que les prix de vente défiaient toute concurrence. La baisse des ventes de Tanon n'implique donc pas un exode proportionnel des orpailleurs; elle n'en donne qu'une idée. De toute façon, les placers à forte teneur, et d'exploitation rentable avec les moyens artisanaux des petits orpailleurs qui avaient pu se maintenir, devenaient de plus en plus rares. On peut dire qu'à l'heure actuelle, il n'en subsiste plus. L'opail- lage était condamné à plus ou moins brève échéance, et ceci d'autant plus que le prix d'achat de l'or n'augmentait pas au prorata de l'augmentation du coût de la vie.

CHAPITRE II : LE BOIS DE ROSE

Il faut dire que, dès avant 1950, certains placers donnaient déjà des signes d'épuisement ; et tout naturellement, quelques mineurs déçus par les rendements insuffisants de l'or, trouvèrent à s'employer dans les usines de bois de rose. La fabrication de l'essence de bois de rose ne saurait être le fait d'individus isolés: elle nécessite une mise de fonds assez importante, et un travail d'équipe. La plupart du temps, se sont les grandes maisons de commerce qui installèrent ces usines. L'impulsion avait été donnée, dès 1924, par la grande fabrique de parfums Chiris, laquelle avait huit alambics sur l'Approuague: relisons l'histoire de "papa Galmot" qui en fut le directeur (4). Mais les essences faciles d'accès, permettant une exploitation quasi-industrielle, furent vite épuisées, et Chiris ferma ses portes en 1929. Il restait cependant des arbres à exploiter, plus haut sur le fleuve; Tanon, Cécilon, Aubin et Hitier, prirent la relève, sur une plus petite échelle. Et il existe encore, à l'heure actuelle, des usines en fonctionnement sur l'Approuague.

L'exploitation du bois de rose demande une assez longue phase de préparation, comprenant d'abord une période de prospection, puis la mise en place de l'usine. Ensuite, l'on peut passer à la phase active qui est la fabrication de l'essence.

La prospection est une étape essentielle: il s'agit de repérer un minimum de cinquante pieds de bois de rose, pesant au moins deux tonnes chacun, et ceci dans une circonférence ne dépassant pas deux à trois jours de marche de la crique (a) accessible en canot. Les arbres se repèrent pendant la marche, grâce à leurs feuilles tombées à terre et de forme bien reconnaissable. La prospection est déjà un travail d'équipe. Il faut partir à cinq ou six hommes pour faire une recherche valable. Lorsque la crique à prospecter est atteinte, l'équipe, partie en canot, s'y engage, et commence à la nettoyer. Tous les deux kilomètres, elle installe un campement à partir duquel elle rayonne: elle s'enfonce à pied jusqu'à quatre ou cinq kilomètres au maximum; il est possible de s'enfoncer plus avant dans la forêt, s'il y a un petit affluent qui puisse servir par la suite à transporter les bois; sinon, au-delà de cinq kilomètres, le charroi à pied deviendrait trop long pour être encore rentable. Pour faire cette prospection dans un rayon de cinq kilomètres à partir du campement, un groupe de cinq travailleurs met environ une quinzaine de jours. Ensuite, il faut se déplacer pour aller installer le campement deux kilomètres plus loin, sur la crique. En principe, il faut compter, dans les conditions précédentes, deux

(4) CENDRARS Blaise : Rhum - Grasset Paris.

(a) Petit affluent.

bons mois de recherche, avant de trouver un emplacement exploitable. Il subsiste toujours un risque de surestimation du tonnage de bois, qui peut conduire à la mise en place d'une usine s'avérant assez rapidement non rentable. Il faut alors tout recommencer. Le cas ne se produit que très rarement, mais il stipule une perte de temps et d'argent très importante pour l'entrepreneur.

Le montage de l'usine, qui commence dès que la région adéquate a été trouvée, représente, en effet, une somme considérable de travail et de temps; car c'est un véritable petit village que l'on construit. Outre l'usine, il faut prévoir le logement des ouvriers. On repère d'abord la colline la plus proche de la crique d'accès; sur cette colline, on défriche un carré d'environ cent mètres de côté, c'est-à-dire un espace assez vaste pour que le soleil puisse pénétrer. Chaque ouvrier y construit son carbet. Il faut aussi construire un dépôt et un hangar pour abriter les alambics.

Lorsque le terrain est ainsi préparé, toute l'équipe redescend à Régina pour aller chercher le matériel qu'elle remonte ensuite sur les lieux de travail. Prenons l'exemple actuel de l'un des derniers fabricants d'essence de bois de rose sur l'Approuague. C'est un martiniquais de 37 ans, arrivé en Guyane en 1957; il est venu, par l'intermédiaire de la maison Cécilon, précisément pour s'occuper de bois de rose. Il est aujourd'hui son propre patron, et dirige une équipe de sept à huit personnes. Pendant trois mois, il a prospecté la rivière Matarony avec cinq ouvriers; il a décidé d'installer son usine sur l'une des petites criques se jetant dans cette rivière. Au moment où je l'interroge, il est à Régina et prépare son expédition; il lui faudra quatre jours de canot, équipé d'un moteur hors-bord de 18 chevaux, pour parvenir à son lieu de travail; il pense que deux voyages seront nécessaires pour monter tout son matériel; il perdra donc trois semaines pour le seul transport. A son deuxième voyage, il emportera aussi des vivres, car il devra rester un mois et demi sur place, pour monter les trois alambics qu'il possède, en prenant l'aide d'un ouvrier. Pendant que tous deux feront ce travail de montage, les cinq autres ouvriers qu'il fait travailler, ceux-là mêmes qui ont prospecté avec lui, partiront dans les bois pour commencer à couper les arbres.

La phase de travail que j'ai appelée active, pour l'opposer à la période d'investigation et de préparation, comporte, en fait deux étapes bien différenciées: celle du ramassage de la matière première, et celle de sa transformation.

L'équipe partie en forêt doit d'abord retrouver l'arbre, l'abattre, le tronçonner, puis le recouper en morceaux de 25 kilogrammes environ. Malgré l'usage de petites scies mécaniques marchant ~~à l'énergie~~ ^{à l'énergie}, c'est un travail long et pénible; il faut tracer le chemin au sabre, et charroyer les morceaux de bois jusqu'à l'usine. Suivant les conditions d'accès

un travailleur met entre quinze jours et un mois pour rapporter à l'usine l'équivalent d'un arbre de deux tonnes. En saison sèche, les criques n'ayant plus d'eau, tout le charroi doit se faire à pied; et c'est encore plus long, voire parfois impossible.

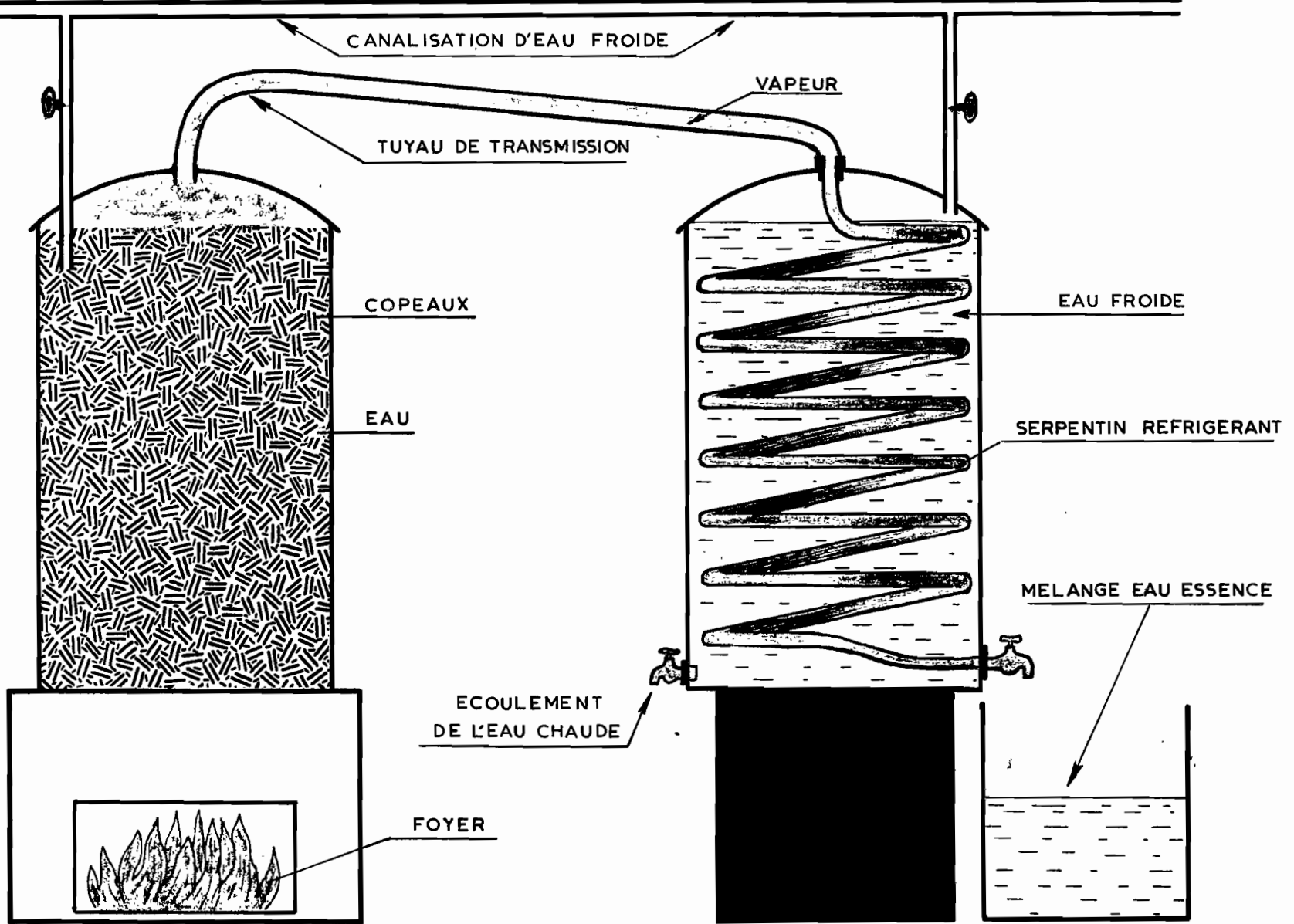
Lorsque le bois parvient à l'usine, en morceaux de 25 kilogrammes, il doit à nouveau être refendu en petites bûches, qui, sous cette forme, pourront être passées dans la machine à déchiqueter.

La distillation proprement dite ne commence qu'après toutes ces opérations. Il existe deux types de distillation: à feu nu, et à la vapeur. La seconde méthode double le rendement d'essence à la tonne de bois. Mais les petits entrepreneurs artisans de l'Approuague ne possèdent pas de machine à vapeur. C'est donc la première méthode que nous allons décrire et sur laquelle nous tablerons les rendements. L'alambic traditionnel comporte deux grandes cuves reliées par un système de tuyauterie (cf. schéma annexe). On place les copeaux de bois dans la première cuve métallique, sous laquelle est situé le foyer. On ajoute de l'eau dans les proportions suivantes: un tiers, en volume, d'eau, pour deux tiers, en volume, de bois. On allume le feu et l'on porte l'ensemble à ébullition. La vapeur obtenue s'échappe par un tuyau qui la conduit dans la seconde cuve. Là, un serpentín réfrigérant provoque sa condensation. On obtient un mélange d'huile et d'eau qui se scinde bientôt; l'huile, de plus faible densité se dépose en surface. L'eau s'écoule d'un côté, et l'on recueille l'essence de l'autre. Pour un alambic d'une contenance de 600 litres, l'opération dure, dans son ensemble, deux heures. Une distillation à feu nu permet d'obtenir un moyenno de huit kilogrammes d'essence par tonne de bois.

Reprenons l'exemple précédant pour voir quels sont les rendements obtenus avec ces moyens restreints. En faisant quatre chauffes par jour, pour chacun de ses trois alambics, cet entrepreneur parvient à distiller deux tonnes de bois, donc à obtenir seize kilogrammes d'essence par journée de travail. Mais il doit interrompre, à trois reprises dans l'année, la marche de ses alambics, pour se réapprovisionner en bois de rose et en bois de chauffage. Nous avons vu, en effet, que pour rapporter à l'usine un arbre de deux tonnes, il fallait en moyenne, trois semaines du travail d'un homme. Une équipe de cinq ouvriers rapportera donc dix tonnes de bois toutes les trois semaines, c'est-à-dire un approvisionnement assurant cinq jours de fonctionnement à l'usine; elle doit, en plus, apporter le Wapa, qui sert de bois de chauffage. Dans ces conditions, l'usine ne peut fonctionner de façon continue. Aussi, avant de la mettre en marche, le patron attend trois mois, ce qui lui permet de se faire une réserve de bois de rose de quelques quarante tonnes. En un mois et demi, il distillera ces quarante tonnes, plus une vingtaine d'autres qui lui auront été apportées entre-temps. Mais ensuite, il doit s'arrêter, car il se trouve à manquer de matières premières. Il recommence donc à se procurer une réserve, avant de remettre en marche son usine.

ALAMBIC DE DISTILLATION A FEU NU

BOIS DE ROSE



CANALISATION D'EAU FROIDE

VAPEUR

TUYAU DE TRANSMISSION

COPEAUX

EAU FROIDE

EAU

SERPENTIN REFRIGERANT

MELANGE EAU ESSENCE

ECOULEMENT DE L'EAU CHAUDE

FOYER

doit aussi procurer le canot, le moteur et l'essence nécessaire au transport. S'il distille, comme nous l'avons vu, 150 tonnes de bois dans l'année, il dépensera 13.500 francs pour l'achat du bois de rose. Pour simplifier, nous évaluerons le prix de revient comme formé de trois parties à peu près équivalentes: achat du bois, manufacture, et transport. On obtient donc un prix de revient global de 40.500 francs. En ajoutant à cette somme celle des salaires des prospecteurs, soit 6.750 francs, on obtient une approximation du prix de revient réel de 47.250 francs pour l'année. Les 150 tonnes de bois de rose donneront 1.200 kilogrammes d'essence, vendus 60.000 francs. Le bénéfice, sur un an serait de 12.750 francs, c'est-à-dire insuffisant pour récupérer la mise de fonds nécessaire à l'installation de l'usine dans un nouvel endroit. En d'autres termes, le coût de la prospection et de l'installation nécessite que l'usine fonctionne au moins deux ans au même emplacement; c'est-dire combien la prospection doit être faite sérieusement. Au bout de deux ans d'exploitation, le bénéfice global net sera de 32.250 francs. C'est là un chiffre maximal; l'entrepreneur ayant atteint cette somme, estime que son affaire a été hautement rentable.

Et pourtant, ces calculs montrent à quel point la marge de bénéfice est faible. L'exploitation du bois de rose connaît à l'heure actuelle de nombreux problèmes: il ne subsiste plus à Régina que deux autres exploitants à peu près de la même envergure que celui dont nous avons longuement parlé. Autrefois, les usines de bois de rose fleurissaient sur toute l'Approuague, même après le départ de Chiris. Les gros commerçants, Tanon, Cécilon, Aubin, en possédaient chacun trois ou quatre. Et il y en avait d'autres. Mais les problèmes auxquels nous faisons allusion ont causé le recul progressif de cette industrie.

Il y a d'abord les difficultés inhérentes à la forêt guyanaise: les essences de bois de rose sont rares et dispersées, d'accès très difficile. Elles demandent, nous l'avons vu, un travail particulièrement long et coûteux d'approche et de prospection... Il faut aller toujours plus loin, ce qui augmente régulièrement le prix de revient. Or, le prix de vente de l'essence est stationnaire depuis 1956: la concurrence des produits synthétiques est telle que la demande d'essence naturelle ne peut se maintenir que si les prix n'augmentent pas.

Au demeurant, la production elle-même se raréfie, car sur le problème du marché se greffe un problème de main-d'oeuvre. Tous les anciens producteurs de l'Approuague s'entendent pour dire qu'il y a seulement dix ans, il était encore aisé de recruter des équipes d'une vingtaine de personnes pour partir en forêt. Aujourd'hui, c'est devenu impossible; les gens préfèrent rester au bourg; ils estiment que la vie dans les bois est trop dure pour le profit qu'ils en tirent. Aucun des trois entrepreneurs actuels n'a pu recruter plus de six ou sept ouvriers. Cette insuffisance de la main-d'oeuvre implique, comme nous

l'avons dit, plusieurs arrêts de l'usine chaque année, et fait baisser considérablement le rendement.

Effectivement, si l'on se place du point de vue des ouvriers ou des bûcherons, les revenus sont faibles. La prospection est très pénible et mal payée. Le ramassage du bois est payé à la pièce; et si les conditions sont bonnes, il est plus rémunérateur : un bon travailleur peut rapporter à l'usine un arbre de deux tonnes tous les dix jours; il peut en plus ramasser du Wapa, arbre de chauffage très répandu, vendu vingt francs la tonne. Son revenu mensuel atteindra alors 600 francs. Mais ce sont, en principe, ceux qui ont fait la prospection et qui, en conséquence, connaissent déjà l'emplacement des pieds de bois de rose, que l'on embauche pour le ramassage. De toute façon, par rapport à la moyenne des salaires en Guyane, ces revenus restent faibles.

Nous venons de toucher, dans les lignes précédentes, au problème de l'organisation du travail dans le cadre d'une entreprise de bois de rose. Celui que l'on appelle le "patron" sur place, n'est pas toujours son propre maître. A l'époque où les gros commerçants avaient des usines sur l'Approuague, on ne trouvait en fait de patrons que des directeurs. C'étaient les commerçants eux-mêmes qui possédaient tout le matériel, -alambics, canots, moteurs-, fournissaient le gas-oil, faisaient l'avance de vivres aux travailleurs, et assumaient la responsabilité financière de l'affaire. Le directeur organisait, coordonnait, supervisait toutes les opérations et s'occupait plus particulièrement de la distillation. Il était tenu à rendre une certaine production, et touchait un pourcentage important sur les bénéfices. Depuis que les grandes maisons de commerce ont fermé leurs portes, on ne trouve plus que des patrons indépendants. Mais ces derniers, même s'ils sont propriétaires de leur matériel et responsables financièrement de leur affaire, ils n'en restent pas moins encore liés au commerçant, autrefois producteur, pour l'écoulement de l'essence.

Quant aux travailleurs, d'abord recrutés comme prospecteurs, ils sont, pendant quelques mois, des ouvriers salariés payés à la journée. Mais lorsque la prospection est terminée, et que commence le ramassage, ils deviennent des sortes de travailleurs indépendants. Il est, en effet, impossible de les considérer comme des salariés payés à la pièce, puisqu'ils ne touchent aucun appointement fixe, et n'ont à suivre aucune norme de rendement. Ils vendent simplement le bois qu'ils ont ramassé, au tarif usuel, après discussion avec le patron de l'usine. Ils ne sont liés par aucun contrat ni aucune obligation, sinon celle de rembourser l'avance de vivres qui leur a été faite. En revanche, tous les manoeuvres de l'usine -chauffeur, déchiquteur, fendeur de bûches-, sont salariés.

Cette indépendance dans le travail, propre à ceux qui s'occupent du ramassage des bois, est un trait traditionnel de la vie en forêt. Nous la retrouverons chez les bûcherons travaillant

pour une scierie, et nous avons déjà noté l'individualisme de l'orpailleur.

La vie traditionnelle dans les bois implique une certaine liberté dans l'emploi du temps. On ne peut pas faire monter du bourg tout l'approvisionnement. Il y a donc un problème de subsistance qui se pose. Chacun prend le temps d'aller à la chasse, à la pêche, de cultiver un bout d'abattis. Chacun se construit son carbet autour de l'usine, et plus loin, défriche un peu de terrain pour planter des légumes. Sans doute n'est-il pas question de faire un abattis de manioc qui prendrait trop de temps. D'ailleurs, le couac se conserve assez bien pour qu'on le fasse monter en grosses quantités. Mais il est impossible de faire des réserves de dachines ou de patates douces, qui ne se gardent pas. Il faut donc les cultiver. L'agriculture, la chasse, la pêche, prennent ici figure d'activités annexes, mais font partie intégrante du système de vie.

Notons, toutefois, que les femmes ne vont plus vivre en forêt, et ces quelques villages ne sont sans doute qu'une pâle image de ce qu'étaient autrefois les grands centres d'orpailage, ou même les petits villages installés autour d'une usine de bois de rose employant une vingtaine d'ouvriers dont quelques-uns étaient accompagnés de leur femme et de leurs enfants. Les obligations scolaires de plus en plus strictes y sont pour quelque chose.

Sans foyers, les villages tendent davantage vers une vie communautaire. Quelques fois, un grand abattis est cultivé en commun, et tous partagent les produits de la chasse et de la pêche. Mais c'est là l'exception. D'ailleurs cette vie communautaire est plus apparente que réelle; tous reconnaissent que, dans ces villages, "chacun vit un peu de son côté".

CHAPITRE III : LES BOIS ET LE FLEUVE

Nous n'évoquerons que très brièvement ici l'exploitation du bois en grumes. Seul, le ramassage des arbres implique la vie dans les bois, et les problèmes qu'il pose sont assez semblables à ceux du ramassage du bois de rose. Deux maisons ont eu des exploitations forestières: Tanon, au temps de l'orpailage, et Aubin, qui fait toujours du bois en grumes.

Quelles que soient l'époque et la maison, le principe du ramassage reste le même. Le patron ou le directeur se charge de recruter à Régina une ou deux équipes d'une dizaine de bûcherons chacune. Il leur fait l'avance des vivres dont ils ont besoin, et inscrit cette avance en compte. Les bûcherons partent en forêt. Le temps pendant lequel ils y restent est variable suivant le lieu de l'exploitation forestière: si cette dernière est proche, ils reviennent à Régina tous les week-end, et rapportent du bois tous les dix à quinze jours; s'ils doivent s'enfoncer assez loin en forêt, ils restent jusqu'à deux mois sans revenir. Comme pour le bois de rose, les grumes leurs sont achetés à un tarif variant de 30 à 80 francs la tonne, selon la nature du bois: le plus cher est l'acajou.

Ces bûcherons se construisent en forêt des villages provisoires. S'ils doivent rester assez longtemps dans une même région, ils défrichent et plantent un abattis. Là encore, bien que le travail se fasse en équipe, bien que parfois se soit l'équipe entière qui soit payée et se partage l'argent, chacun reste relativement indépendant. Il arrive même que les carbets ne soient pas regroupés, mais s'échelonnent le long de la rivière, auprès des abattis.

Nous avons longuement parlé de ces bûcherons, en ce qui concernait leur travail et l'organisation de leur vie dans les bois, mais nous avons volontairement passé sous silence leur origine ethnique. Si ce chapitre s'intitule "les bois et le fleuve", c'est parce que, tout comme les canotiers dont nous avons vu le rôle dans le commerce avec les villages d'orpailleurs, ces travailleurs sont en grande majorité des Saramaca du Surinam, c'est-à-dire des nègres marrons. "On sait que l'on entend, par ce terme (qui vient de l'espagnol cimarron, désignant originellement les animaux, comme le cochon, qui de domestiques redevenaient sauvages), les nègres fugitifs."(a).

"En 1712, lorsque les marins français pénétrèrent dans la Guyane hollandaise, les grands propriétaires s'enfuirent dans la capitale; et les esclaves en profitèrent, après avoir pillé les maisons de leurs maîtres, pour se perdre à leur tour dans la forêt complice." (b). Plusieurs bandes primitives s'insurgent ainsi et obtiennent leur indépendance du gouvernement hollandais.

"En 1762, une autre communauté, celle des Saramaca, obtint, elle aussi, son indépendance, sous la réserve qu'un conseiller hollandais serait placé aux côtés du chef noir, le Gran Man."(c).

- (a) Bastide R. op. cit. (3), p.51
(b) idem p.57
(c) idem p.57

On peut aujourd'hui distinguer trois grands groupes de nègres marrons: les Saramaca, réunissant 14.000 personnes au Surinam; les Aucas; les Boni, situés sur la rive française du Maroni.

"Toutes les tribus que nous avons énumérées, sont divisées en clans ou LO (terme ewe) et chaque LO en familles matrilineaires. A la tête de la tribu, se trouve le grand chef (GRAN MAN), qui est à la fois le chef politique et le prêtre suprême; il est assisté pour les affaires profanes, et en particulier pour les décisions judiciaires, par le GRAN FISKARI. A la tête de chaque LO se trouve un GRAN KAPITING, assisté par un sous-capitaine et un capitaine de forêt. Le LO est une institution sociale plus que géographique, car chacun englobe plusieurs villages, qui ont chacun à la tête un BASIA (de Bastiaan, négrier), à la fois maire et commissaire de police, tandis que ce qui fait l'unité du LO, c'est qu'il est lié à un totem animal, qui le protège et qu'il est KINA (interdit religieux) de tuer, comme la grenouille, le perroquet, e.t.c.... Cependant, cette hiérarchie des pouvoirs n'empêche pas l'organisation politique de la tribu d'être essentiellement démocratique; dans chaque village, il y a un Conseil des Anciens (G'A SEMBI) et aussi le meeting de tous les hommes du village, qui décide en dernier ressort (LAITI KRUTU). En fait, le BASIA ne fait que faire exécuter les décisions du Conseil des Anciens. C'est le chef du village principal du LO qui est le GRAN KAPITING. Le GRAN MAN n'intervient que lorsqu'il existe des querelles entre les clans..... La femme mariée ne vit pas en général dans la maison de son mari, elle reste dans son village, dans sa maison maternelle, ou bien, l'homme lui bâtit une case dans son village natal. Mais le mari, lui, reste dans le village de sa mère, il rend visite à son épouse (ou à ses épouses, s'il en a plusieurs). Il l'aide aux travaux pénibles, comme le brûlage de la forêt et le débroussaillage de son "abatti", il lui fait des cadeaux pour la payer de ses gratifications amoureuses; par contre, elle lui remet les produits de l'abatti. Bref, chacun des deux époux vit en quelque sorte en célibataire; il n'existe pas de véritable vie matrimoniale." (a).

Que devient cette organisation sociale au sein du groupe Saramaca émigré à Régina? Nous avons vu que les premiers Saramaca sont arrivés sur l'Approuague à la fin du siècle dernier. Ils ne venaient pas s'installer définitivement en Guyane française, et leur émigration temporaire était organisée: le Gran Man leur interdisait de travailler dans les mines d'or, ou de faire du commerce; ils devaient être canotiers ou bûcherons; ils restaient toujours sous l'autorité du Gran Man qui pouvait les rappeler à n'importe quel moment; les femmes devaient rester dans leur village natal. Un accord fut passé entre le Surinam et la Guyane française pour que cette

(a) Bastide R. op. cit. (3), p.59

réglementation soit respectée, et l'organisation socio-politique tribale fut prolongée de ce côté-ci de la frontière.

Comme les Saramaca occupaient essentiellement les bassins de l'Oyapock et de l'Approuague, laissant le Maroni aux canotiers Boni, un Gran Kapiting du nom de Koidji vint s'installer dans le village de Tampac, sur l'Oyapock. Appelé ici "le commandant", il représentait l'autorité du Gran Man auprès de l'ensemble des Saramaca émigrés.

En effet, le gouvernement français n'instaura pas d'ordre spécial pour ces populations. Il profita, au contraire, de l'ordre tribal existant. Le groupe de l'Approuague était dirigé par un Capitaine, nommé par le Gouverneur, sur la proposition du "Commandant Koidji". Entre les années 1930 et 1940, voici quelle en était l'organisation:

Le capitaine, répondant au nom de Sam, devait veiller à ce que la discipline soit maintenue au sein du groupe. Il était, pour ce faire, en rapports constants avec le maire et le gendarme. Mais ce dernier n'intervenait jamais directement. Dans le cas d'un litige entre deux Saramaca, c'est le capitaine seul qui réglait la question; lorsque le litige opposait un sujet guyanais à un Saramaca, fait d'ailleurs extrêmement rare, le gendarme passait toujours par l'intermédiaire de Sam. S'il arrivait enfin que gendarme, guyanais, ou Saramaca, aient un motif de grief contre le capitaine, c'était au commandant Koidji que la plainte était adressée. Ce dernier avisait et envoyait un avertissement au capitaine. Au bout de deux avertissements sans résultats, le commandant déposait une plainte devant le gouverneur, lequel examinait la plainte, et, en dernier ressort, envoyait au gendarme l'ordre de faire rapatrier le capitaine en question. Koidji devait alors choisir un autre capitaine, et faire ratifier son choix par le gouverneur. Pour ses fonctions administratives et judiciaires, Koidji recevait une rémunération de l'Etat français, tandis que le capitaine Sam n'en touchait pas. En revanche, Sam avait un bureau à Régina, ouvert chaque matin de sept heures à midi, et jouait le rôle de directeur de cette sorte "d'entreprise de transport par canots" que formaient les Saramaca. Car c'est lui qui contrôlait toutes les expéditions en canots. Lorsqu'un commerçant faisait partir une charge de marchandises, il devait appeler Sam pour que soit fait le contrôle et soit donné l'ordre de départ. Si des canotiers refusaient de partir, Sam pouvait les y obliger ou désigner des remplaçants. Ce travail était rémunéré par tous les commerçants qui utilisaient les services des canotiers Saramaca: Sam touchait un léger pourcentage sur les bénéfices tirés de ce trafic. Il arrivait aussi que Sam fasse lui-même du canotage; il était alors remplacé dans ses fonctions par son "lieutenant". Dans toutes leurs démarches officielles, Koidji et Sam portaient un uniforme militaire.

Les bûcherons aussi dépendaient du capitaine; mais plus longtemps éloignés de Régina, ils gardaient plus de liberté que les canotiers.

On s'aperçoit que cette organisation calque, sur une plus petite échelle, celle de la grande tribu du Surinam, en ce qui concerne la hiérarchie des pouvoirs. Le commandant remplaçait ici le Gran Man, même dans l'aspect religieux de son pouvoir; le capitaine jouait un peu le rôle de Gran Fiskari. Toutefois, en regagnant le Surinam chacun retrouvait son statut d'origine. Il semble, cependant, que l'investiture française ait donné à cette hiérarchie un caractère plus strict et moins démocratique que n'avait le modèle: ni le conseil des anciens, ni l'assemblée des hommes du village n'ont fonctionné. L'administration française ne connaissait que les autorités légales du commandant et du capitaine, et lorsque ceux-ci avaient à décider rapidement, ils ne pouvaient consulter les autres.

A partir de 1942, le capitaine et son lieutenant, nouvellement nommés, ont aussi reçu une rémunération de l'Etat français. Le système a continué à fonctionner jusqu'en 1954; à cette date le lieutenant est mort, le capitaine a regagné le Surinam, et Koidji n'a pu leur trouver de remplaçants. Le départ massif des orpailleurs a laissé les canotiers désœuvrés, et bon nombre de Saramaca sont alors rentrés au Surinam. L'administrateur du cercle de l'Approuague a dû prendre en charge les fonctions du capitaine; Koidji, qui réside toujours à Tamrac, fait encore quelques tournées. Mais on peut dire que le groupe Saramaca de l'Approuague a perdu son encadrement traditionnel, et s'est plus ou moins déstructuré. Sans femmes, sans attaches avec ce pays, les Saramaca ne venaient que pour des séjours brefs; ce n'étaient jamais les mêmes; seuls les chefs restaient stables et pouvaient perpétuer l'ordre traditionnel de la tribu. Aujourd'hui, les quelques trente Saramaca qui sont restés et semblent vouloir se fixer, ont beaucoup perdu de cette cohésion interne de naguère, sans pour autant s'être intégrés au groupe des villageois. Ils restent cependant fidèles aux préceptes du Gran Man: ils n'ont pour la plupart ni femmes ni enfants; ils exercent en majorité la profession de bûcheron et de canotier lorsque l'occasion s'en présente; on trouve parmi eux trois manoeuvres et trois agriculteurs, alors qu'autrefois il n'y en avait pas. Sur 28 personnes interrogées, 24 ont plus de cinquante ans dont 11 plus de 70 ans. Sans descendance, ce groupe est appelé à disparaître assez rapidement.

Seul dans sa case, dans le village Saramaca, au bout de Régina, ou quelque part en pleine forêt, sculptant dans le bois des fauteuils, des tabourets, des pan-neaux, des pagaies, le Saramaca a pourtant légué à tous les habitants de l'Approuague et de l'Oyapock, ses canots profilés pour le passage des sauts et des rapides, mais capables aussi

de transporter de lourdes charges. C'est encore lui qui construit le canot que tout navigateur utilise sur ces fleuves. La construction des canots fait partie des activités annexes du bûcheron.

"C'est, avec la construction des maisons, la plus belle technique des Noirs Réfugiés: elle a été poussée à un haut degré de perfection, par une utilisation intelligente des techniques européennes et indiennes. Les canots des Noirs Réfugiés proviennent certainement d'une transposition des techniques que les Indiens Kalina (Galibi) et Arawak appliquent à la construction de leurs pirogues de haute mer; la technique de l'ouverture au feu de la coque en est le point essentiel... Les Noirs Réfugiés ont adopté des formes de coque tout à fait différentes, mieux adaptées à la navigation dans les rivières coupées de rapides. Aux embarcations européennes (simples barges en planches utilisées au XVIIIème siècle sur les rivières calmes de la région côtière), ont été empruntés les bordés en planches, les membrures et les banquettes...

"Les Saramaka font des embarcations très larges, se rapprochant beaucoup des formes européennes et convenant parfaitement au transport du fret; mais ces canots ne sont pas taillés pour la vitesse; la forme de l'avant est peu différente de celle de l'arrière, et dans l'aspect de sa coque avant brûlage on reconnaît la forme en auge des pirogues africaines."(5)

Les Saramaka ont apporté aussi le "Takari", dans cette région où son usage était encore ignoré. Le takari est une perche en bois, de quelques trois mètres de long et d'une section d'environ cinq centimètres. C'est un instrument connu de tous les indiens de l'Amazonie se déplaçant sur les fleuves. Il permet de diriger le canot au passage des sauts: le bossman se tient à l'avant, takari en main; lorsque le canot, à la descente, s'engage dans le saut, il est entraîné par la vitesse du courant et risque de s'écraser contre les rochers qui encombrent le chenal. Ce sont les coups de takari du bossman, rapidement et judicieusement donnés contre ces rochers, qui permettent au canot de se faufiler entre les écueils sans les accrocher. Une descente de fleuve sans takari est presque impossible, et l'on comprend aisément pourquoi les créoles, qui ne l'employaient pas auparavant, faisaient si souvent naufrage.

Le fleuve est le seul lien entre la forêt et le monde extérieur. Le canot fait partie intégrante de la vie de celui qui travaille dans les bois, qu'il soit créole ou Saramaka, orpailleur, bûcheron ou manoeuvre à l'usine de bois de rose. C'est aussi un élément de solidarité, permettant l'apprentissage du vrai travail en équipe. Pour qu'un canot soit bien mené, il faut une entente parfaite entre ses conducteurs; chaque geste du bossman doit être rapidement interprété par le motoriste; dans les moments difficiles, tous les passagers sont mis à contribution pour décharger le canot

- (5) Hurault J. La vie matérielle des Noirs Réfugiés Boni et des Indiens Wayana du Haut Maroni. O.R.S.T.O.M. Paris 1965.
- (6) Pour complément d'information cf. Hurault -Les canots des Noirs Réfugiés de Guyane. B.F.T. n° 27, Janvier - Février 1963.

et le pousser au milieu des rochers, ou le tirer à la cordelle. Il règne sur le fleuve, entre les divers équipages, un esprit d'entraide comparable à celui des marins en pleine mer.

Pourtant, nous l'avons vu, chacun a le souci de son indépendance, qu'il retrouve sitôt à terre. C'est là un trait assez paradoxal dans un milieu hostile où les conditions de vie sont rudes. Les villages d'orpailleurs recréaient, sans doute l'atmosphère des villages des communes, avec ses manifestations collectives-fêtes, réunions au café... mais l'individualisme restait la règle dans le travail de l'or. Les actuels villages de bûcherons ou de manoeuvres à l'usine de bois de rose ne connaissent plus même cet aspect: ce sont des juxtapositions d'abattis et de cases, parfois regroupées, parfois échelonnées le long de la rivière, où chacun vit pour soi. On retrouve ce même phénomène parmi les agriculteurs vivant dans leurs "habitations" le long du fleuve, comme nous allons le voir au cours de la seconde partie de ce rapport.

DEUXIEME PARTIE

LE COMPLEXE DE L'ABATTIS

L'agriculture **guyanaise** traditionnelle, quelle soit pratiquée par les Indiens, les Noirs Réfugiés, ou les "Créoles" (a), est une AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRULIS.

Rattachée, de ce point de vue, à toute l'Amérique Amazonienne, c'est une agriculture essentiellement fondée sur le manioc amer, qui, après préparation et cuisson, donne l'aliment typique de ces régions : le couac. Presque tous les agriculteurs guyanais font du couac. Cependant, ils ne pratiquent pas, pour autant, la monoculture du manioc ; ils cultivent aussi quelques légumes.

Dans la région de l'Approuague, le paysan passe aussi un temps considérable à la chasse et à la pêche, ce qui lui permet de diversifier et d'équilibrer sa nourriture.

C'est l'ensemble de ces activités d'agriculture, de chasse et de pêche, qui forme ce que j'ai appelé "le complexe de l'abattis". Chaque famille en vit, chaque membre présent y a son rôle, et c'est à ce niveau qu'il faut chercher l'unité de production et de consommation.

Nous décrirons, dans les deux premiers chapitres, les activités agricoles et les activités annexes du paysan de l'Approuague, pour ensuite aborder, dans le troisième chapitre, l'analyse de ce complexe en tant qu'unité économique et sociale.

(a) Nous verrons en dernière partie les problèmes que pose la définition de ce mot,

CHAPITRE IV : TECHNIQUES ET PRODUCTIONS AGRICOLES

Devant cette immense étendue de forêt primaire, devant l'épuisement rapide des sols, la première réponse de l'homme a été la culture itinérante sur brûlis. Le brûlage présente l'avantage de fertiliser momentanément la terre. Ensuite, il n'y a plus qu'à déplacer le lieu de culture ; mais la forêt est grande, et chacun peut y trouver place.

L'abattis est le champ obtenu par ce procédé de culture. Sa préparation commence par le sabrage, c'est-à-dire le nettoyage au sabre des broussailles encombrant la surface à défricher. Ensuite, on coupe les arbres à environ un mètre du sol. On laisse sécher pendant un mois avant de procéder au brûlage. Toutes les branches ne brûlent pas du premier coup ; il faut souvent les entasser et recommencer le brûlage ; mais il subsiste toujours des troncs à demi consumés qui donnent à l'abattis sa physionomie typique.

La préparation de l'abattis a commencé vers la fin du mois d'Août, et se termine un peu avant la saison des pluies ; l'abattis est prêt à la plantation vers le mois de Novembre. Pour le manioc, si le travail est effectué par une ou deux personnes, la plantation d'un abattis d'environ un hectare s'échelonne sur trois mois : en effet, l'agriculteur de l'Approuague ne plante jamais le manioc sans tenir compte de la lune. On effectue la plantation de trois jours avant jusqu'à trois jours après la pleine lune, la nouvelle lune, si besoin est le premier quartier etc... Ce qui fait qu'une plantation commencée en Novembre se terminera vers la fin Janvier. Pour s'assurer une bonne récolte, il faut pratiquer au moins deux sarclages dans l'année.

La récolte commence un an après le début de la plantation, et s'effectue de façon échelonnée, comme s'est faite la plantation. Cette récolte peut se faire par lots successifs, pendant un an. Mais au bout de cette période, c'est-à-dire deux ans après le début de la plantation, il vaut mieux avoir tout récolté, car les tubercules de manioc commencent à pourrir en terre.

Ainsi, en défrichant et en plantant un abattis de manioc chaque année, l'agriculteur obtient une récolte régulière et n'a pas de problèmes de soudure. C'est ce que font la plupart des cultivateurs de l'Approuague. L'enquête portant sur les exploitations agricoles de cette commune, et effectuée en Juillet et Août 1968 donne les résultats suivants :

Abattis	Nombre	Superficie approximative
Total	96	89 ha
Anciens	38	38 ha
Nouveaux	58	51 ha

Les nouveaux abattis sont ceux qui ont été défrichés en Août 1967 et plantés à la fin de l'année 1967. La récolte n'a pas encore commencé. Les anciens abattis sont en général ceux qui ont été défrichés et plantés en 1966. La récolte a commencé vers la fin de 1967 et continue encore. Toutefois, parmi les 38 abattis anciens répertoriés il y en a quelques uns qui ont été faits en 1965, et sur lesquels la récolte dure encore. C'est d'ailleurs sur les abattis de 1965 et en partie sur ceux de 1966 que portent toutes les données concernant les productions et les rendements, dont nous ferons état plus loin. Toujours est-il que 45 % des surfaces exploitées sont des anciens abattis et 57 % des abattis de fin 1967. La différence entre les deux pourcentages montre que la mise en service annuelle d'un nouvel abattis n'est pas systématique. Toutefois, si l'on ne prend en considération que les abattis de manioc, cette différence s'anéantit : Ceux, pour qui le manioc représente la base de l'exploitation, en plantent chaque année.

Nous avons parlé de l'abattis de manioc, mais on trouve, sur l'Approuague, d'autres cultures, en particulier des légumes - dachines, bananes, ignames - Ces abattis ne produisent que quelques mois par an, et les denrées en sont rapidement périssables. Cependant, presque tous les agriculteurs cultivent des légumes au moins pour leur consommation personnelle : sur 47 exploitants interrogés, on en trouve 4 qui ne plantent pas de légumes (et un seul qui ne fait pas de manioc). Le tableau suivant montre comment se répartissent, en nombre et en superficie, les différents abattis en fonction de leur organisation, et de la nature des cultures : certains abattis sont spécialisés dans la culture d'un produit unique, d'autres sont diversifiés ; nous avons distingué également la culture du manioc et celle des légumes.

Abattis	Nombre	Superficie approximative
Totalité	96	89 ha
de cultures séparées	30	27,5 ha
de cultures mélangées	66	61,5 ha
de manioc seul	25	23 ha
de légumes seuls	22	15 ha
manioc et légumes mélangés	49	51 ha

Signalons, avant d'analyser ce tableau, qu'un abattis de divers légumes est classé dans les abattis de cultures mélangées ; que

la culture des dachines n'est jamais mélangée à celle du manioc et que, seule parmi les divers légumes, elle fait parfois l'objet d'abattis de cultures séparées.

La première partie du tableau montre qu'il y a, sur l'Approuague, une proportion assez importante d'abattis spécialisés dans la culture d'un produit unique : 31 % en nombre, et 30 % en superficie, de l'ensemble des abattis, sont spécialisés. En comparant les deux parties du tableau, on s'aperçoit que c'est surtout le manioc qui fait l'objet d'abattis spécialisés : 83 % en nombre et en superficie des abattis de cultures séparées sont des abattis de manioc (les autres étant plantés de dachines).

La proportion de manioc, par rapport aux légumes est plus difficilement calculable : les paysans ne peuvent pas toujours donner les superficies respectives de manioc et de légumes dans les abattis où les deux sont mélangés. Leurs indications permettent toutefois d'évaluer à 22 hectares de légumes et 29 hectares de manioc les proportions respectives de ces denrées dans les 51 hectares où elles sont mélangées. On peut donc compléter le tableau précédent de la façon suivante :

Produits	Superficies	%
manioc seul	23 ha	26 %
manioc mélangé	29 ha	32 %
total manioc	52 ha	58 %
légumes seuls	15 ha	17 %
légumes mélangés	22 ha	25 %
total légumes	37 ha	42 %

On voit que 26 % des surfaces cultivées sont spécialisées dans le manioc qui dans son ensemble en occupe 58 %, alors que les légumes ne couvrent que 42 % des surfaces.

L'examen de ces pourcentages permet de considérer l'agriculture de l'Approuague comme une agriculture fondée sur l'exploitation du manioc, mais qui reste cependant diversifiée.

En règle générale, le rendement d'un abattis d'un hectare de manioc est de l'ordre de cinq tonnes. Ce chiffre n'est valable que si les conditions atmosphériques sont normales, et si l'on ne pratique qu'une seule récolte.

- qui peut être échelonnée sur un an comme nous l'avons vu -

Le système de la récolte échelonnée donne au cultivateur la possibilité de fabriquer du couac régulièrement. La périodicité de fabrication du couac ne semble pas dépendre de la surface plantée. Elle est plutôt déterminée par les besoins et l'organisation du travail au sein de la famille, et peut varier de quinze jours à deux mois. La période la plus fréquente est un mois. Ce qui veut dire que chaque mois, on va récolter une petite quantité de manioc que l'on transforme en couac. La quantité de couac fabriquée à chaque fois dépend évidemment de la superficie de l'abattis de manioc, mais aussi du rendement qui est assez variable. Le chiffre de cinq tonnes à l'hectare, avancé plus haut, représente une moyenne, sur laquelle s'accordent les agriculteurs interrogés lorsqu'ils parlent, non pas de leur propre abattis, mais de ce qui est leur représentation de l'abattis "normal". En fait le rendement varie considérablement suivant les soins que l'on apporte à l'abattis, suivant la présence ou l'absence d'autres plantes mélangées au manioc, suivant aussi la fertilité plus ou moins grande du sol. Aucun agriculteur n'est capable de donner avec précision, la production de son champ de manioc : d'une part, la récolte est échelonnée, donc plus difficilement mesurable ; d'autre part, le manioc ne se consommant que sous forme de couac, il est immédiatement transformé, et la plupart du temps, sans être pesé au préalable. En revanche, chacun connaît la quantité de couac qu'il fabrique.

L'enquête a répertorié quarante exploitants ayant planté du manioc. Parmi eux, trente ont pu faire du couac ; sur les dix autres, il y en a deux qui ont planté du manioc en fin d'année 1967 et n'ont pas encore commencé à récolter et huit qui ont eu des difficultés ; en particulier, six cultivateurs de la région des terres basses de Kaw ont vu leurs abattis de manioc plantés en fin 1966, dévastés par une inondation, au moment de la récolte. Les producteurs restants ont fourni, à eux tous, une moyenne mensuelle de plus de 2.800 kilogrammes de couac. Le tableau suivant montre comment s'effectue la répartition de cette production mensuelle entre les trente agriculteurs concernés.

Quantité en kg	15	20	30	40	50	60	75	80	100	120	150	200	300	= 2.880
Nombre d'agriculteurs	1	2	2	1	6	2	1	3	5	1	1	3	2	= 30

Ces chiffres montrent que la production mensuelle la plus courante se situe entre 50 et 100 kilogrammes. Ceux qui font 200 ou 300 kilogrammes de couac par mois sont des spécialistes du manioc : ils y apportent tous leurs soins et consacrent un temps important à la préparation du couac.

Rappelons brièvement, avant de pou -
-suivre les diverses étapes de cette préparation. La techni-
-que de fabrication du couac est très répandue en Amérique
Amazonienne, et en conséquence bien connue. Nous n'insiste-
-rons pas trop sur cet aspect. Toutefois, il peut être inté-
-ressant de rendre compte non de la technique en soi, mais
du cadre dans lequel elle s'insère en milieu créole guyanais,
de l'organisation qu'elle implique, qui l'un et l'autre diffé-
-rent de ce que l'on peut rencontrer chez les Indiens ou les
Noirs Réfugiés. Nous donnerons donc, ici, la description d'un
cas particulier.

- Anatole est un homme d'une cinquan-
-taine d'années. Il consacre tous ses soins à la culture
d'un abattis de manioc couvrant un hectare et situé le
long de la rivière, à une heure de canot en amont de
Régina. Il vit, la plupart du temps, avec sa femme, sur
son "habitation", auprès de son abattis ; il y possède le
matériel nécessaire à la confection du couac. Mais il a
aussi une maison, dans le bourg même de Régina, où il peut
également faire son couac, ce qui lui permet, lorsqu'il
veut aller vite, de trouver assez aisément des voisins ou
amis pour venir l'aider. C'est là que nous l'avons vu.
Il y a quatre jours, il a rapporté, dans son canot, un
tas de racines de manioc dont il a immédiatement mis à
trempier une partie, sans l'éplucher, dans une cuve en
bois remplie d'eau. Le lendemain, il est retourné cher-
-cher un nouveau lot de manioc. Avant hier matin, sa fille,
qui réside en permanence à Régina, est venue accomplir sa
part de travail :

Assise sur une souche d'arbre dans un coin de la cour,
elle a lavé une à une les racines dans un seau d'eau, en
les jetant au fur et à mesure dans un grand panier. Chaque
fois que le panier était plein, elle venait entasser les
racines à même le sol de terre battue, sous le carbet qui
abrite la platine et les divers instruments dont Anatole
va se servir. Ce carbet, que l'on nomme "Gragiri", est un
simple toit en feuilles séchées, soutenu par une charpente
en bois et reposant sur des piliers. Après avoir lavé un
contingent assez important de manioc, la jeune femme est
venue s'asseoir sous le gragiri et s'est mise à éplucher les
racines en les grattant avec un couteau ; puis elle les
a relavées soigneusement et les a déposées dans une seconde
cuve en bois. Vers quatre heures du soir, il y avait déjà
une bonne quantité de racines prêtes à être rapées, et
c'est le fils de la maison qui s'est mis à l'ouvrage :
avec l'aide de deux amis, il a "gragé" le manioc préparé
(cf. tableau p. 47). La grage est une planche en bois d'un
peu plus d'un mètre de long, sur cinquante centimètres de
large ; sa partie centrale est inerustée de petits bouts
de métal. Pendant plus de deux heures, les trois hommes

ont rapé le manioc dans un mouvement de va-et-vient ininterrompu des mains. C'est une opération extrêmement pénible : elle fatigue considérablement les bras ; et il est presque impossible de ne pas s'écorcher les mains sur la rape. De plus les résultats sont piètres pour le temps consacré au rapage. Anatole songe sérieusement à acheter un moulin qui lui permettrait de faire beaucoup plus vite et sans fatigue, une farine beaucoup plus fine.

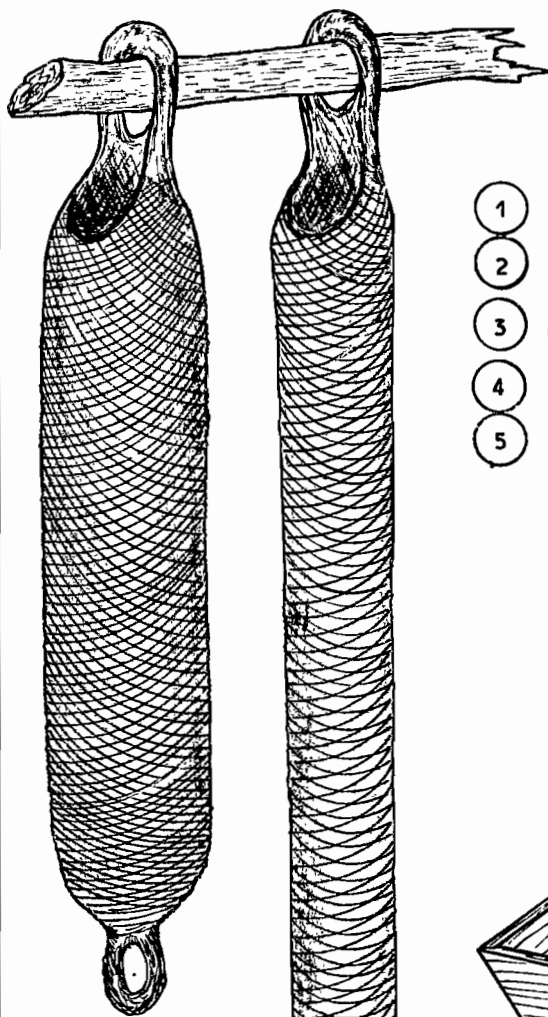
Hier matin, le travail a commencé vers six heures, dès le lever du soleil. La fille d'Anatole continuait à laver et peler les racines restantes. A côté d'elle, son père a entrepris de laver et d'éplucher les racines à demi-pourries qu'il avait fait tremper pendant trois jours et qui lui serviront de levain. Il est ensuite allé les grager. Pendant ce temps, un vieil homme de ses voisins remplissait la couleuvre de farine. Il s'agit d'une couleuvre classique, de type indien, en vannerie tressée extensible. Puis il a accroché la couleuvre à un arbre, en mettant un contrepoids dans le bas, pour que la couleuvre s'étire lentement (cf. planche p. 47). Au bout de cinq minutes, une grande partie du jus toxique et de l'aridon s'était écoulée dans le récipient placé sous la couleuvre. Anatole a alors pris la farine pressée pour la mélanger au levain qu'il venait de préparer. Il a déposé la pâte dans un pétrin pour qu'elle repose pendant douze heures. Chacun a continué, qui à gratter, qui à grager, qui a couleuvrer. A la fin de la journée, il y avait deux pétrins remplis de pâte. Ce matin, il a fallu passer la pâte une seconde fois dans la couleuvre pour qu'elle sèche. Puis la femme d'Anatole a commencé à tamiser cette farine. Le plus grosses particules ou "grigri" retenues par le tamis, ont été passées au pilon et retamisées.

Anatole a préparé son feu au tout début de la matinée : il a disposé des bûches dans le foyer pratiqué dans le chassis sur lequel repose la platine (cf. planche p. 47), et les a allumées. Maintenant la platine est chaude, et Anatole peut commencer à faire cuire le couac. Il charge la platine de farine tamisée, par lots successifs, tout en remuant avec un rateau en bois (cf. planche 47). Malgré les deux passages à la couleuvre, la farine n'est pas totalement séchée, et une vapeur abondante se dégage de la platine. Il règne une chaleur humide et étouffante sous le carbet. Anatole s'est mis torse nu pour travailler. Lorsque la vapeur commence à se dissiper, il abandonne le rateau et prend une carette (a) en bois pour continuer à remuer la farine. Au bout d'une heure et demie

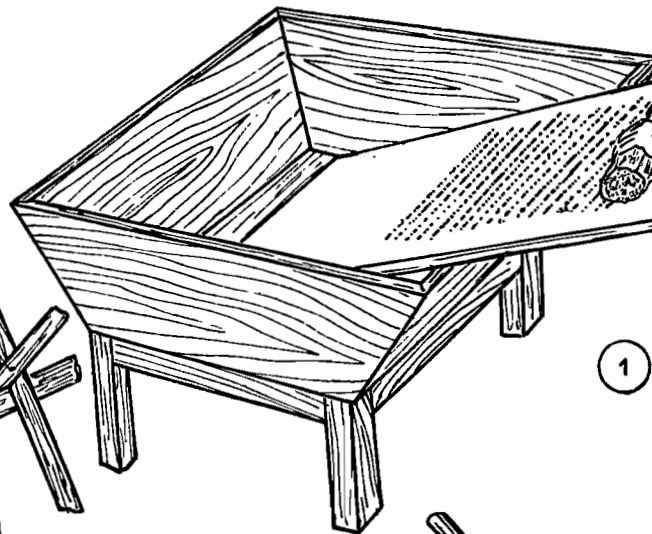
(a) Non local, donné au couteau taillé d'une seule pièce dans le bois et servant à remuer le couac (cf. planche p. 47)

FABRICATION DU COUAC

- 1 Rapage des racines de manioc sur la "grage"
- 2 Pressage de la farine dans la couleuvre
- 3 La platine à couac
- 4 Le rateau.
- 5 La carette



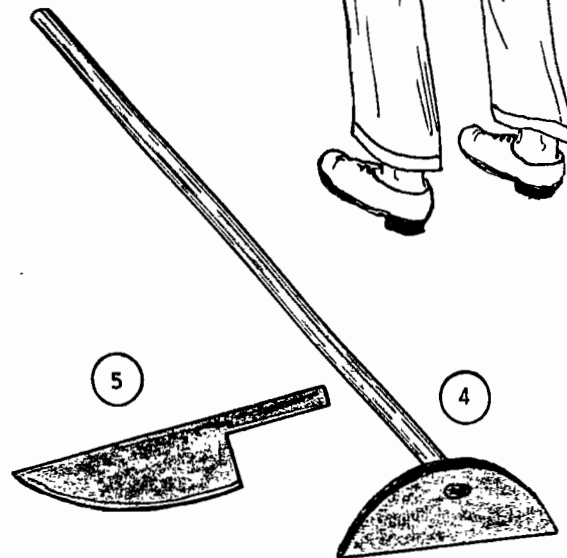
2



1



3



5

4

la cuisson est terminée, et Anatole décharge la platine. Il a fait environ huit kilogrammes de couac sur sa platine d'un mètre de diamètre. Après avoir huilé la platine, il recommence l'opération. La platine est plus chaude que tout à l'heure. Anatole n'a cessé d'entretenir et d'attiser le feu. Le temps de cuisson sera peut-être un peu moins long -

Si le couac est le produit essentiel tiré du manioc amer, il n'est pas le seul. Le cultivateur utilise également l'anidon extrait lors des deux pressages à la couleuvre pour fabriquer du tapioca : l'anidon, préalablement blanchi avec de l'eau mélangée de jus de citron, est filtré, puis tamisé. La fine farine blanche est alors cuite sur la platine et l'on obtient les granulés de tapioca. On fabrique aussi la cassave, soit à partir de la farine d'anidon agglomérée en galette sur la platine, soit directement à partir de la farine de manioc, qui dans ce cas n'est pressée qu'une seule fois dans la couleuvre, et à laquelle on n'ajoute pas de levain. Ces deux types de galettes sont considérés comme une friandise.

Les légumes cultivés sont suffisamment nombreux et diversifiés pour apporter un appoint de nourriture non négligeable. Il faut faire mention à part des dachines que l'on récolte sept mois après la plantation, et ce, pendant trois mois environ, et des quelques bananiers dont le rôle essentiel est plutôt d'ombrager les champs. (a) En revanche, on trouve assez peu d'arbres fruitiers dans la région de l'Approuague ; cela fait partie de ce que l'on peut appeler la culture de case : c'est-à-dire que chaque agriculteur a un ou deux orangers près de sa maison ; on en trouve dans le bourg même. Les manguiers, les avocatiers, les papayers sont très rares.

De toute façon, le temps consacré par l'agriculteur aux légumes et aux fruits est beaucoup moins important que celui qu'il consacre au manioc et au couac.

- (a) Il faut différencier au moins deux espèces de bananiers : Ceux qui donnent ce qu'on appelle ici des "bananes légumes" ou bananes à cuire, et ceux qui donnent des "bacoves" ou "bananes dessert" que nous connaissons bien.

CHAPITRE V : LES ACTIVITES ANNEEXES DE L'AGRICULTEUR

L'agriculteur de l'Approuague se trouve occupé, une large partie de la semaine, par les abat-tis et le couac. Mais il trouve toujours le temps d'aller à la pêche et aussi à la chasse. Il faut dire que l'Approuague est l'une des rivières les plus poissonneuses de Guyane, et que l'on y fait souvent de très beaux coups de filet. La chasse tient une place relativement moins importante. On ne trouve guère d'oiseaux dans cette région, sauf vers la côte, et c'est plutôt le gros gibier à poils que l'on recherche. Ajoutons à ce tableau que l'agriculteur s'emploie parfois à une activité directement rémunératrice ; en particulier, lorsque les gros travaux de défrichage et de plantation ont été effectués, et qu'il faut attendre la récolte.

Les techniques de pêche diffèrent suivant l'espèce de poisson que l'on veut attraper. La plus courante est la pêche au filet. Les habitants de cette région ne pratiquent que la pêche en rivière. Mais il faut rappeler que l'Approuague est fortement influencée par les phénomènes de marée, jusqu'au premier saut. (cf. introduction). Les techniques du filet jeté dans le bas de la rivière sont adaptées à ces phénomènes de marée. Il faut donc aussi différencier la pêche dans le bas de la rivière, là où la marée se fait fortement sentir, et la pêche dans le haut de la rivière, au-dessus du saut Tourépé.

Dans le bas de la rivière, on pêche surtout l'Acoupa (a). Le filet doit être légèrement modifié. La plupart des filets viennent de Cayenne et ont été fabriqués en Métropole. Leurs dimensions sont variables, mais les plombs sont placés tous les cinquante centimètres. Or la pêche à l'Acoupa, en estuaire, nécessite que l'on laisse dériver le filet avec la marée, car les acoupas se déplacent par bandes dans le sens inverse de la marée. Si le filet est trop lesté, il ne dérivera pas assez vite. Il vaut donc mieux supprimer des plombs pour n'en laisser que tous les deux mètres environ.

La détermination du lieu de pêche s'effectue en fonction de la saison lorsqu'il s'agit d'une pêche de jour ; il ne faut pas que le poisson voie le filet, on peut donc toujours pratiquer cette pêche de nuit ; pour la pratiquer en plein jour, il faut rechercher les eaux troubles. En saison des pluies, il faut descendre très près de la mer pour trouver des eaux troubles ; en saison sèche, les eaux troubles remontent plus haut. Le choix de la marée montante ou descendante dépend de la lune : le créole d'ici pêche avec le montant au moment de la pleine lune, et avec le perdant au moment de la nouvelle lune.

(a) L'acoupa est un poisson de mer et de rivière, très connu en Guyane. Identification incertaine : peut-être *Stellifer* sp. ?

Voici le déroulement d'une pêche à l'acoupa dans le bas Approuague : le pêcheur part en canot, accompagné d'un homme qui lui servira de motoriste. Le filet est dans un sac. Les deux hommes descendent la rivière pendant une demi-heure, puis s'arrêtent près de la berge pour couper des bois de "moucou-moucou" (a). Deux morceaux d'un mètre de long chacun serviront de bouées. L'équipage repart. A l'avant du canot, le pêcheur commence à sortir son filet du sac et à le démêler, en séparant bien le plomb et le liège ; il attache une bouée à chaque extrémité. Ces bouées serviront de repères pour rectifier la position du filet dans l'eau, car il est préférable, si le vent le permet, que le filet reste bien tendu. Par ailleurs, si on laisse le filet dériver sans surveillance, ces bouées permettront de le retrouver aisément. Lorsque les deux hommes sont parvenus sur les lieux de pêche, le motoriste arrête le moteur et se saisit de la pagaie. Toujours à l'avant, le pêcheur jette la première bouée à l'eau et laisse filer son filet, tandis que l'autre mène le canot transversalement au courant. Le filet a été jeté au milieu de la rivière. Sa dernière extrémité reste attachée à l'avant du canot. Les deux hommes pagaient doucement, pour suivre le filet qui dérive, et le maintenir tendu. L'acoupa monte toujours à contre-marée et va ainsi à la rencontre du filet. Au bout d'une heure ou deux, il faut lever le filet. Pour ce faire, le pêcheur tire la ficelle qui relie la première bouée au canot et embarque cette bouée. Le motoriste continue à conduire le canot dans le sens de la marée. Pour ramasser le filet, le pêcheur replie la partie lestée sur le liège, et confectionne une sorte de poche d'où le poisson ne peut s'échapper. Il dégage un à un les poissons dès qu'ils sont embarqués, et les entasse dans un coin du canot, après avoir assommé les plus vindicatifs (b).

Dans le haut de la rivière, on pratique la pêche au counarou (c). La meilleure période se situe vers le mois de Juin, en fin de saison des pluies. C'est une pêche qui se pratique la nuit, à la lanterne : les counarous se déplacent vers l'aval, dans le sens du courant, et se regroupent, le soir, dans les moucou-moucou, en bordure du fleuve.

Le filet a été préparé comme pour l'acoupa. Parvenu à l'endroit choisi, le pêcheur se place à une trentaine de mètres de la rive et jette la première bouée à l'eau. Puis, à l'aide d'une pagaie, il dirige le canot vers la berge de telle sorte que

- (a) Bois très léger et flottant, qui pousse le long des berges inondées. Identification : *Montrichardia arborescens* (Araceae).
- (b) Certains poissons "torches" qui se mêlent aux acoupas, ont une longue arête dorsale particulièrement dangereuse.
- (c) Poisson plat, pourvu de nombreuses arêtes longues et fines et pouvant atteindre 5 kg. On le trouve en eau douce, en particulier dans les rapides, c'est-à-dire dans le haut de la rivière. Identification : *Myletes pacou*.

le filet forme un angle aigu avec celle-ci (cf. croquis p. 52). Le bout du filet est attaché à l'arrière du canot, et lesté d'une pierre pour que le filet s'enfonce profondément dans l'eau. Lorsqu'il est arrivé le plus près possible de la rive, le pêcheur place le canot parallèlement à celle-ci, et le mène doucement dans le sens du courant. Mais la première bouée doit toujours restée en avant. On dit que "le filet traîne le canot". Le pêcheur frappe l'eau de sa pagaie, près des nou-noucou, pour réveiller le poisson et le chasse vers le filet. On lève celui-ci au bout d'une quinzaine de minutes.

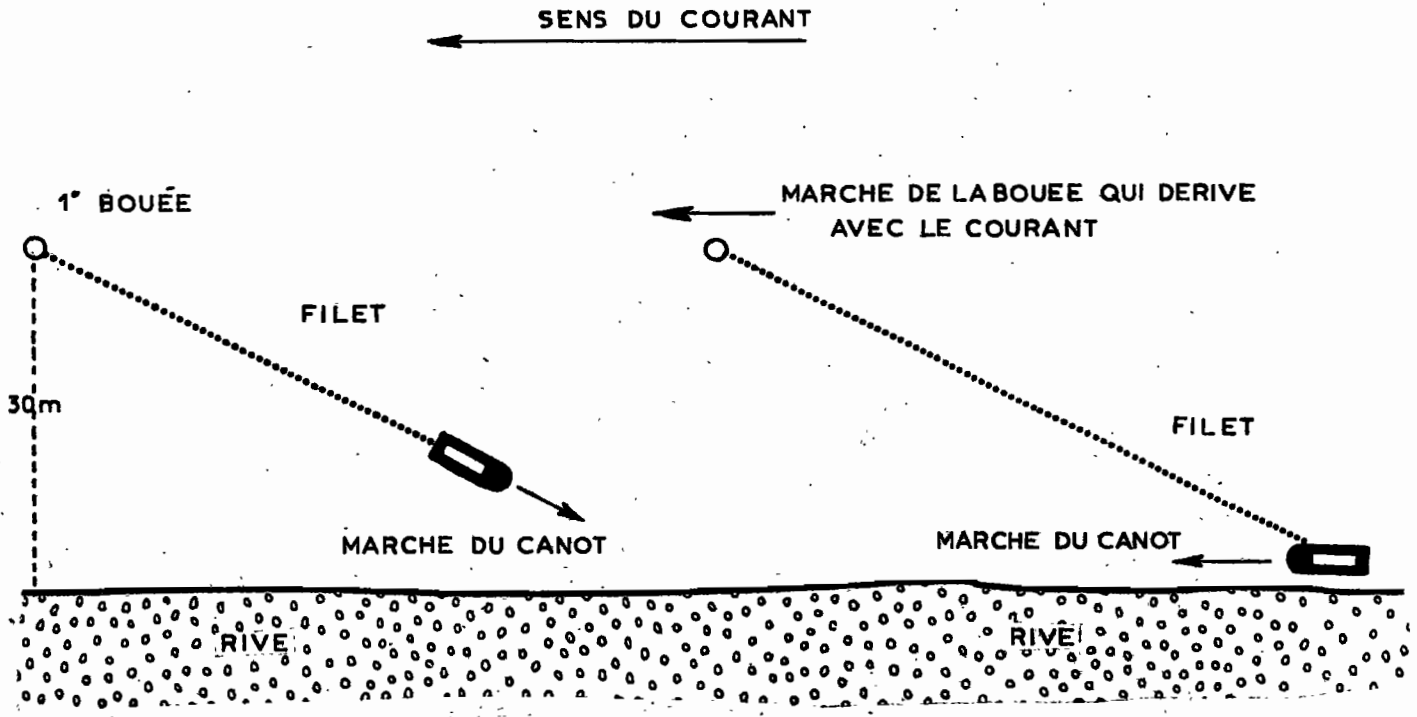
On peut aussi pêcher l'acoupa et le coumarou dans les criques, lorsque la marée est montante. Il faut se placer au confluent de la crique et de la rivière. On taille deux longs piquets en bois ; on prend une extrémité du filet, et l'on attache le bas lesté au bout d'un piquet ; on tend soigneusement le filet pour en attacher la crête à la tête du piquet. On va planter ce piquet dans le lit de la rivière, à l'ouverture de la crique. Celle-ci n'a jamais plus d'une dizaine de mètres de large. On leste le bas du filet à l'aide de pierres, on en déploie une quinzaine de mètres au bout desquels on fixe le second piquet que l'on va planter de l'autre côté de la crique. L'ouverture de la crique est ainsi totalement barrée par le filet sur une profondeur de plusieurs mètres (hauteur du filet). La partie du filet non utilisée est jetée sur la rive (cf. croquis p. 52). Pendant toute l'opération, le canot est resté à l'intérieur par rapport au filet, pour pouvoir pénétrer dans la crique. Le canot s'engage alors vers le fond de la crique, à la pagaie, et sans faire de bruit. A une certaine distance du filet, le pêcheur se met à battre l'eau bruyamment. Les poissons, effrayés, se dirigent vers l'embouchure de la crique, et viennent se prendre dans le filet.

La pêche au filet, nous l'avons dit, est la plus fréquente sur l'Approuague. C'est la technique la plus appropriée à la largeur du fleuve - plus de trois kilomètres vers Guisanbourg -, et au déplacement par bandes, des poissons les plus répandus. Toutefois, pour un poisson comme l'aimara (a) on utilise la lance, ou le fusil. Nous retrouvons là une technique bien connue des Indiens. L'aimara se pêche de nuit, à la lanterne. Le pêcheur se poste en bordure du fleuve, dans un lieu où les eaux sont très claires. Sa lampe frontale, comme celle des mineurs, éclaire l'eau. Il jette la lance dès qu'il entrevoit le poisson. C'est un procédé silencieux qui n'effraie pas les autres poissons. Il ne prendra le fusil que s'il tombe sur une pièce trop grosse pour la lance, et valant la peine d'arrêter, ensuite, la partie de

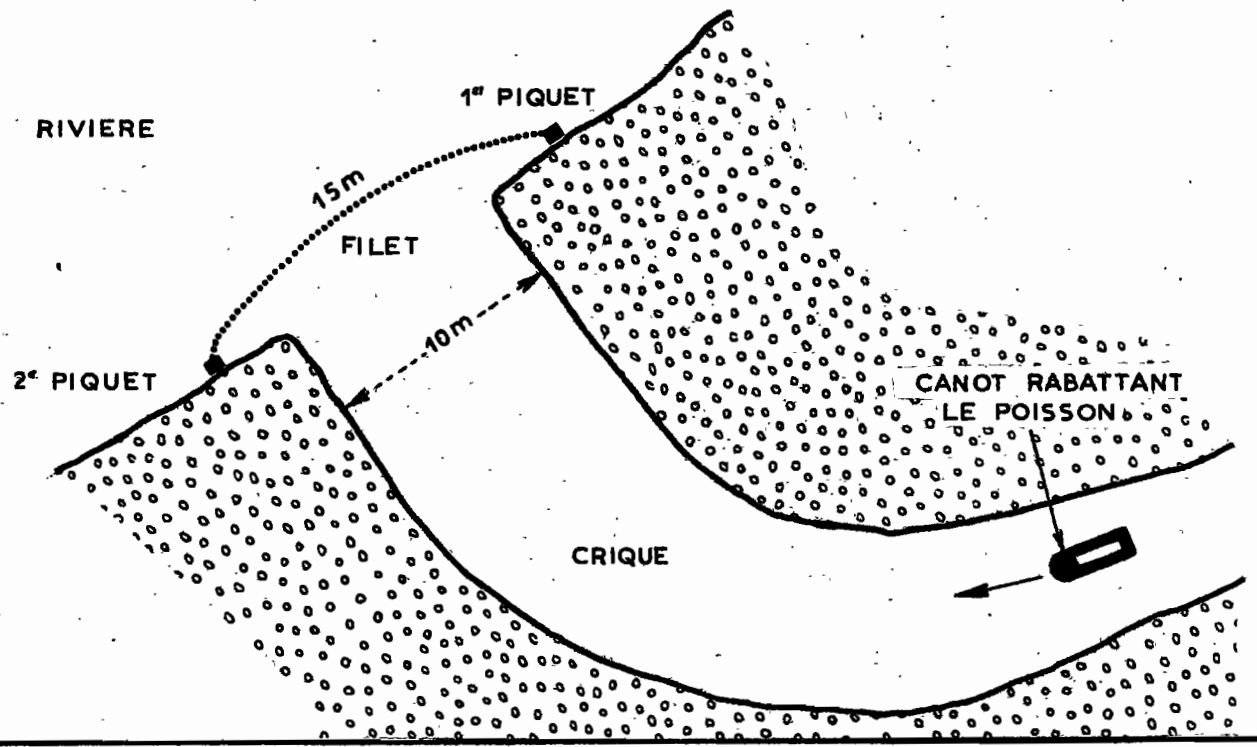
(a) Poisson d'eau douce, carnivore, pouvant peser jusqu'à 20 Kg. Identification : *Ageneiosus brevifilis*, *Hoplias macrophtalmus*.

TECHNIQUES DE PECHE

PECHE DU COUMAROU AU FILET EN RIVIERE



PECHE AU FILET EN CRIQUE



pêche. Un pêcheur habile à la lance peut prendre dans sa nuit un poids aussi important de poissons qu'un pêcheur au filet.

La pêche la moins avantageuse est la pêche en crique. Un coup de filet ne rapporte jamais plus de quinze à vingt kilogrammes de poissons ; il ne dure qu'un quart d'heure, mais il faut changer de crique à chaque fois. Le rendement de la pêche à l'acoupa est très variable. Un coup de filet peut fort bien ne rien donner. Mais s'il y a un banc de poissons, il peut rapporter jusqu'à cent cinquante kilogrammes en une heure, si le pêcheur dispose d'un grand filet. Quant à la pêche au coumarou, la prise maximale en quinze minutes est de l'ordre de quatre vingts kilogrammes.

Ces rendements ne s'obtiennent que dans les meilleures conditions. Il arrive souvent que le pêcheur ne rapporte, après une journée de travail, que quelques kilogrammes de poissons. Il peut même, tout comme le chasseur, revenir bredouille de son expédition.

Les différents types de pêche que nous venons de décrire ne représentent pas une activité d'appoint quotidienne pour l'agriculteur. Ce sont des parties de pêche qui s'organisent et prennent une journée entière, ou une nuit. Ce sont même parfois des expéditions de plusieurs jours. Dans ce cas, on se regroupe à trois ou quatre pêcheurs. Cela pose le problème de la conservation du poisson pris en grandes quantités. Il y a quelques années, tout le poisson qui ne pouvait être consommé frais, était salé ou boucané. Le poisson boucané est un poisson funé au-dessus d'un "boucan" formé de branches et feuilles encore légèrement vertes. Dans le cas d'une expédition de pêche assez longue, il arrivait aussi que les pêcheurs fassent une sorte de vivier en barrant une petite crique à l'aide de branchages : ils ne sortaient le poisson de l'eau qu'au moment de revenir. Mais à l'heure actuelle, la Commune possède une chambre froide à Régina, et les pêcheurs y entreposent leur poisson aussi souvent qu'ils le peuvent. Quand ils partent pour une longue pêche, ils emportent de grands cubes de glace dans des sortes de glacières où ils conservent le poisson. Dans le cas d'une partie de pêche durant plusieurs jours, ils sont encore obligés d'en saler ou d'en boucaner une certaine quantité.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les techniques de pêche, ne demandant pas de gros déplacements et pouvant être pratiquées quotidiennement, sont moins utilisées sur l'Approuague. Parmi ceux qui vivent dans leurs "habitations" le long du fleuve, certains placent des pièges à poissons en bordure de rivière, à proximité de leur dégrad (a). Il s'agit de pièges à clapet, appelés "kanina", en

(a) On appelle "dégrads" les petits embarcadères, la plupart du temps réduits à un tronc d'arbre jeté au-dessus de la bordure marécageuse de la rive cf. chapitre VI.

lattes de palmier. Les femmes ou les hommes seuls pratiquent aussi la pêche à la ligne : le soir, on attache quelques cannes à des racines en bordure du fleuve, et l'on vient voir le lendemain matin si le poisson a mordû à l'hameçon. Parmi les techniques utilisant l'hameçon, il faut faire mention à part de la pêche au palan. Cette méthode est utilisée en estuaire pour l'acoupa ou le poisson torche. On tend une corde goudronnée entre deux bouées de noucou-moucou, et on lui fixe tous les quinze centimètres, une courte ficelle équipée d'un hameçon. Un appât est accroché au bout de chaque hameçon. Ce dispositif est jeté en travers de la rivière. Pour assurer son immobilité, chaque bouée est reliée à un fil lesté d'une grosse pierre. Le pêcheur peut lever son palan toutes les trois heures, ou le laisser dans l'eau pendant douze heures.

Signalons enfin que la pêche à la nivrée, en particulier à la dynamique, est encore, de temps en temps, pratiquée clandestinement dans le haut de la rivière.

Comme partout ailleurs, les techniques de chasse sont fonction du gibier recherché. L'agriculteur de l'Approuague connaît bien les habitudes des animaux de la région, et il sait y adapter son comportement de chasseur. Toutefois, la chasse n'est pas conçue comme un art ; elle est avant tout utilitaire. On ne tire qu'à coup sûr, et sur une pièce en valant la peine. Certains gibiers peu recherchés font dire "ça ne vaut pas une cartouche". Hors ceux-là, tout gibier vu est, si possible, gibier mort, sans discrimination. L'aubaine est de tomber sur une bande : c'est alors un massacre. Non pas qu'on tire pour le plaisir de tirer, mais il y a l'appât du gain. Un projet de réglementation limitant, par chasseur, le nombre d'animaux en fonction des espèces, et qui, d'ailleurs, n'est bien adapté ni aux habitudes du gibier, ni à celle du chasseur, soulève dans la Commune de grandes protestations. Les expéditions de chasse ont, en effet, des résultats très inégaux ; on peut marcher toute une journée sans voir de gibier. Il s'agit donc de ne pas rater l'occasion qui se présente.

La forme la plus fréquente de la chasse dans l'Approuague est celle qui demande une longue marche en forêt. C'est l'expédition que l'on fait seul ou à deux. Le chasseur part dans des chemins déjà connus ; s'il ne rencontre aucunes traces de gibier, il se taillera, au sabre, un autre chemin. Cette immense forêt, toujours semblable à elle-même est très dangereuse : On s'y perd facilement. Aussi le chasseur ne manque-t-il jamais de prendre ou de faire des repères qui lui permettront de revenir. Lorsqu'ils sont deux, les chasseurs conviennent d'une heure et d'un lieu de rencontre, et se suivent à au moins 100 ou 150 mètres d'intervalle. Si l'un d'eux entend son co-équipier tirer trois coups de fusil d'affilée, il

cherche à le rejoindre rapidement, car c'est le signal d'une bande d'animaux. Dans ce genre de chasse, on ne part pas pour tirer un gibier précis. On prend ce qu'on rencontre. En plein jour, on peut trouver les animaux suivants : Maïpouri, Cochon-bois, Pakira, Biche et Cariacou, différents singes (cf. tableau p. 56). On peut y lever aussi du gibier à plumes, tel que Hocco,, Perdrix, Perroquet, Toucan. En revanche, la chasse de nuit n'est possible que pour certains animaux : en forêt, on rencontrera le maïpouri qui se lève pour aller boire. La chasse de nuit en forêt ne permet de prendre que les chemins bien tracés. Il n'est pas question de tailler une autre voie, car le risque de s'égarer serait trop grand. Les chasseurs reprennent toujours les sentiers battus, et les résultats sont souvent nuls. Aussi, préfère-t-on la chasse de nuit sur la riviè-re : le chasseur se faufile en canot le long de la rive ; il pagaie silencieusement. Il peut rencontrer le pac qui sort surtout la nuit pour se nourrir ; il peut aussi avoir la chance de tuer un caïman, dont la chair et la peau sont si recherchées.

Certains animaux ne se chassent qu'à l'affût : l'agouti, l'acouchi et le tatou sont des animaux qui ne sortent de leurs terriers que pour aller manger ou boire. Le chasseur doit connaître les habitudes de ce gibier et pouvoir se poster là où il vient se nourrir.

Enfin, pour le maïpouri et le tatou, on emploie encore la trappe-fusil. C'est un piège très dangereux, qui a déjà provoqué de nombreux accidents ; mais il est efficace. Dans ce cas, il faut bien connaître le parcours habituel de l'animal que l'on veut attraper. On peut alors disposer un fusil sur deux supports qui le maintiennent parallèle au sol à une hauteur calculée en fonction de la taille de l'animal. La détente est reliée à une corde tendue en travers du chemin et contre laquelle le gibier vient buter.

Ces différentes chasses sont celles qui se pratiquent vers Régina et plus en amont. Dans le bas de la rivière, c'est-à-dire vers Guisanbourg et Kaw, le gibier à plumes est plus fréquent, et fait l'objet d'expéditions. En toutes saisons, on pourra trouver des canards sauvages dans les savanes. Il faut savoir s'enfoncer dans les marécages parfois jusqu'à la ceinture. Pendant un mois chaque année, en début de saison sèche, on chassera les sarcelles, les hérons agani, les aigrettes. Mais pour le gros gibier, l'habitant du bas de la rivière devra remonter vers les terres hautes.

Les créoles ne pratiquent que la chasse au fusil. Les calibres les plus fréquents sont le 16 et le 20. Pour le gibier à plumes, on emploiera des cartouches de plombs 4 ou 6 ; pour le gros gibier, ce seront des plombs 0 ou 00. Il arrive aussi que le chasseur se fabrique des balles à l'aide de plombs qu'il fait fondre. Chaque balle est placée dans une cartouche vide, et servira à tirer le gros gibier. La seule occasion pour laquelle le chasseur n'emploie pas le fusil, est lorsque le gibier nage dans la rivière. Sa technique est alors d'épuiser la bête en décrivant autour d'elle des cercles de plus en plus étroits, avec le canot, jusqu'au moment où il pourra la saisir et l'assommer d'un coup de sabre.

PRINCIPAL GIBIER A POILS DE LA REGION DE L'APPROUAGUE

Nom créole	Description
Agouti Acouchi	<p>- Rongeur de la taille du lapin, vivant en forêt dans les fourrés. Se chasse à l'affût.</p> <p>- Rongeur de plus petite taille, se chasse également à l'affût.</p>
Diche et cariacou	<p>Vivent plutôt à la lisière de la forêt en saison sèche. Ne s'enfoncent dans les bois qu'en saison des pluies.</p>
Cochon-bois	<p>Sanglier au pelage gris - Herbivore se déplaçant souvent par troupes importantes. Se chasse de jour, en forêt.</p>
Maïpouri	<p>Tapir pouvant peser jusqu'à 350 kg. Herbivore dont la chair ressemble à celle du boeuf. Se chasse de jour et de nuit, en forêt, ou à l'aide de pièges.</p>
Pakira	<p>Pénari, ou sanglier de petite taille, se déplaçant par groupe de 6 ou 10. Se chasse de jour, en forêt.</p>
Pac ou Paca	<p>Rongeur vivant le plus souvent par couples aux abords de la rive. Se chasse de jour et de nuit.</p>
Tatou cabassou	<p>Vivent presque continuellement dans leurs terriers. Ne se chassent qu'à l'affût ou à l'aide de pièges.</p>
Singes Couata Macaque Babun	<p>- Singe atèle - Sajou brun - Singe hurleur</p> <p>} Se chassent en forêt de jour.</p>

Nous venons d'examiner les diverses techniques de pêche et de chasse, dans la région de l'Approuague. Quelle est la part de ces activités dans l'emploi du temps de l'agriculteur ?

Les 46 chefs d'exploitation, qui ont répondu à cette partie du questionnaire, se distribuent de la façon suivante :

Activités	Ni pêche ni chasse	Pêche seulement	Chasse seulement	Pêche et Chasse	
Nombre	8	13	0	25	$\Sigma = 46$
		38			
%	17,5 %	82,5 %			

On voit qu'une très forte proportion d'agriculteurs (82,5 %) se livrent à ce type d'activités. Mais tous n'y consacrent pas le même temps::

Nombre de jours/semaine consacrés à ces activités	0	1	2	3	4	
Nombre de personnes	8	6	16	10	6	$\Sigma = 46$
%	17,5%	13%	34,75%	21,75%	13%	

Ces chiffres montrent l'importance que prennent la pêche et la chasse chez les agriculteurs de l'Approuague. Il ne s'agit pas d'une extrapolation : la population des 46 cultivateurs étudiés représente la quasi-totalité des exploitants de la région. En admettant même qu'ils aient surestimé le temps consacré à ces deux activités on peut dire sans gros risque d'erreur que 68,5 % des exploitants agricoles de la commune consacrent au moins deux jours par semaine à la chasse et à la pêche. Sans doute y-a-t-il une différence suivant les saisons : en début de saison sèche, au moment où l'abattis ne demande guère de soin, et avant que ne reprennent les gros travaux de défrichage, l'agriculteur peut passer plus de temps dans ces expéditions. Certains y consacrent même tout leur

temps pendant deux mois. Tenir compte de ce phénomène ne ferait donc qu'augmenter le pourcentage précédent.

Ainsi, la pêche et la chasse font partie intégrante de la vie du cultivateur. Cela s'explique aisément par la situation même des abattis : encerclés par la forêt primaire et échelonnés le long du fleuve, lieux de travail mais aussi d'habitation, ces abattis favorisent la complémentarité de ces trois tâches - culture, chasse et pêche - C'est dans cette mesure que l'on peut déjà parler de foyer de vie traditionnelle.

Mais on ne pêche pas uniquement parce que le fleuve est là, on ne chasse pas uniquement parce que la forêt est proche. On pêche et chasse pour se nourrir, et aussi pour vendre. De ce point de vue, l'attitude des 38 personnes répertoriées n'est pas toujours la même ;

Leur classement en fonction du but de ces activités donne les résultats suivants :

Motifs	Néant (Ni chasse Ni pêche)	Consommation familiale	Consommation et vente		
			Axé sur la vente	Vente du surplus	
Nombre de personnes	8	16	6	16	Σ=46
			22		
%	17,5 %	34,75 %	13 %	34,75 %	
			47,75 %		

Il a semblé plus intéressant de rapporter les pourcentages à la somme totale des agriculteurs interrogés, puisque l'on étudie ici, non pas l'attitude du pêcheur ou du chasseur, mais celle de l'agriculteur.

Or, on constate que près de la moitié des cultivateurs de l'Approuague font commerce de poissons ou de viande de gibier. Ce fait n'a rien d'étonnant si l'on sait que les importations de Cayenne pour ces deux produits - viande et poisson - sont nulles. De ce point de vue, la commune subvient à ses propres besoins. Il s'ensuit, d'ailleurs, qu'on y mange, en fait de viande, que du gibier.

Notons, toutefois, que le motif premier est la consommation : nous n'avons que 6 agriculteurs se livrant à ces activités

dans le but essentiel de vendre ; et c'est parmi eux que l'on trouve ceux qui en font profession pendant la saison sèche. Les autres partent à la pêche et à la chasse d'abord pour se nourrir, et ensuite pour se faire un appoint monétaire.

Il est également important de considérer la notion de travail d'appoint pour comprendre les agriculteurs de ces régions : Tous ne sont pas également occupés par les abattis, le couac, la pêche et la chasse. Et certains ont, ce qu'eux mêmes appellent un "job" annexe.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des activités annexes de l'exploitant agricole de l'Approuague donne les dimensions du phénomène :

Activités	Abattis seul	Abattis + pêche et chasse	Abattis + job	Abattis + job + pêche et chasse
Nombre	6	17	2	21
			23	
%	13 %	37 %	4,3 %	45,7 %
			50 %	

$\Sigma = 46$

Il ne reste plus que 13 % des agriculteurs sans autre occupation que l'abattis. Par ailleurs, on voit que la moitié des agriculteurs ont déclaré avoir une profession secondaire. Ne nous y trompons pas : sur nos 23 travailleurs salariés, 20 n'exercent leur seconde profession que de façon temporaire. Sur les trois autres, nous trouvons deux femmes, respectivement gardienne d'enfants et restauratrice, pour lesquelles on pourrait presque voir le travail à l'abattis comme l'activité secondaire, et un manoeuvre qui n'exerce cette profession qu'à temps partiel. Signalons dès maintenant que la répartition par type de profession donne un groupe de 15 manoeuvres, dont 8 sont des assistés du fonds de chômage de la commune. Nous reviendrons plus loin sur cette question. Les autres se ventilent dans les petits métiers tels que canotier, charpentier, scieur, vannerie...

Toujours est-il que les chiffres présentés dans les quatre derniers tableaux pourraient nous incliner à conclure qu'il n'y a pour ainsi dire pas de véritables agriculteurs dans cette région. C'est en partie vrai, mais les chiffres ne disent pas tout, et le problème est plus complexe, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VI : TRADITION ET CHANGEMENT

Nous venons de brosser l'image d'un agriculteur aux multiples activités annexes, et plus particulièrement celle d'un " - agriculteur - pêcheur - chasseur - ". Cette image nous conduit tout naturellement à la notion de mode de vie traditionnel, dont l'abattis serait le lieu géographique. Il reste à en déterminer le support humain. L'étude de l'environnement familial et social de l'exploitant agricole, celle de la répartition des tâches et de l'autorité, permettront de faire apparaître l'unité de base de la structure du milieu rural. Mais nous verrons que cette unité même, ainsi que l'organisation qu'elle impliquait, ont perdu leur stabilité. Notre "complexe de l'abattis" évolue, sans pour autant pouvoir trouver sa place au sein de la société et de l'économie globales.

Nous avons jusqu'ici parlé d'exploitation agricole - terme impropre auquel nous préférons celui de "complexe de l'abattis" -, et nous en avons implicitement détaché un chef d'exploitation. Cette position reste cependant à justifier.

On peut considérer ce complexe comme une unité de production de consommation, et très souvent même, nous le verrons, un isolat géographique et humain. Il est donc assez facile d'en déterminer la composition : sur les 45 cas répertoriés dans le questionnaire nous trouvons 29 couples d'exploitants, dont 4 seulement abritent des enfants participant aux travaux agricoles ; à côté, 16 exploitants, dont 3 femmes, travaillent seuls à l'abattis.

Par ailleurs, 18 exploitants abritent des personnes à charge : enfants de moins de 14 ans ou parents âgés. Dans l'ensemble, la population vivant des ressources de ce "complexe de l'abattis" représente 150 personnes environ, dont 80 peuvent être définies comme des actifs agricoles au moins à titre partiel.

La notion de répartition des tâches et de l'autorité n'a de sens que pour les couples ou les familles. Lorsqu'un exploitant travaille seul à l'abattis, il prend toutes les décisions, et assume en général lui-même la totalité des travaux, excepté le tamisage du manioc, pour lequel il embauchera facilement un employé.

En revanche, cette répartition est instructive pour les 29 couples restants :

Répartition Tâches	Répartition				
	Hommes	Femmes	Couple	"Mahury"	Equipe
Défrichage	18	0	0	7	4
Brûlage	25	0	0	0	4
Plantation	2	0	18	9	0
Sarclages	4	0	21	0	4
Récoltes	2	0	27	0	0

Le problème du "Mahury" sera étudié en détails un peu plus loin. Contentons-nous, pour l'instant, de le définir comme un système de travail collectif. Nous avons mis à part le travail effectué en équipe, car à l'inverse du Mahury les membres en sont toujours les mêmes ; il s'agit d'ailleurs du cas assez particulier d'un groupe de 4 agriculteurs travaillant en commun un abattis unique, formé du rassemblement en un seul tenant de 4 abattis. Ce qui fait que le travail en équipe n'apparaît que pour les gros travaux ; chacun plante et récolte dans les limites qui lui sont réservées. Le reste de la distribution fait apparaître clairement une répartition stricte des tâches : la préparation de l'abattis est l'apanage de l'homme ; il s'agit des travaux les plus durs. Pour la plantation, les sarclages et la récolte, l'homme et la femme travaillent ensemble. Aucune tâche n'est spécifiquement réservée à la femme.

Pour la confection du couac, la distribution ne porte que sur 28 couples, car comme nous l'avons vu, tous les agriculteurs ne plantent pas du manioc, et certains n'ont pas pu récolter.

Répartition Tâches	Hommes	Femmes	Couple	"Mahury"	Employé
Préparation des racines	1	2	24	1	0
Rapage	20	0	5 (moulins)	3	0
"Coulevrage"	23	4	0	0	0
Tamisage	2	24	0	0	2
Feu	27	1	0	0	0
Cuisson	26	2	0	0	0

28

Là encore, la répartition des tâches est nette : homme et femme lavent et grattent les tubercules ; l'homme seul rape le manioc, le passe dans la coulevre, s'occupe du feu et de la cuisson. La femme ne participe au rapage que lorsqu'il y a un moulin. En revanche, le tamisage de la farine lui est réservé. Lorsqu'il y a des enfants en âge d'aider - quatre cas, nous l'avons dit -, on retrouve le même critère sexuel de répartition : les garçons aident le père ; les filles participent aux mêmes travaux que la mère.

C'est également au sein de nos 29 couples et familles qu'il est intéressant d'étudier les problèmes d'autorité et de responsabilité. La partie du questionnaire portant sur les décisions nous a permis de mettre à jour une tendance patriarcale, laissant toutefois une assez large part d'initiative à la femme. Cette tendance peut surprendre : on a souvent parlé de matrifocalité héritée de l'anomie familiale au temps de l'esclavage. On retrouve encore cette instabilité du couple chez les guyanais de Cayenne, ou de certaines communes. Mais ce n'est pas le cas, semble-t-il, là où la vie reste centrée autour de l'abattis ; ce point reste cependant à vérifier ailleurs. Toujours est-il que, matrifocalité ou non, l'autorité est détenue par le mari, auprès duquel la femme joue un rôle de conseillère.

Répartition Décisions	Hommes	Femmes	Couple	
	Grandes décisions	19	3	7
Lieu, surface défrichage du nouvel abattis	29	0	0	
Nature des cultures	18	9	2	
Date des récoltes	18	11	0	
Quantités à récolter	12	16	1	
Date de fabrication du couac	18	9	1	} 28 couples ont fabriqué du couac.
Quantités à fabriquer	14	14	0	
Vente des denrées	12	17	0	

Tout comme pour les tâches, au niveau des décisions certains domaines - comme la préparation de l'abattis - ne relèvent que de la compétence de l'homme. Notons cependant que dès que l'on touche au domaine de la consommation et de la vente des produits agricoles, la femme reprend une grande autorité : elle apparaît un peu comme l'économe du foyer. Le nombre des enfants adultes est trop faible pour que l'on puisse tirer des conclusions sur les rapports d'autorité entre parents et enfants.

On voit donc qu'à l'unité de production que représente l'abattis ou le groupe d'abattis, correspond une unité sociale réduite. Cette unité était autrefois la famille nucléaire. De mémoire d'homme, chaque exploitant vivait avec sa femme et ses enfants célibataires. Dès qu'un fils se mariait, il allait couper plus loin un abattis personnel, et se faisait sa propre maison, prenant ainsi son entière indépendance.

Mais le départ des jeunes pour la ville, problème dont nous reparlerons en III^{ème} partie, provoque un rétrécissement de cette unité qui se réduit en couple et même souvent à l'individu.

Or, la moyenne d'âge des agriculteurs de l'Approuague est assez élevée :

Age \ Sexe	< 30 ans	de 30 à 50 ans	+ de 50 ans
Hommes	6	9	32
Femmes	2	11	17
Totaux	8	20	49
%	10 %	26 %	64 %

= 77

Il est bien évident que ce n'est pas le seul départ des jeunes qui provoque une telle proportion dans la troisième catégorie. Nous avons vu au cours de la première partie, que nombreux étaient les vieux orpailleurs qui, après la fermeture des placers, étaient revenus à l'agriculture. Ce sont eux que l'on retrouve ici, souvent seuls, parfois mariés. Ceux qui auraient à l'heure actuelle entre 30 et 50 ans, sont partis travailler à Cayenne vers 1955. La faible proportion des moins de 30 ans s'explique, elle, par l'exode des jeunes.

Vieilli, réduit à sa plus simple expression, ce résidu de la famille demeure l'ultime foyer de vie traditionnelle. Nous avons déjà montré l'abattis comme un lieu de travail. Mais il faut dire ou redire qu'il est aussi, assez souvent, un lieu d'habitation. L'habitat isolé, loin des grands courants perturbateurs de la ville, favorise indubitablement le maintien des traditions. Lorsque l'on étudie la population de ceux qui vivent ainsi isolés sur leur morceau de forêt défrichée, il est difficile d'en comprendre les motivations sans faire appel à cette notion de tradition. Nous l'avons dit, ce ne sont pas les gens pleins d'allant susceptibles de modifier la vieille agriculture, qui sont revenus à l'abattis, après l'effervescence de l'or et du commerce subséquent. Ce sont les plus vieux quelque peu aigris et résignés, habitués à un individualisme forcé dans le travail.

Nous avons cependant essayé d'analyser ce choix de la résidence à l'abattis plutôt qu'au bourg en faisant appel à des facteurs d'ordre matériel. Les résultats sont les suivants :

(1)

Emplacement des abattis Lieu de résiden- -ce princi- -pale	Agriculteurs n'ayant que des abattis en bor- -dure de fleuve	Agriculteurs ayant à la fois des abattis en bordure de fleu- -ve et d'autres accessibles par terre	Agriculteurs n'ayant que des abattis acces- sibles par ter- -re	Σ
Bourg	13	6	7	26
Abattis	19	0	0	19
Σ	32	6	7	45

(2)

Distance abattis Lieu -bourg de rési- -dence prin- -cipale	> 5 km.	5 à 10 km.	+ 10 km.	Σ
Bourg	21	3	2	26
Abattis	4	5	10	19
Σ	25	8	12	45

Le tableau (1) nous montre qu'il n'existe de résidence principale sur les lieux d'abattis que pour ceux qui ont tous leurs abattis en bordure du fleuve. Quant au tableau (2), il permet de vérifier une corrélation étroite entre la distance de l'abattis au bourg et le lieu de résidence. Mais que nous apportent en fait, ces données ? Comme il était logiquement prévisible, ceux qui ont un abattis proche et peuvent s'y rendre quotidiennement soit à pied, soit en canot,

résident au bourg ; en particulier ceux dont les abattis sont accessibles par la piste, et dont aucun n'est situé au-delà de 2 km. du bourg. Mais il en est cependant 9 qui pourraient fort bien faire l'aller et retour chaque jour, et préfèrent rester dans leurs "habitations". De toute façon, ce que les tableaux ne disent pas, c'est si l'emplacement de l'abattis détermine la résidence, ou l'inverse.

La série d'interviews non directifs, effectuée parmi un bon nombre de ces agriculteurs, porte plutôt à penser qu'il ne faut pas chercher l'explication à ce niveau : ni la fertilité comparée de la terre, ni l'attachement à un coin précis ne peuvent expliquer ce phénomène.

De ces chiffres, toutefois, il en est un intéressant à retenir, c'est celui des 19 cas de résidence sur les abattis. Rapporté à l'ensemble de la population des exploitants agricoles, il nous apprend que 42 % de ces exploitants vivent le long de la rivière, sur leurs abattis.

Il est peut-être temps de décrire ce qu'est une "habitation" le long du fleuve, ce qu'est la vie quotidienne de ceux qui vivent. Lorsque l'on regarde une carte assez détaillée de l'Approuague, on voit indiqués, ici et là, des villages : Beugé, Dieu merci ... Ce sont parfois d'anciens villages d'orpailleurs, qui n'existent plus mais figurent encore sur les cartes ; ce sont aussi les villages d'agriculteurs, en particulier ceux qui sont localisés entre Régina et le Saut Tourépé. Cette appellation ne recouvre rien de commun avec les villages de nos campagnes françaises. Les "villages" de Guyane ne sont plus, à l'heure actuelle, des centres de vie collective. Ce sont tout au plus des hameaux regroupant deux ou trois cases. On peut même dire, qu'en règle générale, le village se confond avec l'habitation. Les Guyanais appellent "habitation" la case où le groupe de cases abritant, sur l'abattis, l'exploitant et sa famille. Or les villages n'abritent pas ainsi dire plus qu'une seule famille à la fois. Voici la description d'un "village" type :

- Village Dieu Merci est situé au pied du Saut Tourépé, à quelques 20 km. de Régina. Il ne comporte qu'une seule habitation dans laquelle vit un couple d'agriculteurs. Il faut plus d'une heure pour y parvenir, avec un canot équipé d'un moteur hors-bord de 18 chevaux. Un tronc d'arbre sert de dégrad et permet d'enjamber les quelques mètres de vase bordant le fleuve, et d'accéder aux racines d'un gros fromager, qui servent de marches naturelles pour grimper sur la berge. Là, se trouve une maison de type créole, en "golettes" (a) au

(a) Lattes de bois croisées, formant une claie serrée.

toit de feuilles de Toulouri (a) séchées. Le sol est recouvert d'un plancher rudimentaire. Une cloison sépare la maison en deux pièces, l'une où l'on dort, l'autre où l'on fait la cuisine et où l'on se tient en saison des pluies ; lorsqu'il fait beau, l'on vit plutôt à l'extérieur. Le mobilier est très succinct : un lit, une table, des tabourets. A l'intérieur, les murs ont été tapissés de papier journal et d'images provenant de diverses revues. Un peu plus loin se trouve un grand "gragiri" : c'est un carbet couvert de tôle ondulée, sous lequel il y a la platine, un moulin à manioc, diverses cuves en bois, et les instruments nécessaires à la fabrication du couac. De l'autre côté de la maison, un petit carbet sert à entreposer un peu de maïs. Derrière il y a un poulailler contenant une dizaine des poules. Tout autour des trois bâtiments sont dispersés quelques arbres fruitiers : orangers, manguiers.

C'est là que demeure Fred (b), notre agriculteur. Il a un abattis de légumes d'un demi-hectare, à 100 mètres de sa maison, et un abattis "grand-bois", un peu plus loin dans la forêt, où il cultive du manioc. Chaque jour, il fait le tour de ses abattis. Il emporte toujours son fusil de chasse à deux canons : s'il n'a pas grand chose à faire à l'abattis, et s'il voit les traces de quelque gibier, il pousse une incursion dans la forêt. Il consacre au moins deux jours par semaine à la pêche. Une fois par mois environ, il va arracher les racines de manioc arrivées à maturité, avec l'aide de sa femme, et passe, ensuite quelques jours à faire du couac. L'an dernier, il a accompli seul tous les travaux de défrichage et de brûlage ; il a planté ensuite avec sa femme, en tenant étroitement compte des phases de la lune. Tous deux ne descendent à Régina que tous les quinze jours, pour vendre les produits de l'abattis, et se réapprovisionner en denrées de base. Ils restent deux jours dans une chambre de passage qu'ils possèdent à Régina, puis remontent dans leur habitation.

Telle est la vie habituelle de ces agriculteurs isolés sur leurs habitations. Nous avons choisi de donner l'exemple d'un couple, car il représente le cas le plus fréquent : 14 couples pour 5 solitaires parmi nos 19 exploitants.

(a) Palmier aux larges feuilles. Identification :
Manicaria saccifera - Gartn. (Palmae).

(b) Fred est un surnom ; mais nul ne le nomme autrement

L'isolement dans le travail n'a pas toujours été la règle. Lorsque nous avons analysé la répartition des tâches, nous avons vu apparaître une catégorie "Mahury". Ce mot créole pourrait être traduit par "coup de main". Nous l'avons déjà défini comme un système de travail collectif. Dans les tableaux précédents, il apparaît essentiellement pour trois opérations : défrichage, plantation et rapage du manioc. Lorsqu'un agriculteur décide de couper un nouvel abattis il peut demander la coopération des autres agriculteurs. Il lancera alors un appel à tous ses amis, voisins, les prévenant qu'il désire un "coup de main" pour défricher un abattis à tel endroit et à telle date. En attendant la date fixée, il partira en expédition de pêche et de chasse pour rapporter le plus de nourriture possible. Il achètera aussi des denrées et des boissons chez le commerçant. Jusqu'à la dernière minute, il ne saura guère qui va répondre à son appel. Le rendez-vous est fixé sur les lieux d'abattis ; chacun s'y rend par ses propres moyens, avec sa hache et son sabre. L'exploitant explique les limites qu'il prévoit, et tous ensemble se partagent le travail. Chacun défriche un peu à sa guise, l'essentiel, étant qu'à la fin de la journée, l'abattis soit coupé. Avant de se mettre à l'oeuvre, on prendra un verre de tafia ; à 10 heures ce sera le "blaf" de poissons (a) ; puis plusieurs casse-croûtes de gibiers, poissons et couac. C'est l'exploitant ayant demandé le "mahury" qui offre la nourriture et s'est chargé de la préparer. Si le Mahury a réuni une vingtaine de personnes, en une journée, un abattis d'un hectare aura pu être entièrement défriché. Le système est le même pour la plantation. Dans ce cas, les femmes y participent en grand nombre. Le mieux est également de réunir une vingtaine de personnes. En revanche les mahury destinés au grageage du manioc ne nécessitent guère plus de quatre ou cinq hommes.

L'exploitant bénéficiaire du mahury devra rendre une journée de travail semblable, à chacun des participants. Il est évident que le travail collectif est, à bien des égards, plus rentable que le travail en solitaire. Nous avons vu qu'un groupe de 20 personnes travaillant ensemble défriche un hectare en une journée, et plante de même un hectare en une autre journée. Pour la première opération, un homme seul mettra au moins un mois ; et si jamais la saison des pluies est un peu en avance, son champ risque de mal brûler. Les inconvénients sont encore plus importants pour la plantation : la quasi-totalité des agriculteurs de la région tiennent rigoureusement compte des phases de la lune pour planter. Par exemple, le manioc sera planté pendant 6 jours au moment de la pleine lune, 6 autres jours au moment de la nouvelle lune ; mais entre-temps,

- (a) Poisson en court-bouillon, agrémenté d'épices. On le sert avec le bouillon qui est consommé comme une soupe. On l'agrmente en principe de couac ou de riz.

on ne travaillera pas à l'abattis. Il faudra ainsi 3 mois pour planter un hectare, et le rendement risque de s'en ressentir. On voit donc l'importance du Mahury, en fonction des habitudes culturelles du pays.

Or, dans le tableau de la page 61 nous avons signalé 7 cas de Mahury pour le défrichage, et 9 cas pour la plantation. Précisons que cela ne représente en fait que 10 exploitants, soit 21 % de l'ensemble, ayant pratiqué le "coup de main" pendant ces deux dernières années, alors qu'autrefois, tous le pratiquaient de façon systématique.

Par ailleurs, le nombre de personnes, regroupées à chaque Mahury a significativement baissé : lorsqu'un agriculteur parle des Mahury qu'il a connus dans sa jeunesse, il fait allusion à des équipes de 20 à 30 membres. Mais parmi les 16 exemples récents que nous avons pu répertorier, aucun n'a rassemblé plus de 10 travailleurs. La moyenne se situe même aux alentours de 5. Dans ces conditions, comme le disent eux-mêmes les gens de l'Approuague, il n'y a plus de vrai Mahury. Quelques-uns s'entraident, mais on ne trouve plus cette pratique systématique du travail collectif.

Nous avons donc un foyer de vie traditionnelle organisée autour de l'abattis, et véhiculé par la famille réduite le plus souvent au couple, et parfois même à l'individu, mais pouvons-nous encore parler de structure traditionnelle du milieu agricole ? Il semble que nous ayons plutôt affaire à une juxtaposition d'unités traditionnelles résiduelles qui tentent vainement de perpétuer quelques aspects du système passé en faisant intervenir des variables nouvelles qui, par définition même, sont perturbantes. Le phénomène est assez complexe ; il est impossible d'en déterminer les causes et les conséquences car c'est un enchaînement de facteurs rétroactifs enfermant l'agriculteur dans un cercle vicieux dont on voit mal l'issue :

Nous avons constaté l'abandon des méthodes traditionnelles de Mahury. Or, rien n'est venu prendre la relève. Qui mieux est, la cellule de base s'est réduite à sa plus simple expression. L'économie ressemble de plus en plus à un système d'autosubsistance familiale, pour ne pas dire individuelle. Toutefois, nous avons vu intervenir la profession annexe dans ce circuit. Le phénomène en soi n'est pas une nouveauté. Voici bien longtemps que l'agriculteur s'occupe à d'autres travaux pendant la saison creuse. Mais autrefois, ces travaux ne le conduisaient pas hors des bois : il allait chercher de l'or, ou travailler le bois de rose, ou encore il faisait de grandes expéditions de pêche ou de chasse. A l'heure actuelle, de plus en plus le "job" le tient au bourg, et le conduit même parfois à Cayenne.

Cette intervention de l'appoint monétaire par l'intermédiaire d'un travail salarié est l'un des facteurs les plus importants de l'enchaînement dont nous parlions : C'est la variable extérieure qui, absorbée par le système traditionnel, en a permis le maintien. Si l'agriculteur peut continuer à planter du manioc dans des conditions de plus en plus précaires, s'il peut encore vivre en produisant aussi peu, c'est parce qu'il a des ressources annexes lui permettant de pourvoir à ses besoins essentiels. Mais inversement, plus on gagne à l'extérieur, moins il est nécessaire de travailler à l'abattis. C'est d'ailleurs le raisonnement que tiennent les jeunes qui, tous, abandonnent l'abattis, pour chercher un travail salarié à Cayenne. L'élasticité d'une structure n'est jamais infinie. Dans ces conditions, il semble bien que l'on ait atteint l'état limite de fonctionnement de la structure traditionnelle du milieu agricole. La rupture ne saurait tarder.

TROISIEME PARTIE

UNE COMMUNE DE GUYANE

Une commune est sans doute, d'abord, un découpage administratif. Mais dans ce vaste pays sous-peuplé, elle correspond aussi à une "région", possédant une physionomie propre. Jusqu'ici, nous avons vu apparaître certains aspects de la vie économique et sociale de l'Approuague ; mais ils donnent une vision encore fragmentaire de notre Commune. Aussi, s'agit-il maintenant de nous placer au niveau de la "région", pour la saisir comme un tout, dans son fonctionnement passé et présent, dans sa façon de s'insérer, économiquement et socialement, dans l'ensemble de la Guyane.

Pour comprendre l'état actuel de l'économie de Régina, et aussi son organisation sociale, il semble nécessaire d'analyser la situation créée par l'orpailage, le présent pouvant être conçu comme une certaine réadaptation. C'est donc par ce passé que nous commencerons cette dernière partie. Les chapitres suivants nous permettront de faire le point sur la structure économique et sociale de l'Approuague et de poser quelques hypothèses théoriques sur le milieu rural guyanais.

CHAPITRE VII : L'HERITAGE DE L'ORPAILLAGE

Au cours des chapitres concernant "la vie dans les bois", nous avons eu l'occasion de mettre en relief le rôle primordial du commerce dans tout ce qui touche les relations économiques passées de la commune de l'Approuague. Nous avons vu que l'approvisionnement des centres d'orpailage est à l'origine de la création et de l'épanouissement de la bourgade de Régina.

L'or a attiré des mineurs dans l'intérieur du pays, des canotiers sur les fleuves, des commerçants dans les bourgs. Ce sont ces derniers qui ont pris les rênes dans tous les domaines de la vie économique. Jamais le rôle d'intermédiaire du commerçant n'a été poussé aussi loin. Sans doute était-ce chose facile, pour ne pas dire inévitable : l'isolement de ces travailleurs spécialisés dans un certain type de production - que ce soit l'or, l'essence de rose ou le bois en grumes -, nécessitait l'organisation d'un système de liaison avec le littoral, pour régler les problèmes d'approvisionnement.

Mais les gros commerçants ont assez vite su étendre leur champ d'action. Pour illustrer ce phénomène, il n'est que de retracer l'historique de l'usine Aubin et Laigné, la seule subsistant encore dans toute la commune : fondée en 1905, à Régina même, cette maison n'était au départ qu'une épicerie. Son activité industrielle ne commença qu'en 1922, avec l'achat d'une usine de bois de rose. L'entreprise ne prit d'importance qu'en 1929, avec l'acquisition du premier matériel de scierie, comportant une machine à vapeur. Elle fut alors organisée en société à responsabilité limitée. En 1933, elle s'augmenta d'une distillerie de rhum, avec 500 hectares de terrain adjacent. Les activités commerciales de la maison ont subsisté parallèlement jusqu'en 1955. Depuis cette date, seules scierie et distillerie ont continué à fonctionner.

Nous avons déjà mentionné la maison Cécilon, propriétaire de plusieurs usines de bois de rose, mais restant avant tout un commerce alimentaire.

Nous pouvons encore citer la plus grosse maison, celle de Tanon, dans ses activités de sciage : nous avons parlé des équipes de bûcherons Saramaca auxquelles Tanon fournissait toujours une avance de vivres. De même pour le sciage des madriers, effectué par une équipe de créoles - 3 groupes de 2 scieurs de long - Tanon avait instauré un système d'avances en vivres.

Nous avons donc des épiceriers dont les patrons se transforment en producteurs, mais en organisant l'entreprise en fonction de commerce. L'analyse des trois cas cités plus haut pourrait à la limite faire penser que l'un des buts de la production était d'obliger l'ouvrier à s'approvisionner chez son patron. Cette interprétation n'est pas aussi caricaturale qu'elle le paraît : n'oublions pas que les maisons dont nous parlons ont avant tout une vocation commerciale, et ne sont entreprises industrielles qu'accidentellement.

Cet esprit n'aurait pu se concevoir sans le phénomène d'orpaillage : la ruée vers l'or a été en grande partie le fait d'individus sans ressources, venus chercher fortune. De l'or il y en avait, et les commerçants le savaient. Mais aucune expédition n'aurait pu se faire sans l'instauration d'un système de crédit. Un crédit bien particulier, puisqu'il portait essentiellement sur des provisions alimentaires ; le matériel des orpailleurs individuels était, nous l'avons vu, des plus rudimentaires. Un crédit de petite envergure, qui n'était pas l'affaire des banquiers mais celle des épiciers. Le client était donc souvent un client forcé, attaché par ce système de crédit ; car l'orpailleur était tenu de se fournir chez son créancier, jusqu'à extinction de sa dette.

Toutefois, certains, les plus chanceux, ont pu se libérer assez vite. Nous avons vu qu'à une certaine époque, nombreux étaient les orpailleurs qui payaient à l'avance. Mais d'autres liens les unissaient aux commerçants. Il faut reparler du "bricoleur" exploitant la concession d'un commerçant moyennant une redevance en or souvent doublée d'une obligation de s'approvisionner chez le concessionnaire ; et c'est dans cette optique qu'il faut voir l'exploitation du bois de rose et du bois en grumes.

Ainsi, tout à la fois, vendeur, acheteur, producteur, créancier, le commerçant a su se poser comme intermédiaire nécessaire, comme médiateur de toutes les relations économiques de l'Approuague, pendant plus de 20 ans.

Cette situation n'a pas à étonner, quand on réfléchit à la position économique du mineur, base de tout le système : le mineur ne produisait que de l'or, et naturellement, l'or a remplacé toute autre forme de monnaie. Ainsi, directement producteur de valeur d'échange, l'orpailleur ne pouvait avoir, en fait de relations économiques, que des relations commerciales, et c'est vis-à-vis du commerçant qu'il se trouvait en état de dépendance.

C'est cette organisation des relations économiques en fonction du commerce qui a été étendue aux autres activités de l'intérieur : apparemment indépendant, le ramasseur de bois de rose ou de grumes est en fait

lié par sa dette de départ, laquelle tient lieu, en quelque sorte, de contrat implicite de travail. Et lorsque nous avons parlé, lors de notre première partie, de "travailleurs indépendants", nous nous en sommes tenus à l'organisation manifeste des rapports économiques, sans chercher à analyser le modèle sous-jacent. Disons que cette organisation manifeste est aussi la théorie consciente des agents économiques dont nous parlons : l'orpailleur, le bûcheron se veulent indépendants ; le commerçant les voit tels. L'indépendance existe, certes, au niveau de l'organisation matérielle de la vie quotidienne. Dans le travail, il faut plutôt parler d'individualisme, et ce n'est pas la même chose.

Alors que dans une usine c'est l'ensemble des ouvriers qui se trouve dans un certain rapport économique avec le patron, dans le cas qui nous intéresse, c'est l'individu qui se trouve dans un certain rapport économique avec le commerçant indépendamment des autres, mais de façon rigoureusement semblable. Tel est ce faux-semblant d'indépendance, cet individualisme qui ne conçoit les rapports économiques et sociaux qu'en termes de rapports personnels.

Individualisme et primauté des rapports personnels, ce sont bien là les deux principes qui régissent le modèle dont nous parlons. Nous allons voir que ce n'est pas seulement un modèle du passé. Mais il semble que l'on puisse le donner comme héritage direct de l'orpillage.

C'est un lieu commun de dire que la fièvre de l'or a créé partout un esprit individualiste, et sans doute y aurait-il une analyse psychologique à mener à ce sujet. Gardons nous, cependant, de parler de pathologie mentale de l'orpailleur, et tenons-nous en au stéréotype de l'individualisme. Il s'agit d'ailleurs d'un stéréotype actuel, c'est-à-dire a posteriori. De toute façon qu'il importe de savoir si l'on a affaire à une attitude stéréotypée ou non, si l'on sait que c'est une attitude moyenne générale.

Nous posons donc d'une part l'individualisme de l'orpailleur et son isolement géographique subséquent ; d'autre part sa spécialisation dans la production d'un produit unique, l'or, et sa dépendance subséquente vis-à-vis du commerçant. La contradiction entre ces deux propositions ne pouvait se résoudre que par l'instauration de rapports personnalisés. En d'autres termes, l'absence d'unité à la base impliquait pour les orpailleurs le lien individuel avec l'intermédiaire.

Le paradoxe de la situation est que l'intermédiaire commerçant joue en quelque sorte le rôle de patron par rapport à ces orpailleurs qui n'ont pas conscience d'entretenir tous rigoureusement le même type de rapports avec ledit intermédiaire, précisément parce que ces rapports

sont personnels, et apparemment libres : à l'étroite chaîne verticale correspond un cloisonnement latéral de la base.

Ce cloisonnement horizontal de la masse en micro-unités identiques, on le retrouve chez les agriculteurs actuels de la région. En effet, lorsque l'or a cessé d'alimenter le marché, les commerçants sont partis : ni la production d'essence de bois de rose, ni l'industrie du bois n'apportaient suffisamment de richesse pour les maintenir en place. Et l'économie de Régina s'est trouvée devant le difficile problème d'une reconversion totale. Nous avons déjà traité de la première réponse, celle des agriculteurs : simple reprise d'une structure traditionnelle, mais amputée de son fondement même, à savoir l'entraide collective, cette réponse faussée par un état d'esprit changé ne pouvait être viable. Elle a abouti à une juxtaposition d'unités familiales ou individuelles de quasi-autosubsistance.

Mais ce problème de la reconversion ne touche pas seulement le monde agricole : parmi ceux qui vivaient directement ou indirectement de l'orpaillage, tous ne sont pas retournés à l'abattis. Or, l'éventail des emplois possibles, au bourg, était faible. Seule l'usine Aubin et Laigné pouvait absorber, avec sa scierie et sa distillerie, une certaine quantité de main-d'oeuvre. Le commerce et la restauration n'étaient plus guère vivaces. La seule ressource possible était l'Etat, par le double biais de l'emploi dans la fonction publique, et de l'obtention d'allocations et aides sociales diverses. On pourrait presque dire que l'Etat a remplacé l'or dans l'économie de la commune.

En poussant jusqu'au bout cette comparaison on retrouve assez vite la notion de rapports personnels, à travers ce que les guyanais appellent la "politique". Il n'est pas question de s'étendre ici très longuement sur ce problème. Il mériterait, en soi, une étude particulière approfondie et dépassant le cadre du milieu rural. Notons que cette étude ne serait pas dépourvue d'intérêt pour la compréhension de l'ensemble des rapports économiques et sociaux de la Guyane française. Mais ce trait est particulièrement frappant dans la commune de Régina, et il faut au moins l'aborder ici.

Nous avons mis volontairement entre guillemets le mot "politique". C'est une expression qui revient très souvent dans les conversations : "En Guyane, tout est une affaire de politique..." Il est évident que le concept de politique y est pris dans un sens particulier, recoupant assez bien ce que nous appelons la "politique de clochers". Ce n'est jamais une abstraction, c'est le résultat tangible de tractations interpersonnelles. Et les hommes politiques sont conçus comme les intermédiaires du Trésor Public.

Le paysan de l'Approuague ne vote pas pour un parti politique; il vote pour un homme ; celui qu'il juge le mieux placé pour défendre ses intérêts financiers vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans ces conditions, l'élu ne peut être le représentant d'un groupe social : son mandat est, suivant le principe du suffrage universel, la juxtaposition de bulletins individuels ; il ne peut représenter que des intérêts personnels, par le truchement de liens personnels.

Ce phénomène de personnalisation des rapports politiques est peut-être inévitable dans un pays où l'étroitesse démographique permet l'existence presque générale des rapports de type primaire. Dans ce sens, la Guyane n'est guère différente de quelque département de province française. Ce qui est plus intéressant et plus spécifique, c'est le rôle des pouvoirs publics, ou plus précisément du Trésor Public dans l'économie de ce pays.

Nous avons parlé de l'héritage de l'orpillage, et avancé l'idée d'un Trésor Public qui se serait substitué aux ressources aurifères dans l'économie de notre commune. Toutefois, il ne faut peut-être pas surestimer le rôle de l'or dans la situation actuelle de l'économie guyanaise : ont certainement interféré d'autres causes que nous espérons pouvoir mettre en relief par l'étude d'autres communes. Mais on peut déjà dire que l'or a polarisé, sinon créé, cette artificialité de l'économie que les Pouvoirs Publics, à l'heure actuelle, maintiennent par leur politique financière.

CHAPITRE VIII : ETAT ACTUEL DE LA COMMUNE DE L'APPROUAGUE

Lorsque nous parlons du rôle du Trésor Public, deux aspects sont à prendre en considération : les rémunérations et les subventions.

Le premier point est assez bien connu, en ce qui concerne les emplois administratifs à l'échelle du département. Dans sa thèse ès Sciences Economiques (7) Jean MICHOTTE indique que les traitements administratifs représentent 25 % du produit intérieur brut de la Guyane en 1965. On sait que ce problème intéresse essentiellement Cayenne ; mais il n'est pas négligeable au niveau de notre commune, et ceci à un double point de vue.

On y a d'abord un certain nombre d'emplois ainsi offerts :

}	- 5 enseignants	}	Plus le personnel recruté localement:
	- 2 postiers		commis, auxiliaires, cantonniers
	- 1 infirmière		manoeuvres, représentant en tout
	- 2 gendarmes		une vingtaine de personnes

Au total, on peut estimer à 30 le nombre de personnes employées par l'administration. Si l'on rapporte ce chiffre aux 300 habitants de la commune, on s'aperçoit qu'il représente 10 % de la population totale et sans doute beaucoup plus de la population active (au minimum 20 %).

Au demeurant, une partie de ces emplois, ceux de la première catégorie, sont pourvus depuis Cayenne, c'est-à-dire que ce genre de carrière implique le truchement de la capitale, et c'est là une incitation supplémentaire à l'exode vers la ville.

La rémunération de ces 30 postes provoque une distribution d'argent importante pour une commune aussi peu peuplée. Mais cette distribution prend des proportions beaucoup plus grandes si l'on y ajoute les rémunérations sous forme d'aides sociales et d'allocations diverses. Il est difficile de donner une relation chiffrée de la question, et nous devons nous contenter d'une approximation assez grossière, établie à l'aide de plusieurs types de données : les fiches d'enquête, l'analyse du budget communal, du trafic financier postal et des salaires connus distribués dans la commune par le secteur privé.

(7) Jean MICHOTTE : Un pays sous-développé, sous-peuplé : L'exemple de la Guyane
Université de Bordeaux 1965 - Faculté de Droit et de Sciences Economiques.

L'usine Aubin et Laigné, dans ses activités de scierie et de distillerie, emploie actuellement une quarantaine de personnes :

- 11 ouvriers à la scierie
- 5 ouvriers sur l'exploitation forestière
- 20 bûcherons auxquels sont achetés les grumes
- 4 ouvriers sur la plantation de canne.

La somme des salaires et rétributions diverses versée chaque mois par l'usine Aubin et Laigné, se monte à 9.800 francs. Par ailleurs, la moyenne mensuelle pour 1968 des sommes mandonnées par le Trésor Public se monte à 9.000 francs. Enfin, la moyenne mensuelle pour 1968 des sommes envoyées par mandats postaux est de l'ordre de 20.000 francs. Ce dernier chiffre comporte une grande partie des salaires distribués par Aubin, car planches et rhum sont expédiés à Cayenne où s'effectuent la vente et la comptabilité. Sur les 10.000 francs restants, quant aux mandats postaux, il faut également retirer une autre partie concernant le paiement des denrées expédiées à Cayenne. Nos fiches d'enquête nous permettent d'évaluer à 2.000 francs par mois, en moyenne, la somme de ces paiements, en étant sûrs de ne pas la sous-estimer (cf. infra).

Si nous récapitulons, nous trouvons une somme moyenne de 17.000 francs par mois en provenance directe ou indirecte du Trésor Public. Que représente cette somme ? les traitements administratifs ; les diverses allocations et indemnités : allocations aux vieux travailleurs, et indemnités de chômage essentiellement. Il faut parler du problème du chômage, car il se pose ici dans des termes assez inhabituels en France : à Régina, tous ceux qui ont pu se faire inscrire comme chômeurs bénéficient d'une indemnité journalière de 20 francs actuellement, en contrepartie de quelque travail effectué pour le compte de la commune. Signalons par ailleurs que tous ceux qui en sont bénéficiaires en parlent comme d'un "job" annexe.

Il reste encore à aborder le problème des subventions. Tout achat de matériel, tout aménagement susceptible d'améliorer la production agricole peut faire l'objet d'une subvention octroyée par la Direction Départementale de l'Agriculture après avis favorable des spécialistes. Il faut dire, cependant, que l'Approuague n'est pas la commune la plus favorisée par la politique de subventions agricoles. Toutefois, la notion est suffisamment entrée dans les moeurs pour que celui qui n'a pas été récemment subventionné, pour une raison ou une autre, se sente lésé.

Le Guyanais conçoit en effet la subvention comme une sorte de droit, sur le même plan que toutes les aides sociales. Le raisonnement est simple et logique la France a colonisé la Guyane, elle a maintenant envers elle des devoirs auxquels correspond pour le Guyanais un droit à l'aide financière.

Mais là encore, on retrouve le modèle individualiste. Pour l'utilisateur, peu important les plans d'aménagement d'ensemble du territoire ; ce qui compte, c'est l'aide octroyée à titre personnel. Et cet état d'esprit est entretenu par la politique de petites subventions individuelles. Nous ne donnerons pas de chiffres concernant ce problème. Ce que nous avons voulu montrer, c'est un certain état de fait dont les conséquences sont très importantes pour l'économie et la société rurales guyanaises.

Si nous reprenons les conclusions de notre deuxième partie, sous ce nouvel éclairage, nous pouvons montrer que subventions et aides sociales favorisent le maintien des petites unités agricoles résiduelles, de cette structure désarticulée qu'une tradition appauvrie n'aurait pu perpétuer sans aide extérieure. Sans cet apport monétaire, le "job" annexe aurait pris une place trop importante dans l'emploi du temps de l'agriculteur et aurait déjà provoqué la rupture du système. C'est-à-dire qu'il n'y aurait plus de producteurs agricoles dans la région.

Or il existe tout de même une petite production agricole dans la commune. Nous avons déjà dit que son but essentiel était la consommation familiale. L'étude du commerce intérieur à Régina et du commerce avec Cayenne, nous montrera les dimensions du phénomène.

Le commerce intérieur porte sur deux types de produits : poissons - gibier, et denrées agricoles. En ce qui concerne les produits de la chasse et de la pêche, la commune subvient largement à ses besoins : si chaque agriculteur pêche et chasse d'abord pour sa consommation, il consacre assez de temps à ces activités pour pouvoir obtenir un surplus qu'il vend. Il est malheureusement impossible d'évaluer correctement le volume de ces ventes dans la commune même. La façon dont les agriculteurs s'adonnent à ces activités, les résultats des expéditions, sont trop irréguliers pour que l'approvisionnement soit mesurable. Disons qu'il est suffisant pour exclure les importations, mais ajoutons que les intéressés se passent de viande lorsqu'il n'y en a pas.

En revanche, le commerce portant sur les denrées agricoles et en particulier sur le couac est beaucoup mieux connu : les agriculteurs sont capables d'évaluer leur production de couac. L'analyse des fiches d'enquête a permis d'établir les divers tableaux suivants :

Moyennes mensuelles concernant le couac	Poids en kg	%
Production	2.880	100
Consommation dans la commune	720	} Commune Σ = 2.565 89 %
Vente dans la commune	1.845	
Consommation à Cayenne (par famille résidant à Cayenne)	40	} Cayenne Σ = 315 11 %
Vente à Cayenne	275	

Σ Consommations	760	26,5 %
Σ Ventes	2.120	73,5 %

On reparlera plus loin du commerce extérieur, mais on peut déjà constater que les expéditions à Cayenne sont très faibles proportionnellement à l'ensemble de la production dont elles ne représentent que 11 %. L'auto-consommation du couac au niveau de la commune est manifeste.

Le second tableau est, en revanche, plus difficile à interpréter. Il semblerait que la production du couac soit axée sur la vente, puisque celle-ci en représente les 73,5 %. Pourtant nous avons, à plusieurs reprises, parlé d'auto-consommation au niveau de l'unité de production. La contradiction n'est qu'apparente. Certains agriculteurs, nous l'avons dit, sont des spécialistes du manioc, leur production de couac est, en conséquence, axée sur la vente. Par ailleurs, le couac est la seule denrée agricole facilement commercialisable, sans problème de conservation. C'est donc par excellence le produit

cultivé pour la vente. Le tableau qui suit montre en effet, que chaque producteur de couac en vend une partie, tout le surplus non consommé :

Production mensuelle	< 100 kg	≥ 100 kg	Σ
Nombre d'agriculteurs	18	12	30
Vente (kg)	540	1.580	2.120
Consommation (kg)	370	390	760
Σ (kg)	910	1.970	2.880

On voit que le volume de vente est toujours au moins aussi important sinon plus, que le volume de consommation, sauf dans le cas des familles nombreuses. C'est en tenant compte de ces exceptions qu'il faut lire le chiffre de 390 kg consommés par 12 producteurs : il comporte la consommation d'une famille de 10 personnes, soit environ 100 kg pour un seul producteur. Ce fait est important à signaler, car sinon, on aurait pu être enclin à penser que moins l'agriculteur produit de couac, moins il en consomme. Ce n'est pas le cas ; la consommation moyenne par personne et par mois ne varie guère, et se situe autour d'une dizaine de kg. Comme les unités de production comportent le plus souvent entre une et trois personnes, la plupart des chiffres relevés se placent entre 10 et 30 kg.

On peut donc dire, à juste titre, que c'est le surplus de couac non consommé qui est vendu.

Sans doute, contrairement à celui de la consommation, le volume de vente varie considérablement, comme l'indique déjà grossièrement le regroupement du tableau précédent. Voici la distribution des volumes mensuels de vente :

Volumes de vente en kg	0 à 19	20 à 39	40 à 59	60 à 79	80 à 100	100 à 300
Nombre d'agriculteurs	5	6	5	5	4	5

$\Sigma = 30$

Mais ces données ne peuvent être correctement interprétées sans se référer au revenu monétaire mensuel que représentent ces ventes :

Revenu monétaire mensuel en nouveaux francs	< 100	100 à 200	200 à 300	300 à 600
Nombre d'agriculteurs	9	10	6	5
%	30 %	33 %	20 %	17 %

$\Sigma = 30$

83 %

Pour 83 % de nos unités agricoles, la vente du couac apporte un revenu mensuel de moins de 300 francs. Or, étant donné le coût de la vie en Guyane, le pouvoir d'achat de 300 francs est assez faible. Ajoutons que ces productions et ces récoltes sont celles obtenues dans les meilleures conditions. Il faudrait, pour être exact, pouvoir pondérer ces données en tenant compte des mauvaises récoltes qu'il faut rattraper l'année suivante, etc... (a)

Avant de conclure sur le problème de l'auto-consommation, abordons celui du commerce avec Cayenne. Les manifestes de la compagnie chargée des liaisons aériennes montrent que parmi les expéditeurs de poissons et de gibier, il y a cinq noms qui reviennent régulièrement. Ce sont les noms de ceux que l'on peut considérer comme des professionnels de la pêche et de la chasse. Ils assument la quasi totalité des exportations vers Cayenne, lesquelles sont facilitées par le fait qu'il existe à Régina une chambre froide où viandes et poissons peuvent être entreposés en attendant l'avion. Cependant le volume de ces expéditions est extrêmement variable :

(a) Il y a aussi un problème de surestimation que nous verrons en conclusion de ce rapport.

1966	{	- De Janvier à Mars	4.000 kg	}	∑ = 7.500 kg
		- D'Avril à Septembre	1.000 -		
		- D'Octobre à Décembre	2.500 -		
1967	{	- De Janvier à Mars	500 -	}	∑ = 3.300 kg
		- D'Avril à Août	2.000 -		
		- De Septembre à Décembre	800 -		
1968	{	- De Janvier à Mars	2.000 -	}	
		- D'Avril à Août	700 -		

De telles différences ne peuvent être imputées aux conditions naturelles ; elles ne s'expliquent que par l'irrégularité avec laquelle les pêcheurs et les chasseurs professionnels s'adonnent à ces activités. Quel que soit le type de poisson ou de gibier (sauf la biche) le prix de vente est de 2 francs par kg. en 1968. Pour cette année, la moyenne mensuelle de cet apport monétaire dans l'ensemble de la commune est de l'ordre de 700 francs.

La vente de couac à Cayenne est assez peu importante comme nous l'avons noté dans notre premier tableau ; le kg étant vendu en général 3 francs, elle représente un apport mensuel de moins de 900 francs. A cela viennent s'ajouter les légumes, surtout les dachines, pour lesquels les problèmes de conservation rendent l'écoulement difficile et le revenu très aléatoire.

Nous constatons donc que le volume du commerce extérieur est faible. Mais de surcroît, il est formé d'une somme de très petites quantités. Aucune organisation n'existe à l'échelle de la commune, pour l'écoulement des produits qui en proviennent. Chaque agriculteur, chaque pêcheur doit se débrouiller par ses propres moyens, pour faire vendre sa récolte à Cayenne. Là encore prime le schéma des rapports personnels : la solution la plus courante est d'avoir un "correspondant" à Cayenne qui réceptionne la marchandise et se charge de l'écouler. Le plus souvent, ce revendeur est un parent ou un ami de l'agriculteur, et partage le bénéfice de la vente avec ce dernier. Il n'existe que deux revendeurs correspondants de plusieurs agriculteurs de l'Approuague. Ceux qui n'ont personne pour prendre en charge la vente sont obligés de descendre eux-mêmes à Cayenne vendre les produits qu'ils n'ont pu écouler sur place. Le système est peu commode,

car l'agriculteur perd ainsi beaucoup de temps et est obligé de négliger un peu son abattis. Il est évident que ces conditions ne facilitent pas l'exportation et n'encouragent pas à la production d'un surplus.

Inversément, l'importation n'est guère importante : sur les deux commerces existant encore à Régina, l'un est en complète faillite et va bientôt fermer ses portes ; l'autre écoule sel, sucre, huile, conserves, ustensiles divers, tissus, mais tire surtout profit de son débit de boissons ; quant aux deux autres bourgs, autant dire qu'ils n'ont aucune véritable boutique.

Ces faits viennent à l'appui de la thèse de l'auto-subsistance au niveau de la commune, auto-subsistance aidée, nous l'avons vu, par la participation de l'Etat. On retrouve les mêmes caractéristiques au niveau de l'unité de production. L'apport monétaire dû à la vente des produits de l'abattis ou de la chasse et de la pêche est trop faible pour que l'on puisse parler d'une unité de production tournée vers l'extérieur, ce qui permet à cette unité de vivre et de durer c'est d'abord le fait qu'elle subvient à ses propres besoins et n'achète que ce qu'elle ne peut pas produire ou se procurer ; qu'elle vende plus de couac qu'elle n'en consomme, ne change rien au problème, c'est toujours le surplus qui est vendu et la consommation reste toujours la même, quelle que soit la production.

Pour que le tableau soit complet, il faut dire un mot de l'usine Aubin et Laigné. Nous avons vu qu'elle employait quelque 40 ouvriers et distribuait près de 10.000 francs de salaires chaque mois. Ces chiffres impliquent une certaine production de bois et de rhum. Dans l'immédiat c'est surtout la scierie qui fonctionne. Les connaissances de la compagnie maritime qui se charge du transport des planches de Régina à Cayenne indiquent les chiffres de production suivants :

1965	195 m ³	de bois	
1966	33 - - -		(données incomplètes)
1967	257 - - -		
1968	59 - - -		(jusqu'en Avril)

Nous avons vu que la valeur du bois était très variable suivant les espèces, et nous n'avons malheureusement aucun détail sur les cubages respectifs des différents bois exportés. Spécifions que les grumes sont débitées à Régina même et exportées sous forme de planches. C'est là le seul véritable lien

économique entre l'Approuague et le chef-lieu. Il y a une douzaine d'années, le rhum représentait également un certain contingent d'exportation. Les agriculteurs de la région étaient nombreux à cultiver de la canne à sucre. Ils vendaient leur récolte à la distillerie Aubin, seul acheteur possible. Mais, en 1955, la distillerie a cessé de fonctionner en raison d'avatars mécaniques. Aubin n'a pu acheter la production de canne, et les agriculteurs se sont trouvés devant une récolte impossible à écouler ; ils ont subi de lourdes pertes. Depuis quelques temps, la distillerie fonctionne à nouveau. Mais il faut trouver de la canne. Aucun agriculteur ne veut se remettre à cette culture, car chacun craint une névente. Aubin a dû planter sur son propre terrain la canne qu'il distillera. Le fonctionnement de cette usine est donc très ralenti, et sa production ne prend pas une grande part à l'économie de la commune.

En conclusion de ce chapitre, on peut dire qu'en tant que tout, la commune de l'Approuague n'est intégrée qu'administrativement - avec tout ce que cela comporte en Guyane - à l'ensemble du pays. Les échanges économiques avec le reste du département sont rares et ne portent que sur de très petites quantités. Le chapitre suivant va nous permettre d'aborder le problème sur le plan social.

CHAPITRE IX : LES RELATIONS SOCIALES

Nous aurions pu définir les problèmes actuels de Régina comme étant ceux d'une société traditionnelle, aux prises avec une société globale moderne ; c'est d'ailleurs ainsi que nous avons envisagé notre groupe d'agriculteurs lors de la seconde partie de ce rapport. Sans doute une analyse de type synchronique permet-elle de mettre à jour des mécanismes expliquant un certain aspect de la structure actuelle de notre commune : nous avons vu que c'est par l'absorption de variables externes telles que le "job" ou les aides sociales, que la vie traditionnelle peut se prolonger, mais que ces variables perturbantes finiront par saturer le système dont l'élasticité n'est pas infinie. En d'autres termes, il s'agit là du problème de la limite de fonctionnement d'une structure.

Mais ces mécanismes ne donnent qu'une vision partielle si l'on ne définit pas les particularités de cette structure et de cette vie traditionnelles dont on étudie les variations actuelles. C'est à ce niveau qu'il faut réintroduire l'analyse de type diachronique. Cette tradition ne s'insère pas dans le cadre d'un continuum temporel ; ou, si l'on préfère, il n'y a pas eu d'évolution de la tradition la conduisant à son état actuel. Il y a eu une rupture longue de 20 ans pendant laquelle toute la structure socio-économique a été perturbée par l'orpailage et la ruée "dans les bois". Il faut déjà y penser pour pondérer les conclusions que l'on pourrait tirer sur cette limite de fonctionnement d'une structure traditionnelle. Il faut ensuite analyser les modalités et les conséquences de cette rupture pour définir ce noyau de traditions tel qu'il se présente.

En effet, la structure actuelle de la commune de l'Approuague ne peut s'expliquer que par un amalgame de modèles passés et présents, réagissant les uns sur les autres avec tout un processus de feed-back. On peut déjà déterminer trois modèles de référence principaux.

C'est d'abord le modèle de vie traditionnelle tel qu'il existait avant la période de l'or. Nous n'avons fait jusqu'ici, que quelques allusions à cette époque, en parlant notamment de Guisanbourg et du "bas de la rivière". Nous avons vu cependant que cette région était peuplée, alors que Régina n'existait pas encore. L'ensemble formait une communauté homogène, dont les activités principales étaient : - agriculture, chasse, pêche. Les abattis se distribuaient le long de la rivière, surtout en amont du bourg, et sur l'affluent Courouaie, c'est-à-dire dans les terres basses. Mais le manioc

nécessitait que l'on s'enfonce jusqu'à 3 ou 4 km. à l'intérieur des terres, pour trouver les collines permettant la culture sèche. Chaque groupe d'abattis était très nettement individualisé, et correspondait à une unité familiale de production et de consommation. Cette unité se limitait en général à la famille nucléaire, parents et enfants, qui travaillaient tous ensemble. Lorsqu'un fils fondait un foyer, il partait défricher son propre abattis dans un autre endroit et construisait sa propre case. Ce système de néolocalité était généralisé : même ceux qui vivaient au bourg le pratiquaient. On peut donc considérer la famille restreinte comme l'unité de base.

Mais un certain nombre de pratiques collectives créait les liens essentiels entre ces diverses unités. Si chaque famille restait longtemps isolée dans son habitation pour s'occuper des abattis, pour confectionner le couac, il y avait cependant des manifestations collectives qui regroupaient tout le monde au village plusieurs fois dans l'année : fêtes laïques, en particulier la "fête du village" - tradition qui subsiste encore dans toute la Guyane - et fêtes religieuses. Ces manifestations comportaient toujours un repas pris en commun et des danses. C'est aussi lors de ces fêtes que se manifestait le sens de la compétition ; certaines d'entre elles étaient offertes par quelqu'un en particulier, qui rivalisait avec celui qui avait offert la précédente (a). Il n'y avait, toutefois, aucune organisation de la compétition susceptible de déboucher sur une hiérarchie en fonction de prestige acquis. Du point de vue de la hiérarchie, l'impact de la colonisation française avait déjà créé ce nivellement des villageois agriculteurs, pêcheurs, ou artisans, face aux fonctions administratives valorisantes ; pouvoir politique et pouvoir religieux étaient aux mains des européens depuis longtemps.

L'une des pratiques collectives les plus importantes était celle du "Mahury" dont nous avons déjà parlé. Et c'est certainement par cette institution de l'entraide collective que se cimentaient les diverses unités familiales. Sans aller jusqu'à la forme agonistique du "Potlatch", cette entraide représentait cependant aussi un champ de compétition et de réciprocité, donnant à la communauté des participants sa véritable homogénéité : lorsqu'un "Mahury" était demandé, n'y participaient que des volontaires ; mais refuser systématiquement d'y participer était se mettre en marge de la communauté, se condamner à l'isolement, en ayant l'air soit de se situer au-dessus des autres,

(a) La plupart de ces fêtes n'existent plus ou ont changé d'aspect. Nous n'avons pu recueillir des renseignements très précis, car rares sont ceux qui peuvent encore en parler.

soit de n'être pas capable de soutenir la compétition. N'oublions pas que tout instigateur de Mahury devait pourvoir à tous les besoins des participants pendant la durée du travail, en offrant force boissons et nourriture, qu'il devait par ailleurs rendre l'équivalent en travail à chacun d'eux. Quand on sait que le Mahury était pratiqué pour le défrichage et pour la plantation, qu'il réunissait à chaque fois une vingtaine de personnes au minimum, qu'il fallait dans ces conditions une journée de travail pour défricher un hectare et une autre pour le planter, on voit que ce système d'entraide impliquait pour chaque participant de consacrer à ces activités collectives une quarantaine de jours dans l'année, ce qui représente une proportion élevée.

Le modèle dégageant de cette organisation sociale comporte donc deux éléments essentiels : unités de base familiales restreintes et individualisées, mais cimentées étroitement par un système d'entraide collective lequel est l'expression institutionnalisée du sentiment d'appartenance à la communauté et le champ essentiel des relations sociales.

Le second modèle, celui qui a été créé par la situation de l'orpaillage, a été discuté dans les chapitres précédents, et nous n'insisterons pas sur les phénomènes d'individualisme, de rapports personnels, de cloisonnement des unités de base. Il faut cependant parler ici de la rupture que représente cette époque à laquelle s'est véritablement organisée "la vie dans les bois", telle que nous l'avons longuement décrite. Tous les rapports sociaux ont brutalement été bouleversés, tout le système de valeurs s'est trouvé quasiment inversé, et ceci d'autant plus aisément que la population s'est grossie d'un certain nombre d'étrangers, en particulier des créoles de Sainte-Lucie, qui de toute façon auraient perturbé l'homogénéité de la communauté.

Par ailleurs, du point de vue du mode de vie, ce retour à la vie dans les bois marque une importante régression par rapport aux normes modernistes. Pendant une vingtaine d'années, des hommes et des femmes ont vécu d'une façon très précaire, alors qu'à la même époque, une ville comme Cayenne adoptait à une vitesse croissante les modèles modernes. On peut donc dire que le hiatus entre commune et chef-lieu déjà existant, s'est considérablement accru pendant toute cette période.

Or, le dernier modèle en cause ne peut s'établir qu'en référence au système de valeurs modernistes, propre aux sociétés industrielles. Le propos n'est pas d'analyser ici ce système de valeurs en soi mais plutôt la façon

dont il est perçu et assumé en milieu rural. Nous ne pouvons pas non plus analyser les transformations de ce système de valeurs depuis son point d'origine, la métropole, jusqu'à son point d'arrivée, la commune guyanaise. Force nous est de schématiser considérablement le problème dans le cadre de ce rapport.

Les premiers véhicules de ces valeurs modernistes sont les fonctionnaires métropolitains lesquels ne sont en aucun cas représentatifs de la société globale française de référence, car nombreux sont ceux qui sont venus en Guyane après diverses pérégrinations à travers les anciennes colonies françaises. Il faut ajouter tous les guyanais exerçant une profession pour laquelle ils ont dû faire des séjours en France (en particulier professions libérales et fonctions administratives). Ainsi, avant même que de parvenir à Cayenne, le système de référence est déjà transformé, mais ce qui importe ici, c'est que ces fonctionnaires, ces médecins, ces avocats, qui ont séjourné en France, sont, pour les guyanais restés dans le pays, les symboles vivants de la culture moderne, et leur statut socio-professionnel en est valorisé. On retrouve le même phénomène dans les communes : l'instituteur, le médecin, l'administrateur sont perçus comme symboles du modernisme dont le foyer devient alors Cayenne et non plus la métropole. De plus, certains habitants de l'Approuague se rendent au moins une fois par an à Cayenne, et la plupart sont en correspondance avec leurs enfants ou parents qui y séjournent toute l'année. Il y a donc un contact permanent, à divers niveaux entre "gens des communes" et Cayennais.

Cette influence de la capitale provoque d'abord l'adoption, dans les limites du possible, de l'économie ostentatoire qui est la règle d'or à Cayenne. Ce n'est plus une économie ostentatoire de type traditionnel : il s'agit de participer à la société de consommation. La consommation est le premier élément du modèle moderniste en commune. Etant donné l'absence de route dans l'Approuague, le bien préféré n'est pas l'automobile comme à Cayenne, mais le poste à transistors. Ce phénomène est toutefois trop récent pour avoir déjà pris des proportions importantes ; mais le modèle ostentatoire s'inscrit progressivement dans le cercle des relations sociales et économiques existantes : c'est une brèche dans le système d'autoconsommation, mais cela ne stimule pas pour autant la production. Nous pouvons même dire que c'est une motivation supplémentaire à l'institutionnalisation du "job" et des aides sociales. Par ailleurs, un autre type de compétition s'instaure, mais c'est une compétition qui ne peut plus être contenue dans les limites de la vie communale et qui déséquilibre la société au lieu de l'unifier, puisqu'il s'agit d'un système compétitif sans réciprocité.

En résumé le système de valeurs modernistes donne naissance au modèle suivant : valorisation des professions libérales et administratives ; valorisation du mode de vie urbain débouchant sur l'adoption d'une économie ostentatoire axée sur la consommation de produits industriels et ne pouvant être prise en charge par l'économie existante, sans apport d'argent venant de l'extérieur ; enfin instauration d'un système de compétition reliant l'individu à la société globale et non plus à la communauté.

C'est l'interférence de ces trois modèles principaux qui donne à la commune considérée sa structure socio-économique actuelle : l'émiettement de la communauté aboutissant à la juxtaposition d'unités cloisonnées et réduites à leur plus simple expression s'explique par l'influence du second modèle dont l'individualisme est la règle, mais en partie seulement. Nous avons dit que l'orpaillage marquait une rupture - transplantation géographique, changement de mode de vie, transformation des relations sociales et économiques et désorganisation subséquente de la communauté antérieure. Mais la société globale n'a été touchée par l'orpaillage que très indirectement et a continué à évoluer sous l'influence des schémas modernistes venus de l'extérieur. L'arrêt assez brutal de l'orpaillage a nécessité une reconversion de toutes les relations sociales et économiques. Deux voies s'offraient alors : la voie traditionnelle et la voie du modernisme. Le choix de la seconde voie a conduit les plus jeunes à Cayenne. Les autres ont repris, nous l'avons dit, le mode traditionnel de vie et de production. Mais il était impossible de reconstruire totalement cette communauté antérieure, de nier 20 ans d'orpaillage, de faire abstraction du système de valeurs en vigueur à Cayenne. Cette reprise de la tradition était obligatoirement vouée à l'échec : plus rien ne venait cimenter, de l'intérieur, ces diverses unités ; nous l'avons vu pour les agriculteurs, et le phénomène est rigoureusement semblable pour les autres.

On trouve donc à Régina une structure socio-économique assez particulière : structure apparemment traditionnelle, mais en réalité artificielle puisque dépourvue de sa véritable cohérence et maintenue par des apports extérieurs ; totalité appauvrie qui n'est plus que la juxtaposition d'unités résiduelles ; société qui ne connaît plus que l'intégration de type individuel.

En effet, toute ascension sociale implique l'exode vers Cayenne ; aucune mobilité sociale n'est possible actuellement dans le cadre de Régina, compte tenu du phénomène de micro-unités. La compétition était autrefois contenue dans le système traditionnel. La reprise de la tradition n'a été que partielle ; les pratiques collectives permettant

ce jeu de la compétition sont devenues presque inexistantes ; se sont les valeurs modernistes qui ont pris le relais et la seule façon d'entrer pleinement dans le système de consommation ostentatoire est d'aller vivre à Cayenne pour gagner plus d'argent. Le modèle individualiste qui s'est construit pendant la période de l'orpaillage se trouve ainsi renforcé.

On peut dire que l'intégration de Régina, à l'ensemble de la Guyane, se fait par l'intermédiaire d'individus. Ceux qui partent à Cayenne restent en relation avec ceux qui restent ; ils servent souvent de correspondants aux agriculteurs, pour l'écoulement des produits de l'abattis. On a donc tout un réseau de relations interpersonnelles, mais on ne trouve pas de relations de groupe à groupe, entre le chef-lieu et la commune. A quel niveau se situe alors l'unité de l'Approuague ? Nous avons vu que la commune était d'abord une notion administrative, mais nous avons aussi parlé de région géographique. C'est bien en partant de ce dernier concept que l'on peut trouver une certaine unité.

Signalons tout de suite que le découpage en régions ne correspond pas exactement au découpage en communes. Le projet de réforme administrative que nous avons mentionné en introduction essaie de tenir compte de ce phénomène, mais l'effort est un peu illusoire puisque l'on est obligé de faire entrer dans ce découpage des zones totalement désertes.

En fait, cette étude ne fait allusion ni à l'ancien ni au nouveau découpage. La véritable unité géographique se situe le long du fleuve, elle commence à Guisambourg et se termine au saut Tourépé. Kaw est un bourg marginal. Quant au "haut de la rivière" il faut le concevoir comme le "territoire" de Régina : c'est un lieu de pêche, de chasse c'est là qu'on va chercher le bois en grumes, le bois de rose, c'est là qu'on a trouvé de l'or.

Nous avons donc une région dans laquelle sont disséminées des petites unités juxtaposées mais assez semblables les unes aux autres au point de vue de la composition, des ressources économiques, et du mode de vie. Sans doute certains critères peuvent-ils permettre d'opérer des différenciations et des regroupements, non pas en suivant la répartition démographique que l'on trouve dans tous les documents officiels et qui est aberrante par le fait même que chaque groupe est

défini à l'aide de critères différents (a), mais en fonction du type d'activité.

On aboutit ainsi à une dichotomie essentielle opposant ceux qui participent à l'économie productive de la région, à ceux qui n'y participent pas. Cette dernière catégorie comporte les fonctionnaires - instituteurs, infirmiers, ... dont le statut est particulièrement valorisé. Ce sont des gens de passage, qui viennent de Cayenne. Par extension, la valorisation s'étend aux fonctionnaires recrutés localement. On a là un groupe socio-professionnel. La première catégorie comporte ceux qui vivent des ressources de la terre, ou de la forêt. On peut établir une sous catégorie en opposant ceux qui consomment leur production (les agriculteurs) et ceux qui touchent une rémunération leur permettant d'acheter les vivres. C'est dans ce second groupe que se situent les Saramaca, dont nous avons vu qu'ils étaient presque tous bûcherons. Il faut signaler le facteur ethnique dans la division du travail: on a une majorité d'agriculteurs créoles, et une majorité de bûcherons Saramaca. Il semble bien que le travail particulièrement pénible de prospection et de ramassage des bois soit abandonné par les créoles aux Saramaca, et sans doute est-ce l'ébauche d'une stratification sociale à base ethnique. Mais cette différenciation est minime en regard de l'uniformité de tous ces travailleurs manuels en face des administratifs. Cette opposition est d'autant plus significative que les seconds n'appartiennent pas réellement au monde rural: ce sont soit des citadins de passage, soit des citadins en puissance.

C'est donc bien dans cette uniformité que se retrouve l'unité de notre société rurale; uniformité des statuts, des rôles et du mode de vie en face du monde moderne. Mais c'est aussi dans le sentiment d'appartenance à une région, l'Approuague, pour son passé et son présent. C'est ce mythe de l'or, cette fierté d'avoir vécu cette époque, merveilleuse dans leur mémoire, qu'ils ont tous en commun; c'est une mémoire collective qui les unit, c'est peut-être aussi ce qui les attache encore à cette vie frustrée que les jeunes refusent, eux qui ne partagent pas cet élément de cohésion.

(a) Recensement de 1961

- Créoles	22.400
- Européens	2.600
- Noirs	1.800
- Indiens	1.200
- Anglais (St.Lucie)	3.299
- Chinois	1.482
- Indonésiens	235
- Libanais	38

Mémoire collective, participation à l'économie régionale productive, uniformité des micro-unités, nivellement des statuts en opposition aux fonctions valorisées, tels sont les facteurs positifs de l'unité que nous cherchons. Mais c'est une unité en déséquilibre, qu'un certain nombre de forces menacent : l'individualisme renforcé par l'absence d'une compétition permettant une mobilité sociale au sein même de cette unité provoque la fuite vers Cayenne ; parallèlement la politique financière de l'Etat prolonge une tradition qui ne permet pas à la région de s'intégrer en tant qu'ensemble socio-économique ou département, et l'intégration de notre groupe ne peut se faire que par des relations interpersonnelles entre Régina et Cayenne, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'individus qui partent.

C O N C L U S I O N

Si nous sommes partis de l'étude d'une commune particulière et assez isolée, c'est pour en comprendre les mécanismes, en découvrir l'unité, mais aussi déterminer, à la source même, les causes du gonflement de la Capitale. Mais cette étude, nous l'avons dit dès le départ, est une première étape toute provisoire, qui ne saurait donner que des résultats partiels. Toutefois, nous aurons atteint une partie de notre but si nous pouvons dégager des hypothèses valables pour la suite du travail de défrichage des problèmes sociologiques que nous avons entrepris sur la Guyane.

Il est donc nécessaire de passer maintenant à la critique de notre investigation, à la fois sur le plan méthodologique et sur le plan théorique.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire en Avant-Propos, que c'est par une série d'entretiens libres que nous avons récolté les données les plus intéressantes, mais qui restaient d'ordre qualitatif. Il fallait cependant, connaître le volume de certains phénomènes pour qu'ils soient pleinement significatifs. Seul le questionnaire pouvait permettre de récolter des données quantitatives exploitables. Mais nous avons été obligés de limiter ce questionnaire à la population agricole de Régina, seule numériquement suffisante pour que les chiffres obtenus aient un sens. Ce questionnaire a dû être adapté à la situation spécifique de cette commune, et ne saurait être passé ailleurs sans profondes adaptations. L'idée de l'analyse comparative était présente, mais il faut en reconnaître immédiatement les limites méthodologiques compte-tenu d'un tel point de départ. Là n'est pas le problème le plus important. C'est surtout quant à la signification des chiffres recueillis que la critique de notre questionnaire doit être faite. Nous avons demandé, en effet, des chiffres de production, des volumes de consommation et de vente, des volumes de temps consacrés à tel ou tel type d'activités, etc.... C'est l'agriculteur interrogé qui devait donner les chiffres. Or, il faut bien reconnaître que peu nombreux sont ceux qui tiennent une comptabilité même approximative sur ces questions, et nous avons trouvé dans toutes les réponses une tendance générale à la surestimation. Il aurait sans doute fallu multiplier les

questions de contrôle, ce qui aurait inévitablement alourdi le questionnaire. Aussi faut-il prendre tous les chiffres avancés dans la seconde partie de ce rapport comme uniquement indicatifs.

Au niveau de la rédaction de ce rapport, un certain nombre de critiques peuvent être formulées. Tout d'abord, le plan adopté peut sembler déséquilibré : Nos deux premières parties sont longues et restent presque uniquement descriptives. La troisième partie se situe sur un tout autre plan et n'est pas l'aboutissement logique de ce qui précède. Nous n'insisterons jamais trop sur le caractère provisoire de ce rapport, qui représente plus un état actuel de notre recherche qu'un ensemble cohérent. Nous avons voulu montrer au début la somme des renseignements recueillis, en quelque sorte à l'état brut ; nous les avons regroupés autour de deux thèmes qui eux sont significatifs. Ce n'est pas schématiser que de dire que la forêt et l'abattis sont les cadres de la vie des habitants de l'Approuague. Cadres géographiques au départ, ils deviennent, nous espérons l'avoir fait sentir, les cadres de toute une organisation sociale, passée et présente. Sans doute les détails donnés sur les différentes techniques n'aident guère à trouver les mécanismes sociologiques de la société étudiée, mais ils indiquent un contenu et une atmosphère qui font partie intégrante de la vie en commune. De toute façon, il faut les prendre ici à titre documentaire.

C'est donc surtout en troisième partie que nous abordons l'étude formelle de Régina. Nous avons essayé de dégager trois modèles qui concourent tous trois à l'organisation actuelle de cette société. Il s'agit en fait d'un équilibre instable, ou plutôt d'un déséquilibre perpétuellement compensé. Ces trois modèles se trouvent en quelque sorte dans un rapport dialectique : le modèle traditionnel a été détruit par le modèle de l'orpailage ; mais lorsque certains traits de la tradition ont été repris, sans que pour autant disparaissent le mode individualiste de travail et de vie, ni l'aspect personnalisé des rapports sociaux, la contradiction entre ces deux modèles qui s'affrontent avec une force égale, cette contradiction inhérente aux conséquences de l'orpailage, n'a pu être surmontée que par l'introduction du troisième modèle, c'est-à-dire par l'institutionnalisation du job et des aides sociales, et l'intégration à titre individuel dans la société globale. Mais c'est là une synthèse artificielle qui contient en elle-même les germes de sa destruction, puisque l'adoption du modèle moderniste, s'il permet momentanément de maintenir une certaine tradition, conduit par ailleurs inéluctablement à l'abandon du mode de vie rural et des schémas traditionnels.

Il est difficile de prévoir l'avenir de Régina. Si le mouvement qui se dessine s'accroît, si aucune autre compensation ne vient rétablir l'équilibre, il faut penser que Régina sera bientôt à rayer de la carte. Mais nous avons dit, dès le début, que cette commune représentait un cas très particulier, puisqu'elle a été singulièrement marquée par la ruée vers l'or, et qu'elle est encore à l'heure actuelle assez isolée du reste de la Guyane. Il faut se demander comment se pose la question dans une commune en liaison directe avec les foyers d'activités que représentent Cayenne et aussi Kourou (Centre Spatial Guyanais). A Mana, prochaine étape de notre recherche sur le terrain, nous retrouverons les deux premiers modèles. Mais le système de compensation, le système de relation avec l'ensemble de la Guyane sera-t-il le même ?

Il reste un dernier point à aborder dans cette conclusion. Nous pensions pouvoir parvenir à la fin de cette étude à une définition des groupes sociaux et des unités dépassant le seul cadre de notre commune de l'Approuague. Mais il faut reconnaître que nous ne pouvons guère tirer de conclusions de ce point de vue. On peut nous reprocher d'avoir parlé de commune sans la définir exactement, d'avoir parlé de Créoles sans autre explication. Pour le premier point, nous dirons que l'étude d'une seule commune ne permet que de poser des hypothèses quant au cadre unitaire du milieu rural : nous avons pu mettre à jour l'unité de base, à savoir la famille nucléaire résiduelle ; nous avons déterminé un cadre géographique, à savoir le fleuve et ses abattis ; nous avons employé la notion de territoire pour les lieux non habités aujourd'hui mais qui servent de lieux de pêche et de chasse. Honnêtement, nous aboutissons plutôt à l'idée de collection que d'unité. Est-ce à dire qu'il n'y a qu'une unité artificielle, due à la seule organisation administrative ? Il semble bien que cette collection, dans son uniformité, ait un sens et forme une sorte d'unité qui ne recoupe pas exactement l'unité administrative. Le foyer reste le bourg. Regrouper le bourg de Kaw avec celui de Régina (dont Guisanbourg est à l'heure présente devenu une annexe) c'est regrouper deux unités différentes et d'ailleurs non homogènes. Mais il faut reconnaître qu'en tant que cadre médiateur d'une partie de ce que nous avons appelé le troisième modèle, cette unité administrative tend de plus en plus à se substituer à l'unité réelle, ce qui fait ressortir une fois de plus le côté artificiel de tout le système.

Quant à la définition des groupes, là encore le problème reste sans réponse, ou plutôt ne peut se cerner qu'à l'aide de critères négatifs : nous avons parlé de la communauté Saramaca, avec son aspect d'unité culturelle marginale. A Régina, on a coutume de différencier ce groupe de Saramaca, et aussi les européens peu nombreux et isolés dans leurs fonctions (médecin - gendarme - curé). Les autres, ce sont des "créoles". Sans doute la Guyane rurale véritable est-elle celle des créoles. A cet égard, il faut comprendre aussi bien les créoles originaires de Guyane, que ceux qui viennent des Antilles ou de Sainte-Lucie. Mais c'est surtout par opposition aux autres groupes qui eux sont culturellement bien déterminés, que le groupe créole forme une unité. Le seul critère positif que nous pouvons pour l'instant donner est celui d'appartenance. Lorsque nous avons parlé du sentiment d'appartenance à cette région de l'Approuague, à ses conditions de vie passées et présentes, il s'agissait bien du groupe créole. Mais la faculté assimilatrice de ce groupe, qui réunit tous ceux qui ne participent pas à une culture précise, est telle qu'il est difficile d'en tracer les limites. Il semble que l'étude du créole doive se situer sur le plan psychosociologique. Sur le plan sociologique pur, comme nous l'avons dit dans le dernier chapitre, d'autres regroupements sont beaucoup plus significatifs. L'étude de la commune de Mana, qui donnera lieu à un rapport plus bref et plus théorique, permettra peut-être de répondre à ces questions et de confirmer l'hypothèse de cette décomposition du milieu rural qui prend, de plus en plus, l'aspect d'une réserve d'individus venant grossir un à un le prolétariat de Cayenne.

B I B L I O G R A P H I E

- (1) HENRY : La Guyane Française.
Cayenne 1950. Ed. Laporte.
 - (2) ESAMBERT, B. : L'Orpaillage en Guyane française.
Rapport du Service des Mines.
Cayenne Août 1963.
 - (3) BASTIDE R. : Les Amériques Noires.
Paris 1967 - Ed. Payot.
 - (4) CENDRARS B. : Rhum.
Paris Ed. Grasset.
 - (5) HURAUULT J. : La vie matérielle des Noirs Réfugiés Boni et
des Indiens Wayana du Haut Maroni.
Paris 1965 - ORSTOM.
 - (6) HURAUULT J. : Les canots des Noirs Réfugiés de Guyane.
B.F.T. n° 27 Janv. Fév. 1963.
 - (7) MICHOTTE J. : Un pays sous-développé, sous-peuplé :
l'exemple de la Guyane.
Bordeaux 1965 Faculté de Droit et
Sciences Economiques.
-

PLANCHES ET CARTES

(1)	Carte de l'Approuague : Terres Hautes et Terres Basses	p. 10
(2)	Cartes de Guyane : Découpage administratif	p. 14
(3)	Carte des centres d'orpailage	p. 18
(4)	Schéma d'un alambic de distillation à feu nu du bois de rose	p. 29
(5)	Schéma des techniques du couac	p. 47
(6)	Schéma des techniques de pêche	p. 52
(7)	Tableau des gibiers de l'Approuague	p. 56



TABLE DES MATIERES

- AVANT-PROPOS	p.	1
- INTRODUCTION : LE CADRE GEOGRAPHIQUE ADMINISTRATIF ET HISTORIQUE	p.	9
- PREMIERE PARTIE : LE COMPLEXE DE LA VIE DANS LES BOIS	p.	17
Chapitre I : L'or	p.	19
Chapitre II : Le bois de rose	p.	26
Chapitre III : Les bois et le fleuve ...	p.	34
- DEUXIEME PARTIE : LE COMPLEXE DE L'ABATTIS	p.	40
Chapitre IV : Techniques et productions agricoles	p.	41
Chapitre V : Les activités annexes de l'agriculteur	p.	49
Chapitre VI : Tradition et Changement...	p.	60
- TROISIEME PARTIE : UNE COMMUNE DE GUYANE	p.	71
Chapitre VII : L'héritage de l'orpailage	p.	72
Chapitre VIII : Etat actuel de la Commune de l'Approuague	p.	77
Chapitre IX : Les relations sociales ...	p.	86
- CONCLUSION	p.	94
- BIBLIOGRAPHIE	p.	98
- TABLE DE PLANCHES	p.	99